SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Proceedings of the Standing Senate Committee on

TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

Chair:
The Honourable DAVID TKACHUK

Tuesday, October 2, 2018
Wednesday, October 3, 2018

Issue No. 39

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Third and fourth meetings:

Examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président :
L'honorable DAVID TKACHUK

Le mardi 2 octobre 2018
Le mercredi 3 octobre 2018

Fascicule nº 39

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Troisième et quatrième réunions :

Étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54254-54264

STANDING SENATE COMMITTEE ON TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable David Tkachuk, *Chair*

The Honourable Patricia Bovey, *Deputy Chair*

The Honourable Dennis Dawson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu
Cormier
Dasko
* Day
(or Mercer)
Gagné
Galvez
Griffin
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Manning
McIntyre
Plett
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Bovey (*October 3, 2018*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator MacDonald (*October 2, 2018*).

The Honourable Senator Griffin replaced the Honourable Senator Miville-Dechêne (*September 25, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président : L'honorable David Tkachuk

Vice-présidente : L'honorable Patricia Bovey

Vice-président : L'honorable Dennis Dawson

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu
Cormier
Dasko
* Day
(ou Mercer)
Gagné
Galvez
Griffin
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Manning
McIntyre
Plett
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Dasko a remplacé l'honorable sénatrice Bovey (*le 3 octobre 2018*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 2 octobre 2018*).

L'honorable sénatrice Griffin a remplacé l'honorable sénatrice Miville-Dechêne (*le 25 septembre 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2018
(110)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:32 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Bovey, Cormier, Dawson, Gagné, Galvez, Griffin, MacDonald and Tkachuk (9).

In attendance: Jed Chong, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2018, the committee continued its study on how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 38.*)

WITNESSES:

As an individual:

William G. Hutchison, Distinguished Fellow, Innovation Policy Lab, Munk School of Global Affairs, University of Toronto.

Nordicity:

Stuart Jack, Partner.

The chair made a statement.

Mr. Hutchinson and Mr. Jack each made a statement and answered questions.

At 10:50 a.m., the committee suspended.

At 10:53 a.m., pursuant to rule 12-16(1)d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

It was agreed to permit the transcription of the in camera portion of the meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2018
(110)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Bovey, Cormier, Dawson, Gagné, Galvez, Griffin, MacDonald et Tkachuk (9).

Également présents : Jed Chong, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2018, le comité poursuit son étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^{o} 38 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

William G. Hutchison, agrégé de recherche, Laboratoire des politiques d'innovation, École Munk des affaires mondiales, Université de Toronto.

Nordicity :

Stuart Jack, associé.

Le président fait une déclaration.

M. Hutchinson et M. Jack font des déclarations et répondent aux questions.

À 10 h 50, la séance est suspendue.

À 10 h 53, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Il est convenu que le comité autorise l'enregistrement et la transcription de la partie à huis clos de la séance d'aujourd'hui, qu'une copie de la transcription soit conservée dans le bureau de la greffière à des fins de consultation et que le document soit détruit à la fin de la présente session parlementaire.

The committee discussed a draft agenda (future business).

At 10:56 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 56, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière suppléante du comité,

Chantal Cardinal

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2018
(111)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Dasko, Gagné, Griffin, McIntyre, Mercer and Tkachuk (7).

In attendance: Jed Chong and Zackery Shaver, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2018, the committee continued its study on how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 38*.)

WITNESSES:

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Aline Chevrier, Senior Director, Spectrum Licensing and Auction Operations;

Pamela Miller, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch.

Canadian Heritage:

Thomas Owen Ripley, Director General, Broadcasting and Digital Communications Branch;

Drew Olsen, Director, Marketplace and Legislative Policy.

The chair made a statement.

Mr. Ripley and Ms. Miller each made a statement and, together with Mr. Olsen, answered questions.

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2018
(111)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Dasko, Gagné, Griffin, McIntyre, Mercer et Tkachuk (7).

Également présents : Jed Chong et Zackery Shaver, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2018, le comité poursuit son étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 38 des délibérations du comité*.)

TÉMOINS :

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Aline Chevrier, directrice principale, Licences du spectre et des opérations des enchères;

Pamela Miller, directrice générale, Direction générale des politiques sur Internet et les télécommunications.

Patrimoine canadien :

Thomas Owen Ripley, directeur général, Direction générale de la radiodiffusion et des communications numériques;

Drew Olsen, directeur, Politique législative et du marché.

Le président fait une déclaration.

M. Ripley et Mme Miller font des déclarations et, avec M. Olsen, répondent aux questions.

At 7:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 19 h 55, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2018

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:32 a.m. to examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Last June, the Senate authorized the committee to examine and report on how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized. Today we continue the special study.

I would like to welcome our witnesses, William G. Hutchison, Distinguished Fellow, Innovation Policy Lab, Munk School of Global Affairs, University of Toronto; and from Nordicity, Stuart Jack, Partner. Thank you both for attending our meeting.

The floor is yours, Mr. Hutchison, to be followed by Mr. Jack. Please proceed.

William G. Hutchison, Distinguished Fellow, Innovation Policy Lab, Munk School of Global Affairs, University of Toronto, as an individual: Thank you, chair and senators. Good morning. This is the first session I've been at since watching the Judge Kavanaugh event in the United States. I will try not to mimic him. For those who saw "Saturday Night Live," that one either. It is a real pleasure to be here. Thank you.

I'm Bill Hutchison, and I'm a McGill engineer from many years back. I will say a few opening remarks.

I asked the clerk, "If you have been around for 60 years, can you take longer for opening remarks?" She didn't give me any grace at all. I won't speak faster, either, but I will be open for questions.

I have had 60 years of pioneering and helping Canada to do its digital transformation. I think I have to get retreaded every five years, so many things have been happening. Today I keep ahead of the curve. I always have to do that, especially as you get older because the young folks think they know more than you do. I am on three research boards at the University of Toronto as a partner

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour étudier la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : En juin dernier, le Sénat a autorisé le comité à examiner, en vue d'en faire rapport, la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications, soit la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication. Aujourd'hui, nous poursuivons cette étude spéciale.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins, William G. Hutchison, agrégé de recherche, Laboratoire des politiques d'innovation, École Munk des affaires mondiales, Université de Toronto et, de chez Nordicity, Stuart Jack, associé. Je vous remercie, tous les deux, d'être présents à notre réunion.

M. Hutchison commencera, suivi de M. Jack. À vous la parole, monsieur Hutchison.

William G. Hutchison, agrégé de recherche, Laboratoire des politiques d'innovation, École Munk des affaires mondiales, Université de Toronto, à titre personnel : Merci, monsieur le président et merci aux sénateurs. Bonjour. C'est la première séance à laquelle je participe depuis que j'ai suivi l'affaire du juge Kavanaugh aux États-Unis. J'essaierai de ne pas l'imiter comme l'a fait *Saturday Night Live*. C'est un véritable plaisir que d'être des vôtres. Merci.

Je m'appelle Bill Hutchison et je suis un ingénieur formé à McGill il y a de nombreuses années. J'ai quelques observations préliminaires à formuler.

J'ai demandé à la greffière : « Est-ce qu'une personne qui compte 60 ans d'expérience a droit à plus de temps pour les observations préliminaires? » Je lui ai posé cette question en vain, car elle ne m'a pas accordé plus de temps. Je ne parlerai pas plus vite non plus, mais je serai à votre disposition pour répondre aux questions.

Voilà 60 ans que j'innove et que j'aide le Canada dans sa transformation numérique. Je crois que je dois me mettre à jour tous les cinq ans, car bien des choses se passent. Aujourd'hui, je me tiens activement au fait des progrès. C'est une chose qu'il faut toujours faire, surtout au fur et à mesure que l'on vieillit, parce que les jeunes pensent qu'ils en savent beaucoup plus que

and as chair of one of them. Two of them are funded by NSERC or SSHRC, the national funding organizations, and involve 15 universities across Canada focused on new technologies for tomorrow and economic and social issues as well.

I have a business, and today I am leading the design of a new community in Caledon, Ontario, that will have about 15,000 residents. We're trying to make it one of the most advanced, and this phrase "smart," which means all kinds of things, but generally the use of advanced digital for social and economic purposes, a real model for Canada.

I spent most of the last year involved with the City of Vaughan, Ontario, leading a project to interact with citizens to have them identify the things they wanted to see in their smart city of tomorrow.

The reason for mentioning these two things is telecommunications and content availability is the foundation for this transformation of our cities. More than 60 per cent of everyone in Canada live in cities, which means likely the GDP and most of our innovation happens in cities. Yet from a telecommunications perspective, the rural and remote communities in Canada are, first, terribly important and, second, an area that still needs a lot of attention.

I will highlight a few of the things I have done in the past. I've been the founding chair or a founder or co-founder of 14 not-for-profit initiatives in Canada all focused on helping with our transformation. Forty years ago I was involved in the creation of the Canadian Advanced Technology Alliance, or CATA. Of greater relevance to this is that 25 years ago today, this evening at the National Capital Centre, we are celebrating the founding of CANARIE. CANARIE is Canada's national backbone or the Trans-Canada Highway, if you like, for all of our research and education communications. It was created 25 years ago because government funds most research in Canada and was fed up paying commercial rates for communications between our universities, and said, "Let's create a special infrastructure as other countries have done." And CANARIE has lasted for 25 years.

The federal government retained me for three years to lead the steering committee that planned and created CANARIE. Some of the big communication companies didn't like the idea. Some of them were supporting the *Ottawa Citizen*. The day we named it CANARIE, the headlines in the *Ottawa Citizen* were, "This bird will never fly." I am not sure about how well the *Citizen* is flying, but CANARIE is celebrating 25 years today. It's one of the world's leading national high-speed broadband networks. It

nous. Je participe à trois conseils de recherche à l'Université de Toronto, en tant que président de l'un d'eux et à titre de participant dans le cas des deux autres. Au sein de deux de ces conseils, financés par le CRSNG ou le CRSH, deux organisations de financement nationales, des représentants de 15 universités du Canada se penchent sur les technologies de l'avenir ainsi que sur des enjeux économiques et sociaux.

J'ai une entreprise, et aujourd'hui, je dirige la conception d'une nouvelle communauté à Caledon, en Ontario, qui accueillera environ 15 000 habitants. Nous essayons d'en faire une des plus avancées et des plus « intelligentes » — terme qui signifie bien des choses, mais qui, en général, fait référence à l'utilisation de technologies numériques avancées à des fins sociales et économiques —, un véritable modèle pour le Canada.

J'ai consacré la majeure partie de l'an dernier à travailler avec la Ville de Vaughan, en Ontario, pour diriger un projet d'interaction avec les citoyens en vue de les amener à déterminer ce qu'ils veulent voir dans leur ville intelligente de demain.

Je mentionne ces deux choses, parce que les télécommunications et la disponibilité du contenu constituent la fondation de cette transformation dans nos villes. Plus de 60 p. 100 de la population du Canada vit en milieu urbain, ce qui signifie que ce sont les villes qui contribuent largement au PIB et aux innovations. Pourtant, du point de vue des télécommunications, les collectivités rurales et éloignées du Canada sont extrêmement importantes et, par conséquent, il faut leur accorder beaucoup d'attention.

Je vais décrire un peu quelques-unes des choses que j'ai accomplies au fil des ans. J'ai été président fondateur, fondateur ou cofondateur de 14 initiatives à but non lucratif au Canada, qui s'emploient toutes à contribuer à notre transformation. Il y a 40 ans, j'ai participé à la création de l'Alliance canadienne pour les technologies avancées, la CATA. Justement, ce soir, au Centre national des Arts, nous célébrons la création il y a 25 ans aujourd'hui de CANARIE. CANARIE est l'épine dorsale au Canada, ou la route Transcanadienne, si vous voulez, de toutes nos communications dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Ce réseau a été créé il y a 25 ans, parce que le gouvernement, qui finance la majeure partie de la recherche au Canada, en avait assez de payer des tarifs commerciaux pour les communications entre les universités. Il a donc déclaré : « Créons une infrastructure spéciale comme d'autres pays l'ont fait. » CANARIE a maintenant 25 ans.

Le gouvernement fédéral m'a confié pendant trois ans la présidence du comité directeur qui a planifié et créé CANARIE. Certaines des grandes sociétés de communication n'ont pas aimé l'idée. Certaines d'entre elles appuyaient l'*Ottawa Citizen*. Le jour où nous avons annoncé le nom CANARIE, l'*Ottawa Citizen* a titré : « Cet oiseau ne volera jamais. » Je ne sais pas vraiment comment vole l'*Ottawa Citizen* aujourd'hui, mais CANARIE célèbre ses 25 ans. C'est l'un des principaux réseaux haute

also supports organizations that represent Canada around the world and does a lot of things to stimulate innovation in the public and private sectors.

I was involved with a couple of other ones in the public sector. I was partly responsible, as a lot of others were, when Prime Minister Mulroney created the National Advisory Board on Science and Technology. I was the founding co-chair of that.

About 25 years ago, I began to focus my communications and computer experience on cities, because I started to realize that if the cities don't make things happen, not a lot is going to happen. Other levels of government can certainly create the frameworks and have an important role to play, but if it doesn't get going in the cities or the communities — rural and remote — then nothing is really happening. So I created Smart Toronto 1994, only to be told by Mayor Hazel McCallion, who even then was the oldest mayor in Canada and probably the world — I gave the presentation to the communities around Toronto about what was going on and what Hutchison was doing in Toronto. I gave a nice presentation, I thought. At the end I said, "Are there any questions, mayors"? She said, "It is not a question, Mr. Hutchison, but a comment. You went to McGill"? "Yes, Madam Mayor." "I guess you don't understand 'oxymoron' because 'smart' and Toronto don't go together." All I could say was, "Smart Mississauga didn't roll off the tongue, but we will change the name, Madam Mayor, if you like."

My point is that what you will be focusing on is the rewriting of the various acts. They are fundamental to the transformation of all of Canada. In fact, seven years ago, the Finnish Parliament declared access to broadband as a human right. They did that so they could get the incumbent phone companies to provide services in the North, which they didn't want to do. I have done a lot of that in Singapore, Hong Kong, all over the world, helping.

The thing that is also relevant to my background is for six years I was involved with Waterfront Toronto. They wanted me to lead the creation of them being one of the world's leading smarter, intelligent communities because they had been given a mandate to create 20,000 new jobs. If you are one of the world's leading smarter, intelligent communities, history has shown over 20 years that you create more jobs and get more incoming investment than your neighbours.

I said, "Well, you had better have the world's most advanced broadband communications infrastructure for a community," which we did. We created what is essentially the Waterfront

vitesse à large bande dans le monde. Il appuie aussi des organisations qui représentent le Canada partout dans le monde et il contribue largement à stimuler l'innovation dans les secteurs public et privé.

J'ai participé à deux ou trois autres choses dans le secteur public. J'ai été responsable, comme bien d'autres personnes, du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, créé par le premier ministre Mulroney. J'ai été coprésident fondateur de cet organisme.

Il y a 25 ans environ, j'ai commencé à mettre à profit mon expérience des communications et de l'informatique dans le domaine des villes, parce que je me suis rendu compte que, si les villes ne faisaient rien, il n'y a pas grand-chose qui se produirait. D'autres ordres de gouvernement peuvent assurément créer les cadres et elles ont un rôle important à jouer, mais si les choses ne se font pas dans les villes ou les collectivités — rurales et éloignées —, rien n'arrivera. J'ai donc créé Smart Toronto 1994, m'attirant des remarques de la mairesse Hazel McCallion qui, à cette époque, était la personne la plus âgée à occuper un poste de maire au Canada et probablement au monde. J'ai présenté un exposé aux collectivités avoisinant Toronto au sujet de ce qui se passait et de ce que je faisais à Toronto. J'étais plutôt satisfait de mon discours et, à la fin, j'ai demandé : « Y a-t-il des questions? » Mme McCallion m'a alors dit : « Je n'ai pas de question, monsieur Hutchison, mais j'ai un commentaire à faire. Vous êtes allé à McGill? » Je lui ai répondu : « Oui, madame la mairesse. » Elle m'a dit ensuite : « Je suppose que vous ne comprenez pas le terme "*oxymoron*" parce que les mots "*smart*" et Toronto ne vont pas ensemble. » Je n'ai pu que répondre : « Smart Mississauga ne sonne pas bien non plus, mais nous pouvons changer le nom, madame la mairesse, si vous le désirez. »

Je tiens à faire ressortir le fait que vous allez réécrire diverses lois. Celles-ci sont fondamentales pour la transformation de tout le Canada. De fait, il y a sept ans, le Parlement finlandais a déclaré que l'accès à la large bande est un droit de la personne. Il a fait cela afin de forcer les sociétés de téléphonie à fournir des services dans le Nord, ce qu'elles ne voulaient pas faire. J'ai souvent apporté ma contribution un peu partout dans le monde, notamment à Singapour et à Hong Kong.

Une autre chose est aussi pertinente dans mes antécédents. Pendant six ans, j'ai travaillé avec Waterfront Toronto. Cette organisation m'a demandé de faire en sorte qu'elle soit l'une des plus importantes organisations intelligentes dans le monde, parce qu'elle avait le mandat de créer 20 000 emplois. L'histoire des 20 dernières années nous a montré qu'une communauté intelligente crée plus d'emplois et attire plus d'investissements que ses voisins.

Je lui ai bien dit qu'il était essentiel qu'elle se dote de l'infrastructure de communication à large bande la plus avancée, et c'est ce que nous avons mis en place. Nous avons créé ce qui

communications network and infrastructure without using any government or public money. Even today, for about $60 a month, you can have a gigabyte per second, all fibre, in your home, the same speed going up and down, an open portal into the community, free wi-fi throughout the community, and a lot of other things. You would pay close to $200 or more for this any place else in Canada. And it makes a profit. That gives you an idea of the margins and where we are. Waterfront Toronto will always maintain — the group that has the concession has to be one of the world's top seven community communications infrastructures in the world.

We have a lot to do. Yesterday was a big day with NAFTA — or what is it called? I am calling it Can-Trum-Mex. I put Trump in the middle, not right at the front. But, anyway, it is tomorrow's version of NAFTA.

It is very important for the dairy farmers. Back to communications, milking machines for dairy cows have tremendous intelligence in them. You need to have 10 gigabytes per second of transmission from that milking machine out into the cloud in order to do all the analysis that the milking machine allows the farmer to do on the cow and milk at the time. Tell me about a farm where you have 10 gigabytes in Canada.

The dairy farmers have a problem with NAFTA. It will be even more competitive, and communications are going to be even more important to them.

That is the extent of my introduction, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you, Mr. Hutchison.

Stuart Jack, Partner, Nordicity: My name is Stuart Jack. I am a partner with Nordicity in Ottawa. I run the telecoms ICT practice. We are a small boutique consultancy, focused in strategy, which means we do plans for telecommunications service providers, operators, new entrants, along with the regulators and policy-makers. We have successfully run projects ranging from Samoa to Singapore to Cyprus and Suriname, not just to go through the S's and C's, but Denmark, the European Community, in particular.

We are fairly familiar with regulatory frameworks. Yes, Canada is 30 years out of date in terms of the OECD countries' best practices in adopting a unified communications act.

I will not focus on the details of the legislation. Other more competent people have done that. Professor Winseck and Professor Geist have come in and focused on some of those aspects.

est essentiellement le réseau et l'infrastructure de communication de Waterfront Toronto sans l'aide du gouvernement ou de fonds publics. Même aujourd'hui, pour environ 60 $ par mois, on peut avoir un gigaoctet par seconde, la fibre optique, la même vitesse de téléchargement dans les deux sens, un portail pour la communauté, le WiFi gratuit dans toute la communauté et beaucoup d'autres choses encore. Cela coûterait près de 200 $ ou plus n'importe où ailleurs au Canada. Et on enregistre des profits. Cela vous donne une idée des marges et d'où nous en sommes. Waterfront Toronto maintiendra toujours... Il occupe probablement l'un des sept premiers rangs au chapitre des infrastructures de communication dans le monde.

Nous avons beaucoup de choses à faire. Hier, c'était un grand jour pour l'ALENA... comment s'appelle-t-il? Moi, je l'appelle le Can-Trum-Mex. J'ai mis Trump au milieu, pas au début. Enfin, c'est la version de demain de l'ALENA.

Cet accord est très important pour les exploitants de fermes laitières. Pour revenir aux communications, les machines à traire les vaches ont une intelligence extraordinaire. Il faut 10 gigaoctets par seconde de transmission de données entre une machine à traire et le nuage afin que le fermier puisse faire toutes les analyses qu'il doit faire en ce qui concerne les vaches et le lait. Trouvez-moi une ferme qui a 10 gigaoctets au Canada.

L'ALENA constitue un problème pour les exploitants de fermes laitières. La concurrence sera plus grande, alors les communications seront encore plus importantes pour eux.

C'était, essentiellement, ma déclaration liminaire, monsieur le président.

Le président : Merci, monsieur Hutchison.

Stuart Jack, associé, Nordicity : Je m'appelle Stuart Jack. Je suis un associé chez Nordicity, à Ottawa. Je m'occupe des activités de TIC des entreprises de télécommunications. Nous sommes une petite firme de consultants qui se concentre sur la stratégie, ce qui signifie que nous planifions les télécommunications pour des fournisseurs de services, des exploitants, des nouveaux venus ainsi que des responsables de la réglementation et des politiques dans le domaine des télécommunications. Nous avons mené à bien des projets tant aux îles Samoa qu'à Singapour, à Chypre et au Suriname — mais il n'y a pas que des endroits qui commencent par S ou C —, il y également le Danemark et la Communauté européenne.

Nous connaissons assez bien les cadres de réglementation. Oui, le Canada a 30 ans de retard par rapport aux pratiques exemplaires des pays de l'OCDE pour ce qui est d'adopter une loi unique sur les télécommunications.

Je ne m'attarderai pas sur les détails de la législation. D'autres personnes plus compétentes que moi l'ont fait. M. Winseck et M. Geist ont comparu et ont traité de certains de ces aspects.

I will focus on specific objectives within the communications legislation framework that will work its way through or be remediated by the regulatory frameworks by setting the proper objectives for the new communications act. This will enable the subsequent and accompanying regulatory frameworks to operate efficiently and equitably. That is the focus of my comments this morning.

There is a narrow window for putting in place this new communications act. As we have seen under the new trade treaty, a telecommunications committee will be adjunct to that. It will be a tripartite, tri-country committee that will be overlooking our telecom legislation.

There is an urgent need to adopt unified legislation and put into place the appropriate regulatory mechanisms. The window of opportunity is probably 12 to 24 months to get this up and running. Otherwise, it will be subsumed under the new U.S.-Mexico-Canada trade treaty to the detriment of Canada, I believer.

So there is a compelling need to move forward not only for the impetus of providing equity to Canadian players amongst Canadian players, but also the impending opening up of our market to U.S. telecom service providers.

I will first talk about levelling the playing field. The global content service providers, mainly out of Silicon Valley, but from other places, have access to the Canadian market. They provide streaming services. They are dominant in the market. They could be deemed, under the Competition Act, to be dominant market players. They do not contribute, in any substantive fashion, to the Canadian ecosystem of content production. They are, in other terms, content providers.

There is the question that if it walks like a duck and quacks like a duck, why isn't it treated like a duck in Canada? The Canadian content distributors are at a competitive disadvantage. They are subject to various taxation contribution mechanisms that the U.S. and global service providers are not.

There is a fundamental principle that if they are dominant and functionally equivalent to Canadian service providers but on other platforms, then they should be subject to the same regulatory regime, again recognizing that the focus of your hearings today is on the legislation.

In terms of setting the stage for subsequent regulation, there has to be recognition that these are players in the Canadian marketplace and that all players in the Canadian marketplace should be treated not equally but equitably.

Je concentrerai mon discours sur des objectifs précis dans le cadre de la législation sur les communications, qui sera améliorée par les cadres de réglementation grâce à l'établissement de bons objectifs pour la nouvelle loi sur les communications. Ainsi, les cadres de réglementation connexes et subséquents pourront fonctionner efficacement et équitablement. Ce sera l'essentiel de mes observations ce matin.

Nous avons très peu de temps pour créer cette nouvelle loi sur les communications. Comme nous l'avons vu, le nouvel accord commercial prévoit la mise sur pied d'un comité des télécommunications. Ce sera un comité tripartite, composé de représentants des trois pays, qui surveillera nos lois sur les télécommunications.

Il est urgent d'adopter une loi unique et de mettre en place les mécanismes de réglementation appropriés. Nous avons probablement 12 à 24 mois pour mettre tout cela sur pied. Sinon, je crois que cela fera partie des dispositions de l'Accord États-Unis—Mexique—Canada, au détriment du Canada.

Il est donc pressant d'avancer non seulement en raison de la nécessité d'assurer l'équité entre les différents intervenants canadiens, mais aussi en raison de l'ouverture imminente de notre marché aux fournisseurs de services de télécommunications américains.

Je parlerai d'abord de l'harmonisation des règles du jeu. Les fournisseurs de services de diffusion de contenu dans le monde, principalement de la Silicon Valley, mais aussi d'ailleurs, ont accès au marché canadien. Ils fournissent des services de diffusion en continu. Ils dominent le marché. Au titre de la Loi sur la concurrence, on pourrait les qualifier d'intervenants dominants sur le marché. Ils ne contribuent rien d'important à l'écosystème canadien de production de contenu. Ils sont, en d'autres termes, des fournisseurs de contenu.

On peut donc se poser la question : si cela marche comme un canard et fait coin-coin comme un canard, pourquoi cela n'est-il pas traité comme un canard au Canada? Les distributeurs de contenu canadiens sont en position de désavantage concurrentiel. Ils sont assujettis à divers mécanismes de contribution fiscale auxquels les fournisseurs de services des États-Unis et d'ailleurs dans le monde ne le sont pas.

Il existe un principe fondamental selon lequel, s'ils occupent une position dominante et qu'ils offrent des services équivalents à ceux des fournisseurs canadiens, mais sur d'autres plateformes, ils devraient être assujettis au même dispositif réglementaire, puisque c'est de la législation actuelle dont nous parlons aujourd'hui.

S'agissant des nouveaux règlements qui seront adoptés, il faut partir du principe que ces fournisseurs opèrent sur le marché canadien et que tous ceux qui opèrent sur le marché canadien devraient être traités de façon non pas égale mais équitable.

The accompanying recommendation would be to recognize what the facts are on the ground and how technology has changed the marketplace since these acts were first brought in, which goes back into the 1940s, 1950s and 1960s. Technology has completely changed that. It is a global marketplace. Let's recognize who the players are in the Canadian market and move forward. Where they perform similar functions, they should be subject to the same type of framework but also the legislative framework that sets out all the goals to include all the players on an equitable basis.

The next point is similar to the previous point. The 5G networks will make intensive use of a whole other category of infrastructure owners. These are municipalities, hydro companies and others, where, if you are talking about picocells and other 5G delineation of networks, there will be intensive use of this infrastructure especially in the urban areas but also in the rural areas, as Bill was pointing out with his example of dairy cows.

Currently those owners are not actively involved in running telecommunications networks, but they will be. They will be co-owners or leasers. They will have their own large VPN, if you look at the current technology, but the equivalent will be that they will be running portions of the network on their own; yet, as far as I can understand, there is no provision to include those in the new legislation. That should be thought about seriously. All owners of communications services, where there are common carrier provisions, should be considered in the new legislation.

This is particularly important. As I mentioned under the USMCA, with this telecommunications committee, there is provision for opening up all public network access to foreign operators. Virtually this means that, for example, in Ottawa, Hydro Ottawa facilities would be opened up to U.S. service providers such as Verizon.

With that perspective in mind, it is urgent that the new legislation consider who is providing services or infrastructure under a new communications act. Ensure you are comprehensive in terms of capturing all the significant players and treating them on an equitable basis. Recognition and fair treatment are critical to the success of this new communications act.

The recommendations follow in terms of the recognition of all substantive players, and recognition of the principles of equity and fair rate of return. Those will be critical to the incumbent operators. If they have to deal with the large global companies, you need a rate-of-return framework that incorporates the principles of equity and fairness as you move forward.

With regard to regulatory efficiency and wireless devices, the biggest growth in the consumption of communication services has been over wireless. It's growing at a geometric pace.

Parallèlement à cette recommandation, je vous suggère de prendre la mesure de la situation réelle et de la façon dont la technologie a modifié le marché depuis l'adoption de ces lois, qui remontent aux années 1940, 1950 et 1960. La technologie a radicalement changé le marché. Le marché est mondial. Il faut déterminer quels fournisseurs opèrent sur le marché canadien et, à partir de là, décider que, s'ils offrent des services similaires, ils devraient être assujettis au même cadre général et au même dispositif législatif, dont les objectifs doivent être fixés pour tous les fournisseurs sur une base équitable.

C'est la même chose pour les réseaux 5G, qui vont faire largement appel à toute une nouvelle catégorie de propriétaires d'infrastructures, comme les municipalités et les compagnies d'électricité. En effet, l'utilisation de pico-cellules et de réseaux 5G fera largement appel à ce genre d'infrastructures, surtout dans les zones urbaines mais aussi dans les zones rurales, comme l'a indiqué Bill avec son exemple des vaches laitières.

À l'heure actuelle, ces propriétaires d'infrastructures ne s'occupent guère de l'exploitation de réseaux de télécommunications, mais ils vont s'y intéresser, en devenant copropriétaires ou bailleurs. Ils auront accès à un vaste RPV, c'est la technologie actuelle, mais ils continueront d'exploiter eux-mêmes des portions de ce réseau. Or, d'après ce que j'ai compris, il n'est pas prévu de les inclure dans la nouvelle loi, alors qu'à mon avis, cela devrait être sérieusement envisagé. Toutes les dispositions de la nouvelle loi portant sur les opérateurs de télécommunications devraient inclure toutes les entreprises de télécommunications.

C'est très important. Comme je l'ai dit tout à l'heure à propos de l'AEUMC, il est prévu de permettre aux opérateurs étrangers d'avoir accès à tous les réseaux publics. En théorie, cela signifie qu'à Ottawa, par exemple, des fournisseurs américains comme Verizon auront accès aux installations d'Hydro Ottawa.

C'est dire qu'il est urgent que la nouvelle loi sur les communications inclue les fournisseurs de services et les propriétaires d'infrastructures. Vous devrez vous assurer que vous incluez tous les opérateurs importants et que vous les traitez de façon équitable. L'inclusion et le traitement équitable de tous les opérateurs sont des conditions indispensables au succès de la nouvelle loi sur les communications.

Je recommande donc l'inclusion de tous les opérateurs importants, ainsi que l'application du principe d'équité et du principe d'un taux de rendement équitable. C'est très important pour les titulaires actuels de licences. S'ils sont amenés à faire face à la concurrence des grandes entreprises internationales, ils ont besoin, en matière de taux de rendement, d'un cadre général qui incorpore les principes d'équité et de justice.

S'agissant de l'efficacité réglementaire et des appareils sans fil, c'est dans l'industrie du sans-fil que la demande a le plus augmenté. Et elle continue, à un rythme soutenu. Les appareils

Wireless devices are increasingly capturing bandwidth required for streaming video, data, et cetera. It is imperative that the spectrum, which is a limited resource, as no one is creating new spectrum, be used efficiently. Currently, this is a regulatory function under ISED, which is both the policy-maker and the regulator. ISED's current spectrum management practices go back into the night of time, going back to the original Canadian Radio Broadcasting Act back in the 1930s. Long-term licences are now 15 and in some cases 20 years. It is an exclusive lease. There is provision for subordinate licencing. So a subordination to secondary users can happen, but it is left to the discretion of the primary licencee.

Alternative regulatory mechanisms could be used. Instead of long-term leases or exclusive usage that allows the primary to dictate the terms of the subordinate licencees, a new regime has been tried out in the States under the FCC. It is called dynamic spectrum allocation, where secondary users are prioritized. Public safety is top, followed by the operators and then third-party users. They take the spectrum where it is available and put it back in. It is done on a dynamic basis, hence dynamic spectrum allocation. Instead of exclusive licencing, it is according to the demand in the various areas. There is a regime to ensure equitable access and also fair pricing for that limited resource. After all, the residual property rights do belong to the people of Canada.

There are other regimes. This is not necessarily the only one that should be considered, but given that there is a bottleneck with wireless infrastructure and this spectrum, this should be recognized in new legislation. There should be encouragement that a regulatory regime take into account the various issues that go along with this bottleneck.

The recommendations would be to recognize, particularly in rural areas, the way the spectrum regime currently operates with these longer-term leases, exclusive licences and larger licencing areas. Industry Canada currently goes down to tier 4. The FCC goes down to tier 5 and 6 — basically a postal code area — which allows the smaller licencees to access affordable, secure spectrum at a reasonable cost.

Moving forward, an appropriate legislative regime would recognize the special needs of rural service providers and niche service providers to have this scarce resource and perhaps facilitate a new management regime under a new legislative act and regulator. It would be a more dynamic regime that recognizes the needs of rural customers, subscribers and service providers.

sans fil accaparent de plus en plus de bande passante pour des vidéos en continu, des données, et cetera. Il faut donc que le spectre, qui constitue une ressource limitée puisque personne n'en crée de nouveau, soit utilisé de façon efficiente. À l'heure actuelle, c'est ISDE qui en a la responsabilité, au niveau des politiques et des règlements, mais ses pratiques en matière de gestion du spectre remontent à la nuit des temps, c'est-à-dire à l'époque où la première Loi canadienne sur la radiodiffusion a été adoptée, dans les années 1930. Aujourd'hui, les licences à long terme sont signées pour 15 et même 20 ans. C'est un bail exclusif. Il existe même des licences subordonnées, pour des utilisateurs secondaires, mais ça reste à la discrétion du titulaire de licence primaire.

Vous pourriez aussi envisager d'autres mécanismes de réglementation. Au lieu d'avoir des baux à long terme ou des contrats d'exclusivité qui permettent aux titulaires de licence primaire de dicter leurs conditions aux titulaires de licence subordonnée, les États-Unis ont mis en place un nouveau régime, sous la tutelle de la FCC. C'est ce qu'on appelle l'attribution dynamique des fréquences, qui identifie les utilisateurs secondaires prioritaires. La sécurité publique arrive en premier, suivie des opérateurs et ensuite des utilisateurs tiers. Ils prennent les fréquences disponibles et ils les attribuent de façon dynamique, d'où le nom du système. Il n'y a donc plus de licence exclusive, c'est selon la demande d'un endroit à l'autre. Un régime a été mis en place pour assurer un accès et une tarification équitables de cette ressource limitée. Après tout, c'est bien au peuple canadien qu'appartiennent les droits de propriété résiduels.

Il existe d'autres régimes. Celui-ci n'est pas nécessairement le seul qu'on puisse envisager, mais étant donné qu'il y a une certaine saturation des infrastructures sans fil et du spectre, il faudra en tenir compte dans la nouvelle loi. Il faudra aussi encourager la mise en place d'un régime réglementaire qui tiendra compte de cette saturation.

Je propose par ailleurs de prendre en compte, surtout dans les régions rurales, la façon dont les fréquences sont actuellement attribuées, sous forme de baux à long terme, de licences exclusives ou de plus vastes territoires de licence. Industrie Canada va jusqu'au niveau 4. La FCC américaine va jusqu'aux niveaux 5 et 6 — c'est presque un code postal — pour permettre aux petits titulaires de licence d'avoir accès à des fréquences de façon sûre et à un coût raisonnable.

De plus, un dispositif législatif approprié devrait tenir compte des besoins spéciaux des fournisseurs de services en régions rurales et des fournisseurs de services de créneaux, pour qu'ils puissent avoir accès à cette ressource limitée. Il devrait aussi peut-être faciliter la mise en place d'un nouveau régime d'attribution des fréquences, dans le cadre d'une nouvelle loi et d'une nouvelle entité de réglementation. On aurait alors un régime plus dynamique, qui tiendrait compte des besoins des clients ruraux, des abonnés et des fournisseurs de services.

That is the gist of my comments. I am ready for your questions, in French or English.

The Chair: Under content providers, I noticed that you mentioned Google, Netflix and Facebook. You don't have YouTube on there. Should they be on there?

Mr. Jack: It's illustrative. Sure.

The Chair: You mentioned Netflix, but there are competitors to Netflix and Google. I'm not sure if there are competitors to Facebook, but I think there are. Why is that a problem as far as your consideration of production? Why do you see them as a content provider that is getting a better deal than other content providers?

Mr. Jack: It's a lack of equity in terms of contribution regime. When they do act as broadcasters — and I am not talking about putting your pet cat on YouTube — but where they do provide equivalent services but over a different platform, they should be recognized as having equivalency and be subject to the same regime. If you talk about Bell Canada, Vidéotron or any of the other distributors, they are subject to a contribution regime over their platforms. The same content or content with similar objectives in terms of capturing eyeballs is provided by these global streaming services, and they are not subject to the same contribution regime or regulatory regime. They are outside the regulatory regime according to the 1998 exclusion, where they said that the Internet will probably not be important enough to regulate. It is time to recognize that after 20 years the Internet is important.

The Chair: But aren't Canadian service providers granted monopoly status in a way? You can't start a new service or a broadcast service. You have to go through a CRTC approval process. In some cases, it is denied. Should it be easier to get into the business in Canada in those areas? Right now, the business is basically a monopoly, both in telephone and broadcast.

Mr. Jack: The last I saw, in Montreal, for example, Vidéotron competes with Bell. There is a healthy competition in terms of eyeballs, both through their broadcasting and their content distribution, their BDUs. Yes, there are capital requirements to get in and there's vertical integration, but there is competition. These sectors are regulated, and part of that regulation is the contribution regime.

Canadian streaming services are negligible in terms of actual market share. If you use the Competition Bureau definition of dominant market power, the sniff test, there is dominant market power among the streaming services in terms of their ability to define access, set prices, capture advertising revenues, et cetera.

Voilà pour l'essentiel de mes remarques. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions, en français ou en anglais.

Le président : Quand on parle des fournisseurs de contenu, je constate que vous avez mentionné Google, Netflix et Facebook, mais pas YouTube. YouTube devrait-il figurer sur la liste?

M. Jack : C'était un exemple, mais oui, bien sûr.

Le président : Vous avez parlé de Netflix, mais il y a des concurrents à Netflix et à Google. Je ne sais pas s'il y a des concurrents à Facebook, sans doute. Pourquoi est-ce un problème, au niveau de la production? Pourquoi pensez-vous que c'est un fournisseur de contenu qui est mieux traité que les autres fournisseurs de contenu?

M. Jack : Je veux parler du manque d'équité du régime de contribution. Lorsqu'ils font de la radiodiffusion — je ne parle pas de passer une vidéo de votre chat sur YouTube —, ils fournissent des services équivalents mais sur une plateforme différente. Je pense que cette équivalence devrait être reconnue et qu'ils devraient être assujettis au même régime. Prenez Bell Canada, Vidéotron ou n'importe quel autre distributeur, ils sont assujettis à un régime de contribution sur leurs plateformes. Or, ces fournisseurs internationaux de services en continu offrent un contenu similaire ou ont le même objectif de capturer le maximum de paires d'yeux, et pourtant, ils ne sont pas assujettis au même régime de contribution ni au même dispositif réglementaire. Ils sont exclus du dispositif réglementaire conformément à l'exclusion de 1998, où l'on dit qu'Internet ne sera probablement jamais assez important pour être réglementé. Il est temps de reconnaître, après 20 ans, qu'Internet est important.

Le président : Mais les fournisseurs canadiens n'exercent-ils pas un monopole, d'une certaine façon? On ne peut pas lancer un nouveau service ou un service de radiodiffusion comme ça. Il faut passer par le processus d'approbation du CRTC. Dans certains cas, la demande est refusée. Pensez-vous qu'il faudrait faciliter l'accès à ces zones? À l'heure actuelle, c'est pratiquement un monopole, autant pour le téléphone que pour la radiodiffusion.

M. Jack : Tout récemment, on a vu qu'à Montréal, par exemple, Vidéotron a fait concurrence à Bell. C'est une saine concurrence au niveau des paires d'yeux à capturer, avec leur radiodiffusion et leur distribution de contenu, leurs EDR. Bien sûr, il faut des capitaux pour le faire, et il y a une intégration verticale, mais il y a aussi la concurrence. Ces secteurs sont réglementés, notamment avec le régime de contribution.

Les services en continu canadiens ne représentent qu'une partie négligeable du marché. Si l'on applique la définition de position dominante qu'a établie le Bureau de la concurrence et qui est une référence, on peut dire que les services en continu occupent une position dominante en ce qui concerne leur

They are dominating the marketplace, yet they are not subject to the same regime.

The Chair: How would you fix that?

Mr. Jack: In a new legislative framework, I would recognize their role in the Canadian marketplace. I would make them subject to the same contribution regime. The term is "functional equivalency." Where they act like content providers that are similar to a Bell or Vidéotron, they should be subject to the same regime. Otherwise, you are giving away a portion of our marketplace and disadvantaging Canadian companies.

Senator Dawson: Since you wanted to call a duck a duck — you were talking about Netflix but avoided naming them. Netflix would be the dominant player in that and would be the one that is not putting back in — they announced they were giving $500 million worth of investment, but they're not obliged to. It seems to have been a negotiated agreement between the former Minister of Heritage and the company.

How do we regulate them? I could start a new Netflix tomorrow. Some people have tried and failed. Do we encourage them? Do we subsidize Canadians to try to compete with them? Or do we give restrictions to Netflix to continue dominating the marketplace in the area of streaming?

Mr. Jack: Contribution regimes can work in various ways, but they do draw advertising revenues out of the Canadian marketplace. They do set terms. For the ISPs, for example, up to 50 per cent of their bandwidth is captured by Netflix. It is a dominant player in the Canadian marketplace. Yes, they have some production in terms of individual programs here in Canada, but there's no framework by which we say, "Okay, if you're drawing this amount of money out of the Canadian marketplace, then you are, in effect, a Canadian player," and have them register in Canada. They are a business. They provide services to retail in Canada. Make them subject to the same regime as Canadian service providers.

We can do that in virtually every other field. If you're operating a dairy farm in Canada, you're subject to a Canadian agricultural regulatory regime. These guys are providing content. It's similar content, but not always. However, where it is functionally equivalent, that should be recognized as "a duck is a duck," and they should be subject to the same equitable treatment. Perhaps not exactly the same, given their global network and their ability to shuffle things around to Ireland or wherever they're going, but there should be a regime that recognizes targets and equity in contribution.

capacité de déterminer les conditions d'accès, de fixer les prix et d'accaparer des revenus de publicité, et cetera. Ils dominent le marché et pourtant, ils ne sont pas assujettis au même régime.

Le président : Comment proposez-vous de remédier à cela?

M. Jack : En reconnaissant leur rôle sur le marché canadien dans le nouveau dispositif législatif. Je les assujettirais au même régime de contribution. Le critère, c'est l'« équivalence fonctionnelle ». Si ces fournisseurs de contenu offrent des services similaires à ceux de Bell ou de Vidéotron, ils devraient être assujettis au même régime. Sinon, vous renoncez à une partie du marché, et vous désavantagez les entreprises canadiennes.

Le sénateur Dawson : Vous dites qu'il faut appeler un chat un chat — vous parliez de Netflix tout en évitant de le nommer. Netflix occupe la position dominante mais ne paie pas sa part — certes, ils ont annoncé qu'ils allaient réinvestir 500 millions de dollars, mais ils n'y sont pas obligés. Il semble que ce soit une entente négociée entre l'ancienne ministre du Patrimoine et l'entreprise.

Comment peut-on les réglementer? Je pourrais créer un nouveau Netflix dès demain. Certains ont essayé mais n'ont pas réussi. Devrions-nous subventionner des Canadiens pour les aider à concurrencer Netflix? Ou bien devrions-nous imposer des restrictions à Netflix afin de limiter sa position dominante sur le marché des services en continu?

M. Jack : Les régimes de contribution peuvent varier, mais le fait est qu'ils soutirent des revenus publicitaires au marché canadien. Ils fixent des conditions. Pour les fournisseurs de services Internet, par exemple, jusqu'à 50 p. 100 de leur bande passante est accaparée par Netflix. Cette entreprise occupe une position dominante sur le marché canadien. Certes, elle produit quelques programmes au Canada, mais nous n'avons pas de cadre précis qui nous permette de dire : « Très bien, puisque vous soutirez telle somme du marché canadien, vous êtes un acteur canadien et vous devez être considéré comme tel. » Il s'agit bel et bien d'une entreprise qui fournit des services de détail au Canada. Par conséquent, il faut qu'elle soit assujettie au même régime que les autres fournisseurs de services canadiens.

On peut faire la même chose dans pratiquement tous les autres secteurs. Si vous exploitez une ferme laitière au Canada, vous êtes assujetti à la réglementation agricole canadienne. Là, il s'agit d'une entreprise qui fournit du contenu, un contenu similaire, mais pas toujours. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il y a équivalence fonctionnelle, il faut savoir « appeler un chat un chat » et assujettir cette entreprise au même régime équitable. Peut-être pas tout à fait le même, étant donné qu'il s'agit d'une entreprise internationale et qu'elle peut délocaliser en Irlande ou ailleurs, mais il faut qu'il y ait un régime qui fixe des cibles et qui assure une contribution équitable.

Senator Dawson: That brings me back to the agreement with the former minister and the fact they announced they were heading towards $500 million over — I don't remember the period of time, but I think it was five years. Last week we read that they're reaching those goals. But I don't know how we can measure how much they're investing and how much they would have invested had there not been an agreement with the minister, and also how much is market driven and how much of it is the fact that they're producing a show in Vancouver because it gets some support from the community. We know for our broadcaster that it's quantified. We don't know how much is really being invested in Canadian content versus American content being produced in Canada.

Mr. Jack: The first step on the road to clarity would be if they're operating in Canada and providing services to retail customers in Canada, then ask them to report as a Canadian business, the same way Bell Canada has to report various portions of its vertically integrated companies. It produces broadcast and distributes content. Netflix should be subject to the same reporting requirements. From there, once we fully understand what their Canadian operations are, make them subject where there is an equivalency on the same basis that our Canadian players are required to report and contribute.

Senator Dawson: Mr. Hutchison, how do you measure the planning you made for the "smart" Toronto — I don't know if it's an oxymoron or not — but you had objectives. I know there's a bidding process going on. How close are you to attaining the objectives you had fixed when you made that plan?

Mr. Hutchison: That's a great question.

I was there for seven years but left at the end of 2011 to go and do some work in Moscow. Moscow became one of the top seven smart cities of the world before Putin started his nonsense in Ukraine.

The measure, first of all, was kind of subjective, except there's an organization, a think tank in New York, that for 20 years has been running a competition to pick the intelligent community of the year. They have seven different measures, one of which is broadband capacity, but some social measures as well. They've been running this, and every year they announce a winner. If you can win that, then that's just one slightly subjective measure, but you're competing against the world.

The City of Toronto, driven by Waterfront Toronto, won Intelligent Community of the world award two years ago and was in the top seven for two years as well. That was one measure, and it's probably the best one there is.

Le sénateur Dawson : Cela me ramène à l'entente qui a été conclue avec l'ancienne ministre et au fait que l'entreprise a annoncé qu'elle allait réinvestir 500 millions de dollars sur je ne sais plus combien d'années, cinq ans, je crois. La semaine dernière, nous avons appris qu'elle se rapprochait de cet objectif. Je ne sais pas comment on peut mesurer ce qu'elle réinvestit, et si on peut calculer ce qu'elle aurait réinvesti s'il n'y avait pas eu d'entente avec la ministre. Je ne sais pas non plus si c'est une décision déterminée par le marché ou si c'est parce qu'elle est en train de produire un spectacle à Vancouver grâce au soutien de la collectivité. Pour nos diffuseurs, on peut le calculer, mais nous ne savons pas quelles sommes sont réinvesties dans un contenu canadien plutôt que dans un contenu américain produit au Canada.

M. Jack : La première chose à faire, pour que les choses soient claires, c'est demander à une entreprise qui est établie au Canada et qui fournit des services de détail à des clients canadiens de s'enregistrer comme une entreprise canadienne, de la même façon que Bell Canada doit rendre des comptes sur certaines activités de ses entreprises verticalement intégrées. Netflix produit des émissions et distribue du contenu, elle devrait donc être assujettie à la même reddition de comptes. À partir de là, une fois qu'on a une bonne idée de la nature de ses activités canadiennes, il faut assujettir celles-ci, là où il y a équivalence, à la même reddition de comptes et au même régime de contribution auxquels sont assujettis les acteurs canadiens.

Le sénateur Dawson : Monsieur Hutchison, comment évaluez-vous les résultats du plan que vous avez préparé pour que Toronto soit désignée « collectivité intelligente » — au risque de faire un oxymore? Vous aviez des objectifs. Je sais qu'un appel d'offres est en cours, mais allez-vous bientôt atteindre les objectifs que vous vous étiez fixés quand vous avez préparé ce plan?

M. Hutchison : C'est une très bonne question.

J'y ai travaillé pendant sept ans, mais je suis parti à la fin de 2011 pour m'occuper d'un autre projet à Moscou. Moscou a figuré au palmarès des sept collectivités les plus intelligentes du monde, avant que Poutine commence ses bêtises en Ukraine.

Ce palmarès est un peu subjectif, mais c'est quand même une organisation, un cercle de réflexion de New York qui le dresse depuis 20 ans afin de désigner la collectivité la plus intelligente de l'année. Ils utilisent sept critères, notamment les services Internet à haute vitesse ainsi que des mesures sociales. Ils refont ce travail chaque année avant de désigner un vainqueur. Si vous êtes choisi, c'est peut-être sur des critères un peu subjectifs, mais vous faites concurrence au monde entier.

Grâce au projet Waterfront Toronto, la Ville de Toronto s'est vu décerner il y a deux ans le prix de la Collectivité la plus intelligente du monde, et elle a aussi figuré au palmarès des sept collectivités les plus intelligentes pendant deux ans. Ce n'est

The checkpoints along the way are capabilities — the cost, penetration and usage of broadband infrastructure. Bell and Rogers are in these buildings as well, so is Waterfront Toronto. So if you achieve on those levels and rank yourself against the world, that's another measure.

The ultimate measure is whether you get the jobs you're after? Of course, we won't know that for the next 10 years, probably, because it's a long-term project.

I'd like to make one point, though. This ability of the American communication companies to start to provide services in public spaces, this is a good news and bad news thing, I hate to say it. It's bad news for the Canadian incumbents, and we've got to find ways to protect them or help them get more innovative and get with some of the numbers in the world.

I'll give you one example. I mentioned I'm designing this new community to be a world leader. Two of the others I've been most impressed with are in the United States. San Francisco is redoing their old shipyards and in Austin, Texas, they're doing another one. You go down the list of the things that they do with their citizens — little apps to even help you walk home by monitoring you on streetlight cameras as you go. They're all powered by Google fibre, so it's Google putting the communications in. They started installing fibre in communities nine years ago in the United States. They've got the leading smart city implementations in the United States, in my view.

Can you imagine what the mayors are going to start to say? They're going to start saying, "Now we have to get communications in here, and here comes Google. They've already been doing it with some of the biggest advancements, and that's going to create competition." The mayors and city staff are going to be inclined, because now they're competing against other cities, to say, "Sorry, guys, but we have to go that way."

In Waterfront Toronto there was a backlash. When Waterfront Toronto created the Sidewalk Labs deal you may have heard about, Google had done a lot more research, and they're doing a good job, I think, of collaborating locally.

I just wanted to mention that good news, bad news scenario. I'm the guy out there working with people trying to do these things. I'm not the regulatory expert that Stuart is, or others, but

qu'une façon de mesurer les choses, mais c'est sans doute la meilleure.

Les critères, ce sont les capacités — le coût, le taux de pénétration et les infrastructures à haut débit. Bell et Rogers sont aussi dans ces bâtiments, comme Waterfront Toronto. Si vous réussissez à atteindre ce niveau-là par rapport au reste du monde, c'est une référence de plus.

L'objectif ultime, c'est d'obtenir les emplois que vous voulez. Bien sûr, nous ne le saurons pas avant 10 ans, parce que c'est un projet à long terme.

J'aimerais toutefois ajouter que la capacité des entreprises de communications américaines d'offrir des services dans des espaces publics est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle, je regrette de le dire. C'est une mauvaise nouvelle pour les titulaires de licences canadiens, et il va falloir trouver des façons de les protéger ou de les aider à être plus novateurs pour pouvoir faire face à la concurrence.

Je vais vous donner un exemple. Je vous ai dit que j'avais aidé cette nouvelle collectivité à compter parmi les collectivités les plus intelligentes du monde. Deux autres collectivités qui m'ont particulièrement impressionné sont situées aux États-Unis. San Francisco est en train de réaménager ses anciens chantiers navals, et Austin, au Texas, prépare un autre projet. Si vous regardez la liste des choses que ces villes offrent à leurs citoyens, c'est impressionnant, comme ces petites applications qui aident les gens à rentrer à pied chez eux en toute sécurité, en allumant des caméras de rue tout au long de leur trajet. Ces caméras sont toutes activées par une fibre Google, si bien que c'est Google qui introduit toutes ces nouvelles formes de communication. Il y a neuf ans que l'entreprise a commencé à installer des fibres dans des collectivités aux États-Unis. À mon avis, elle est vraiment en tête du peloton pour ce qui est de l'aménagement des collectivités intelligentes aux États-Unis.

Que pensez-vous que les maires vont commencer à se dire? Que lorsqu'ils vont vouloir des services de communications dans un quartier ou dans un autre, Google va être sur les rangs, et comme elle est à l'origine des plus grandes innovations, que cela va créer de la concurrence. Les maires et leurs collaborateurs vont avoir tendance à dire, parce qu'ils vont faire concurrence à d'autres villes : « Désolés, les gars, mais c'est l'option que nous devons choisir. »

À Waterfront Toronto, il y a eu de l'opposition. Quand ils ont lancé le projet Sidewalk Labs dont vous avez peut-être entendu parler, Google avait fait beaucoup d'autres recherches, et je pense que l'entreprise fait du bon travail au niveau de la collaboration locale.

Je voulais simplement vous dire qu'il y a à la fois des bonnes nouvelles et des mauvaises nouvelles. Je travaille avec ces gens-là pour réaliser ces projets. Je ne suis pas spécialiste de la

we've got to get the framework set so that we can really become a world leader, as we were 30 or 35 years ago.

Senator Dawson: Thank you.

Senator Bovey: Thank you for the presentations. I found them very interesting.

I want to ask a question about Canadian content. Obviously we're in the early days of the USMCA, but yesterday CBC was talking about the language of the agreement. I want to refer to some of their questions, and I would be interested in your thoughts.

What happens to digital audio and video content? Could the Canadian government design future regulations or funding programs to help Canada's cultural industries thrive in the digital sphere? It would be a new, hard new language about digital content prohibiting discrimination between foreign and domestic digital content. Favoritism or incentive for Canadian content could bring litigation from American or Mexican competitors.

Could you talk more about the content? I know it's early days, but funding of Canadian content, I believe, is important to our citizens.

Mr. Jack: I agree. There is still this carve-out for Canadian cultural industries, but increasingly we're seeing that a competitive focus is driving the framework.

With this new telecommunications committee, given that the big players are almost all vertically integrated, we're going to see competitive pressures being put on the content. If you can't discriminate between Canadian and American content — as an ex-CRTC employee, it was always a question of how you balance that. It has always been a cross-subsidization model where Canadian content was cross-subsidized by purchasing the rights to U.S. programs. That's not new. What is new is that the screen time has moved from linear programming into streaming platforms. There really is a need to make sure that those platforms also contribute back to the Canadian content through not selling quotas, like we have in terms of Canadian content distribution quotas — the tonnage, as they call it — but also in terms of the contribution to the actual production.

Increasingly, as Bill was saying, Google is involved in Boulder, Colorado, and Austin, Texas — various places — and they will be involved here. They will be owners of infrastructure up here, or they will be leasing infrastructure and become a

réglementation, comme Stuart et d'autres, mais il nous faut un cadre général pour que nous puissions vraiment redevenir un chef de file mondial, comme il y a 30 ou 35 ans.

Le sénateur Dawson : Merci.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie de vos déclarations liminaires, que j'ai trouvées très intéressantes.

J'aimerais poser une question au sujet du contenu canadien. Certes, l'AEUMC vient tout juste d'être conclu, mais hier, à CBC, on a parlé du langage utilisé dans cet accord. J'aimerais revenir sur certaines des questions qui ont été abordées, car je voudrais savoir ce que vous en pensez.

Que va-t-il arriver au contenu numérique canadien, aussi bien audio que vidéo? Le gouvernement canadien va-t-il pouvoir prendre des règlements ou financer des programmes afin d'aider les industries culturelles canadiennes à se développer dans la sphère numérique? Le langage utilisé au sujet du contenu numérique est très fort, qui interdit toute discrimination entre le contenu numérique étranger et le contenu numérique national. Toute mesure favorisant ou encourageant le contenu canadien risquera de déclencher des poursuites de la part de concurrents américains ou mexicains.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet du contenu? Je sais que l'accord vient à peine d'être conclu, mais le financement du contenu canadien est quelque chose d'important pour nos concitoyens.

M. Jack : Je suis d'accord avec vous. Les industries culturelles canadiennes bénéficient encore de l'exclusion, mais on met de plus en plus l'accent sur la concurrence.

Avec ce nouveau comité des télécommunications qui va être créé et étant donné que les principaux acteurs sont presque tous verticalement intégrés, des pressions vont s'exercer sur le contenu. Si vous ne pouvez pas faire de discrimination entre le contenu canadien et le contenu américain… Je suis un ancien employé du CRTC, et je sais que c'est toujours une question d'équilibre. On a toujours utilisé un modèle d'interfinancement qui permet de subventionner le contenu canadien en achetant des droits sur des émissions américaines. Ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est, par contre, c'est que la diffusion d'une émission, qui se faisait avant en programmation linéaire, se fait de plus en plus sur des plateformes en continu. Nous devons donc absolument nous assurer que ces plateformes contribuent elles aussi au financement du contenu canadien, non pas par la vente de quotas, comme nous le faisons avec les quotas de distribution de contenu canadien, l'offre globale comme on l'appelle, mais par une contribution à la production réelle.

De plus en plus, comme l'a dit Bill, Google est présent à Boulder, au Colorado, et à Austin, au Texas, entre autres, et ils vont venir ici aussi. Ils vont acheter des infrastructures ou ils vont en louer et devenir un acteur important. Ils sont vraiment de

major player. They could purchase the whole telecommunications industry in a coffee break. They are that big. They have the loose change to do it. So before they arrive and before they start demanding access to municipal, electrical and other common carrier infrastructure, some thought should be given to their potential role and how to ensure they bring contributions in but also, importantly, how the current infrastructure owners are treated by the international players. There must be fairness in terms of return so that the risk of building those infrastructures is recognized and it's equitable on both sides.

Senator Bovey: You've both mentioned rural and remote areas and the importance of access to rural areas. I'm going to presume that includes the North and the Arctic in terms of access.

Mr. Hutchison, you've commented before that Canada needs to invest $60 billion in capital costs to become a leader in communications infrastructure. I wonder what you feel the role should be of the Canada Infrastructure Bank in providing investment in communications infrastructure to reach those rural and northern areas.

Mr. Hutchison: Thank you, senator. Every time I mention the $60 billion, I duck. I try to mention it after I mention that we spend more than $200 billion on health care in Canada, by all of the estimates that we studied, and with a system that just services the health care community writ large. And certainly for that $60 billion, we could save, conservatively, 15 per cent of that per year. That is about $15 billion a year. So in four or five years, you'd pay off the whole investment.

But if you tell somebody it's going to cost $60 billion, they say, "Well, we're putting $500 million in." The problem is that the world is going faster and that's getting us nowhere, even though it's nice to have, no question about it.

The other problem in the rural and remote areas is that from a planning point of view, the government will say, from some other people's stories, that the average there is 10 gigabits. Well, lots of people have drowned in a river that's two feet deep on average because there are holes in the middle. There are all kinds of holes.

So in the rural and remote areas, all of them, we've got to be spending the money. Unfortunately when electricity came along, it took a long time before it got to the rural areas, too. Other countries are doing it. Australia bit the bullet and it has been up and down, but they are getting there. They set aside $40 billion to go after their national network.

plus en plus présents. Ils en ont les moyens. Donc, avant qu'ils arrivent chez nous et qu'ils demandent à avoir accès aux infrastructures des municipalités, des compagnies d'électricité et des sociétés de radiodiffusion, nous devrions réfléchir au rôle qu'ils vont avoir pour nous assurer qu'ils payent leur part, et aussi à la façon dont les propriétaires actuels d'infrastructures sont traités par les acteurs internationaux. Il faut garantir l'équité au niveau des taux de rendement, afin de tenir compte des risques que représente la construction de ces infrastructures, pour que ce soit équitable des deux côtés.

La sénatrice Bovey : Vous avez parlé des régions rurales et des régions éloignées et de l'importance d'y accéder. Je suppose que vous incluez les régions du Nord et de l'Arctique.

Monsieur Hutchison, vous avez dit que le Canada a besoin d'investir 60 millions de dollars en immobilisations pour devenir un chef de file des infrastructures de télécommunications. Quel rôle la Banque de l'infrastructure du Canada pourrait-elle jouer dans le financement des infrastructures de communication qu'il faudra alors construire dans les régions rurales et les régions nordiques?

M. Hutchison : Je vous remercie, sénatrice. Chaque fois que je veux citer ce chiffre de 60 milliards de dollars, j'essaie de dire avant que nous dépensons plus de 200 milliards de dollars en soins de santé au Canada, d'après toutes les études que j'ai lues, et que cela ne couvre que l'ensemble des services de santé. En investissant ces 60 milliards de dollars, on pourrait en économiser au bas mot 15 p. 100 chaque année, soit à peu près 15 milliards de dollars par an, si bien que, en 4 ou 5 ans, on aurait complètement amorti cet investissement.

Cependant, si vous dites à quelqu'un que cela va coûter 60 milliards de dollars, il va vous dire qu'il est prêt à investir 500 millions. Le problème c'est que tout va très vite, et qu'avec 500 millions de dollars, on ne va pas loin, même si c'est toujours bon à prendre, c'est bien évident.

L'autre problème qui se pose dans les régions rurales et les régions éloignées, c'est que pour la planification, le gouvernement va se baser sur ce qu'il a entendu, à savoir que la moyenne, dans ces régions, est de 10 gigabits. Je peux vous dire que beaucoup de gens se sont noyés dans une rivière de deux pieds de profondeur en moyenne, tout simplement parce qu'il y a des trous. Toutes sortes de trous.

Par conséquent, dans les régions rurales et dans les régions éloignées, partout nous devons investir de l'argent. Lorsque l'électricité a été inventée, il a fallu longtemps avant que les régions rurales en profitent, et c'est malheureux. Les autres pays le font. L'Australie a pris le taureau par les cornes, il y a eu des hauts et des bas, mais cela avance. Elle a mis 40 milliards de dollars de côté pour créer un réseau national.

The other point I'd like to make is that, particularly in the rural areas, we're doing a very good job with small company creation and innovation. You may have seen the stats not long ago that Toronto created more technology jobs than Silicon Valley and New York combined last year. There is a lot of innovation going on. Even Google would be partnering or trying to buy, obviously, with some of these new ones.

In the rural areas, the issues, even from a regulatory point of view or national policy, should be to try and create these new connectivity centres and do it in a way that the small Internet service providers have a balanced, level playing field, even against the big guys. They're innovative, and they'll get in there and do things. That's a way to recognize the innovation but also help in the rural areas.

Remotely, there are some good things starting to happen, but we're going to have to spend more and more money. Even with that, we're starting to support flying drones, and they are being licensed right now to deliver health care and other parcels up into the North where the roads melt in the summer and you've got to do different things. But we need the communications. We need 5G.

I'm a little off track here, but it's relevant. First of all, it was announced yesterday that in Monaco they turned on 5G all over the city. They demonstrated it by flying drones around with people watching through virtual reality headsets, which you need 5G for.

Let's say we use today's technology to communicate between cars. If an autonomous car is going 60 kilometres an hour and it senses that the guy in front says, "I'm going to stop," by the time the signal gets to the next car and to the brakes, that car would have gone 4 feet before it even starts to stop. With 5G, it would have gone 2 inches. This is the difference between speed and what we call latency. So with 5G, as Stuart said, we need to get behind that. That's going to create all kinds of new structures in cities wanting to get there, local utilities and all the rest. Somehow that has to get onto the agenda.

[*Translation*]

Senator Cormier: Thank you for your presentations. My main concern is about funding and access to Canadian content in these amendments to the legislation.

My first question goes to you, Mr. Jack, and deals with the current Broadcasting Act. Broadcasters have to pay into various funds to help develop Canadian content. Given the decrease in

Je voulais dire aussi que, surtout dans les régions rurales, il y a beaucoup d'innovation et de création de petites entreprises. Vous avez peut-être vu les statistiques qui sont sorties récemment là-dessus, à savoir que, l'an dernier, Toronto a créé davantage d'emplois dans les nouvelles technologies que la Silicon Valley et New York confondues. Il y a beaucoup d'innovation qui se fait actuellement. Même Google est intéressé à nouer des partenariats avec ces nouvelles entreprises ou même à les racheter.

Dans les régions rurales, il va falloir prévoir, dans la réglementation ou dans une politique nationale, la création de ces nouveaux centres de connectivité de façon à ce que les petits fournisseurs de services Internet soient traités sur un pied d'égalité, même face aux géants du secteur. Les petits fournisseurs sont innovateurs, et ils vont vouloir participer. Ça sera donc une façon d'encourager l'innovation et d'aider les régions rurales.

Pour les régions éloignées, il y a de bonnes choses qui commencent à se faire, mais nous allons devoir y investir de plus en plus d'argent. Nous commençons déjà à encourager l'utilisation de drones pour offrir des soins de santé et pour livrer des colis dans le Nord, car en été, les routes ne sont plus enneigées et il faut faire les choses différemment. Les télécommunications, c'est important, et nous avons besoin de réseaux 5G.

Je sors un peu du sujet, mais c'est pertinent. Premièrement, on a appris hier qu'à Monaco, ils ont raccordé toute la ville au 5G. Ils l'ont prouvé en faisant voler des drones que les gens suivaient à l'aide de casques de réalité virtuelle. Vous avez besoin du 5G pour cela.

Supposons que nous utilisions la technologie d'aujourd'hui pour la communication entre les voitures. Si une voiture autonome roule à 60 km à l'heure et qu'elle détecte que le type devant elle va s'arrêter, le temps que le signal parvienne à la voiture suivante et aux freins, la voiture aura progressé de quatre pieds avant même de commencer à s'arrêter. Avec le 5G, la voiture n'aura progressé que de deux pouces. C'est toute la différence entre la vitesse et ce que nous appelons la latence. Donc, comme l'a dit Stuart, il faut aller de l'avant avec le 5G. Ça va permettre de créer toutes sortes de nouvelles structures dans les villes qui le veulent, les services publics locaux, et cetera. Il faut vraiment le faire.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Merci de vos présentations. Ma préoccupation majeure concerne le financement et l'accès au contenu canadien à l'intérieur de ces mécanismes de modification de la loi.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Jack, et concerne l'actuelle Loi sur la radiodiffusion. Les diffuseurs doivent injecter différents fonds qui aident le développement de

their advertising revenue and the scale of the advertising revenue of new companies that are not subject to that requirement, what should Canada be doing, in your opinion, to make sure that those funds, which help to support the development of Canadian content, are maintained?

Mr. Jack: It is about recognizing those international players and having them contribute. Even though they are located outside, they conduct their operations in Canada. One example is Netflix, others are YouTube, Google, et cetera. They may be international players, but they receive substantial sums of money from Canada. We recognize them. If they are Canadian companies reporting their annual financial reports to the CRTC, or to the new regulating agency, they provide equivalent services, just on other platforms. They also provide their annual financial statements so that we can see what income they derive from Canadian sources. At that point, it would be possible to impose equivalent programs, in terms of contributions either to the Canada Media Fund or to other available funds.

Senator Cormier: Along the same lines, one of the questions I have had since this study began is whether we should combine the Broadcasting Act and the Telecommunications Act. From the outset, I gathered that the Broadcasting Act focuses on content and the Telecommunications Act focuses on delivery and services. We have heard different positions on companies like Bell, for example, that now provide all the services, broadcasting services, mobile services and digital platforms. In your opinion, do we have to combine the two acts?

Mr. Jack: The companies are vertically integrated. We are seeing that integration more and more, both in Canada and in the United States. Content is essential, and the large companies' account statements —

Under the Body of European Regulators for Electronic Communications (BEREC) —that's ORECE in French — the Europeans still have the ICT Distribution and Electronic Services Act, vis-à-vis the Culture and Content Act. The piece of the puzzle that we call "content" is essential for the proper operation and viability of those companies. It must be said that, inevitably, if the two pieces of legislation are separated, there will be duplications and it will become too complicated. I suggest a single piece of legislation with the same players, making fair contributions, either in Canada or abroad.

[*English*]

The Chair: Are you saying that if you listen to somebody else broadcasting outside of Canada or watching, they have to be under this legislation?

contenu canadien. Depuis le constat de la diminution des revenus publicitaires et de l'ampleur des revenus publicitaires de nouvelles entreprises qui ne sont pas assujetties à cette obligation, quel moyen le Canada devrait-il prendre, à votre avis, pour assurer le financement de ces fonds qui aident à soutenir le développement de contenu canadien?

M. Jack : C'est la reconnaissance et la contribution de ces joueurs internationaux qui, même s'ils sont situés à l'extérieur, effectuent des opérations ici, au Canada. Netflix en est un exemple type, tout comme YouTube, Google, et cetera. Même si ce sont tous des joueurs internationaux, ils reçoivent des sommes importantes du Canada. On les reconnaît. Si ce sont des commerces canadiens qui reportent leurs rapports financiers annuels au CRTC ou à la nouvelle agence de réglementation, ils fournissent des services équivalents, mais sur d'autres plateformes. Ils fournissent aussi leurs états de compte annuels afin que l'on puisse voir quels sont les revenus provenant de sources canadiennes, et de là, il serait possible d'imposer des régimes qui ont une équivalence quant à la contribution, que ce soit au Fonds des médias du Canada ou à d'autres fonds disponibles.

Le sénateur Cormier : Dans le même sens, une des interrogations que j'ai, depuis le début de cette étude, est de savoir si nous devons combiner la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur les télécommunications. J'avais compris, au départ, que la Loi sur la radiodiffusion est axée sur le contenu, et que la Loi sur les télécommunications est axée sur le contenant et les services. On a entendu des positions diverses au sujet des entreprises comme Bell, par exemple, qui offrent maintenant tous les services, les services de diffuseur, les fournisseurs de services de mobilité, les plateformes numériques. À votre avis, faudrait-il réunir les deux lois?

M. Jack : Les compagnies sont intégrées de façon verticale. Que ce soit au Canada ou aux États-Unis, on remarque de plus en plus cette intégration. Le contenu est essentiel et l'état de compte de ces grandes sociétés...

Les Européens, sous l'Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) — BEREC en anglais — ont toujours ces ICT Distribution and Electronic Services Act par rapport à la Culture and Content Act. Ce morceau du casse-tête que l'on appelle « contenu » est essentiel au bon fonctionnement et à la viabilité de ces compagnies. Force est de constater qu'inévitablement, si l'on sépare les deux pièces de législation, on aura des recoupements et cela sera trop compliqué. Je suggère un seul cadre de loi avec les mêmes joueurs et des contributions équitables de la part de ceux-ci, que ce soit au Canada ou à l'étranger.

[*Traduction*]

Le président : Voulez-vous dire que quelqu'un qui diffuse à l'extérieur du Canada devrait être assujetti à la loi?

Mr. Jack: The distinction I draw is where there's functional equivalency, they are providing streaming services similar to our linear content that is regulated and provided by Canadian players — similar content over Netflix, YouTube, Google, whatever — and would be subject to the same regulatory regime in terms of equity.

The Chair: What's preventing Canadians or Canadian businesses from getting on YouTube? Jordan Peterson is doing really well on YouTube, and he's Canadian content.

Mr. Jack: So are you referring to individual content providers on the U.S. platform, or are you referring to companies that provide rival services to YouTube or Netflix?

The Chair: I'm just asking, why would YouTube be under any of these provisions? Maybe we should unleash them all and forget about subsidizing Canadian content.

Mr. Jack: To the detriment of Canadian content and the ability to have windows that express our cultural uniqueness.

The Chair: How do we know that's going to happen? Canadians can't compete, or they're not smart enough to compete in the North American economy?

Mr. Jack: I wouldn't frame it in those terms. I would frame it in terms of if you're providing services to Canadians that have equivalent characteristics. These are basically agglomerators of content around the world, but where they're providing streaming services equivalent to linear programming, that portion of the business that is functionally equivalent to services provided by Canadian distributors should be treated equitably.

The Chair: The same would apply in Canada, then? Because in Canada we subsidize some but not others. So we should level the playing field in Canada so that we'd have the same access for all Canadian providers that you're saying we need to have in the world framework. In other words, CBC gets a subsidy and nobody else does. Perhaps we should eliminate that so we have the same kind of equity in Canada that you're saying we should have against U.S. providers or European providers.

Mr. Jack: Senator, my comments were limited to the BDUs, the content distributors and the content producers.

M. Jack : C'est au niveau de l'équivalence fonctionnelle que je fais une distinction : si l'opérateur fournit un service en continu similaire à notre contenu linéaire qui, lui, est réglementé et offert par des acteurs canadiens — un contenu similaire à celui de Netflix, de YouTube, de Google ou Dieu sait quoi —, il devrait être assujetti à la même réglementation, par souci d'équité.

Le président : Qu'est-ce qui empêche les Canadiens ou les entreprises canadiennes d'utiliser YouTube? Jordan Peterson réussit très bien sur YouTube et c'est un contenu canadien.

M. Jack : Voulez-vous parler des fournisseurs de contenu individuels sur la plateforme américaine ou faites-vous référence aux entreprises qui fournissent des services rivaux à YouTube ou à Netflix?

Le président : Je demande simplement pourquoi YouTube devrait être visé par ces dispositions. Nous devrions peut-être supprimer toute la réglementation et cesser de vouloir subventionner le contenu canadien.

M. Jack : Cela se ferait au détriment du contenu canadien et de notre capacité à faire connaître nos caractéristiques culturelles uniques.

Le président : Est-ce vraiment ce qui se produirait? Les Canadiens sont-ils incapables de faire face à la concurrence ou est-ce qu'ils ne sont pas suffisamment intelligents pour soutenir la concurrence dans l'économie nord-américaine?

M. Jack : Je ne formulerais pas la situation de cette façon. Je parlerais plutôt de fournir aux Canadiens des services ayant des caractéristiques équivalentes. Ce sont essentiellement des agglomérateurs de contenu qui offrent leurs services dans le monde entier, mais lorsqu'ils fournissent des services de diffusion en continu équivalents à nos programmes linéaires, j'estime que la partie de ces activités qui représente l'équivalent fonctionnel des services fournis par les distributeurs canadiens devrait être traitée de façon équitable.

Le président : Il faudrait alors faire la même chose au Canada, n'est-ce pas? En effet, au Canada, nous subventionnons certains distributeurs, mais pas d'autres. Nous devrions unifier les règles au Canada pour que tous les fournisseurs canadiens aient l'accès dont ils ont besoin, d'après vous, à l'échelle mondiale. Autrement dit, CBC/Radio-Canada est subventionné et aucun autre distributeur ne l'est. Nous devrions peut-être supprimer cela pour que nous ayons au Canada les mêmes règles qui devraient s'appliquer également, d'après vous, aux fournisseurs américains ou aux fournisseurs européens.

M. Jack : Sénateur, mes commentaires portaient uniquement sur les EDR, les distributeurs et les producteurs de contenu.

Senator Gagné: Mr. Hutchison, first of all, thank you for your contribution to research and also all the work you've done with CANARIE, because all the universities and research communities did certainly benefit from that project. Congratulations.

You mentioned that it was really important to get the small businesses, cities and municipalities involved in all the work done in telecommunications. I was wondering how, if at all, the federal government should encourage the continued expansion of broadband infrastructure in Canada. Should they be involved, and how would they do that?

Mr. Hutchison: That's a great question and it's a follow-up from the other senator's question, which I didn't answer fully.

Let me just go back to CANARIE. Being around a table, we're not going to solve world hunger here, but those great questions. These are important things and it is great to get into policy issues, but it takes a while.

CANARIE came about because we had regional research networks. The federal government funds university research, basically, and they're paying all this cost for communications. So the question was twofold. They retained me in 1990, and it ended up being for three years, to pull together a steering committee to answer this question: What should Canada do to be a world leader in gigabit networking by 2000, in 10 years? Could we look at this model of university research infrastructure?

So I got 25 of my closest friends to start to talk, and I was immediately told by my friends in the federal government, "This is a federal program bill. If you need 25, you need 25 from every province." So I ended up with 250 people on the steering committee, which we broke down. I then created an executive committee, of course.

It took three years of arguing and debating and all the rest of it, but my point is we came up with a plan; it was a business model. At the time, there were only two national communication companies, Bell and Unitel, that became AT&T and then Rogers. They would not go into the same room together, ever, other than to shoot at each other in regulatory hearings. In the end, I had the two of them working together, along with Nordicity and others, putting a business plan together, a seven-year, billion-dollar business plan, and $900 million in service and in kind from the private sector, and $100 million from the feds.

La sénatrice Gagné : Monsieur Hutchison, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre recherche et pour tout le travail que vous avez fait avec CANARIE, parce que toutes les universités et tous les centres de recherche ont bien évidemment profité de ce projet. Félicitations.

Vous avez déclaré qu'il était très important que les petites entreprises, les municipalités et les villes participent à ce qui se fait dans le domaine des télécommunications. Je me demande comment le gouvernement fédéral devrait encourager le développement de l'infrastructure à large bande au Canada, si c'est le choix qui est fait. Devrait-il s'en occuper et comment le ferait-il?

M. Hutchison : C'est une excellente question qui prolonge la question posée par l'autre sénateur, à laquelle je n'ai pas fourni une réponse complète.

Permettez-moi de revenir à CANARIE. Nous sommes réunis et nous n'allons pas pouvoir supprimer la faim dans le monde, mais ce sont là de très bonnes questions. Ce sont des choses importantes et il est très utile de parler des questions d'orientation, mais cela prend du temps.

Le projet CANARIE a été créé parce que nous avions des réseaux de recherche régionaux. Le gouvernement fédéral finance la recherche universitaire, pour le dire en deux mots, et il assume tous les frais reliés aux communications. La question était donc double. Mes services ont été retenus en 1990 et ce projet a finalement duré trois ans; il s'agissait de constituer un comité directeur capable de répondre à cette question : que devrait faire le Canada pour être un chef de file mondial en matière de réseautage de gigabits d'ici 2000, dans 10 ans? Pourrions-nous examiner ce modèle d'infrastructure de recherche universitaire?

J'ai donc réuni 25 de mes amis les plus proches pour commencer les discussions et les amis que j'ai au sein du gouvernement fédéral m'ont immédiatement expliqué : « C'est un programme fédéral. Si vous avez besoin de 25 personnes, il vous en faut 25 de chaque province. » Je me suis donc retrouvé avec un comité directeur composé de 250 personnes, que nous avons divisé. J'ai alors créé un comité exécutif.

Il a fallu tenir des discussions, avoir des débats et tout le reste pendant trois ans, mais je peux dire que nous avons réussi à proposer un plan; c'était un modèle d'affaires. À l'époque, il n'y avait que deux entreprises nationales de communication, Bell et Unitel, qui est devenue AT&T et ensuite Rogers. Ces entreprises refusaient de se parler si ce n'est qu'elles se critiquaient pendant les audiences de l'organisme de réglementation. En fin de compte, j'ai réussi à faire travailler ensemble ces deux entreprises, avec Nordicity et d'autres, et à élaborer un plan d'affaires de 1 milliard de dollars sur sept ans, dont 900 millions étaient fournis en services et en nature par le secteur privé et 100 millions venaient du gouvernement fédéral.

My point is that we did that and came together with an idea for governance, a business plan and then retained good management such that this has been doing very well for 25 years. I think that's the only way that we may solve some of these other issues that you raise, senator, on how we do the North. I keep saying, "Why don't we try health care?" I think it would be almost impossible to say, "Why don't we do Canada?" That would be ideal. Australia did it, but I think it's so far from reality at the moment.

So we could take one of the two, the North or health care — they're both quite different in size, but they are both tremendously important — and say, "Let's do a CANARIE-type thing and start off with an effective consultation." The reason I say that CANARIE was effective, it is not because they retained me but because they retained somebody like me, with entrepreneurial background and the ability to pull people together. But it wasn't the government, the public service, saying they want to chair this thing and another notch on their belt and away they go, and then we all just go to rooms and talk.

It was the public-private sector, universities. The governance in CANARIE was 50 per cent from the private sector, 50 per cent from the university world, and because nobody trusted each other, there was one more. So there's a balance. The one more every year changes from private sector to university. For 25 years, they still don't trust each other, but they haven't changed that structure.

I believe we need to do that kind of thing. It's not a royal commission, but at the end of the line the federal government was holding a pot of money, and it's amazing how people come to the table when you do that. That was evidenced by the Smart Cities Challenge they ran.

I think it's a way to come at both of those. I believe it could be done. It takes a lot of discussion and initially nobody believes anybody, but it can be done. I think that's a way to get there. It's going to cost money, but you can nibble away at the $60 billion. I wouldn't even put it up initially. It is about our goal here. How are we going to solve the North communications issue or the cities or all the rest?

On the cities side, I think the Smart Cities Challenge makes a lot of sense or things like that. I was a founding chair and co-created i-Canada, which was done seven years ago. This is a national association, kind of a consortium. If you look at the

Je veux simplement dire que nous avons réussi ce projet et que nous avons proposé une idée pour la gouvernance, un plan d'affaires et que nous avons ensuite retenu les services de bons administrateurs de sorte que ce projet fonctionne très bien depuis 25 ans. Je pense que c'est la seule façon de résoudre les autres problèmes que vous mentionnez, sénateur, pour ce qui est du Nord. Je dis toujours : « Pourquoi ne pas essayer de le faire pour la santé? » Il serait presque impossible de dire : « Pourquoi ne pas le faire pour le Canada? » Ce serait l'idéal. L'Australie l'a fait, mais c'est encore loin d'être une réalité pour le moment.

Nous pourrions prendre un de ces deux grands problèmes, le Nord ou la santé — ce sont deux problèmes d'ampleur très différente, mais ils sont extrêmement importants — et dire : « Faisons un peu comme pour CANARIE et commençons par organiser une véritable consultation. » Je dis que le projet CANARIE a donné des résultats, mais ce n'est pas parce qu'il a retenu mes services, mais parce qu'ils ont retenu les services de quelqu'un comme moi, qui avait une formation commerciale et la capacité de faire travailler les gens ensemble. Cela n'a pas été confié au gouvernement ni à la fonction publique, parce que les responsables auraient dit qu'ils voulaient présider cette chose, faire avancer leur carrière et répartir les gens dans différentes salles pour qu'ils se parlent.

C'était les universités et les secteurs privé et public. La gouvernance de CANARIE provenait pour moitié du secteur privé, et pour moitié du monde universitaire; de plus, étant donné que personne ne faisait confiance à personne, il y en avait un de plus d'un côté. Il y avait donc un équilibre. Le membre supplémentaire alternait chaque année entre le secteur privé et les universités. Cela fait 25 ans que cela dure et ils ne se font toujours pas confiance, mais ils n'ont pas modifié la structure.

Je pense que c'est ce genre de chose qu'il faut faire. Ce n'est pas une commission royale, mais il y avait le fait que le gouvernement fédéral offrait des fonds et il est toujours surprenant de constater que les gens sont prêts à discuter lorsque vous leur offrez ce genre de chose. C'est ce qu'a montré le défi « Villes intelligentes ».

Je crois que ce serait une façon de s'attaquer à ces deux problèmes. Je pense que cela pourrait se faire. Il faut qu'il y ait beaucoup de discussions et au départ personne ne fait confiance à personne, mais cela est possible. Je crois que c'est une façon de régler tout cela. Cela va coûter de l'argent, mais l'on pourrait utiliser petit à petit ce montant de 60 milliards de dollars. Je ne proposerais pas un tel montant au départ. Il faut parler du but que nous nous donnons. Comment allons-nous résoudre la question des communications dans le Nord, ou celle que posent les villes et tout le reste?

Pour ce qui est des villes, je crois que le défi « Villes intelligentes » est une excellente chose. J'étais président fondateur et j'ai aidé à créer i-Canada, ce qui s'est fait il y a sept ans. C'est une association nationale, une sorte de consortium. Si

website right now, it's not very good because it's lying idle because we have now created i-Valley in Nova Scotia to get something going in rural communities. We have 10 rural communities in Annapolis Valley where locals have put in some money and there is some federal money. They're now going to be, we hope, the first globally certified ISO standard smart region as a way of dealing with small rural communities.

We did i-Canada because seven years ago I had been working in the U.K. and the U.S., and they had come out with the Smart Cities Challenge. The way cities budget every year, councillors hate to raise taxes, so they tell staff, "Do your budget for next year and you can go up 1 per cent." Well, where do you get a transformation fund or anything like that when you have to go up only 1 per cent?

As soon as the federal government says, "Here is a $50 million prize," two things happen. They all come together. There were 200 submissions finally. We can never get the previous government to even spell the words "smart city," never mind do anything. So with i-Canada, although I created a council of governors, it could only be a mayor or CEO on the council. And they're still there. The mayors of Edmonton, Surrey, Halifax, all across, lobbied to do this. I think by doing something like that, you get something going in the cities.

The federal government can kind of camouflage it by saying, "We are not getting into the broadband question, but we will give you money to become a smarter city." The first thing they are going to do is that, so that's a way to do it.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Thank you very much for your very enlightening presentations that are both interesting and troubling at the same time. At a time when the federal government is investing billions of dollars in conventional infrastructure, bridges, roads and highways, the impression is that there is little in the way of technology and the infrastructures of the future. It only happens on occasion in regions that exert a little pressure, so they go and put up a tower.

Where is Canada in terms of other countries? Are we at the bottom of the class? Are we near the top? Where does Canada rank in terms of these technological advances?

Mr. Jack: My answer is that it is 50/10 for download and upload. That is not all bad. It is competitive and it is exactly what communities across the country need. Among OECD countries, Canada does not have policies that structure the

vous visitez maintenant ce site web, vous constaterez qu'il n'est pas très bon parce qu'il n'est pas utilisé et parce que nous avons créé maintenant i-Valley en Nouvelle-Écosse pour faire bouger les communautés rurales. Il y a dans la vallée de l'Annapolis 10 communautés rurales où les gens ont investi, tout comme le gouvernement fédéral. Nous espérons que ces collectivités vont devenir la première région intelligente à obtenir un certificat correspondant à la norme ISO mondiale, et ainsi régler les problèmes des petites collectivités rurales.

Nous avons fait i-Canada parce qu'il y a sept ans, je travaillais au Royaume-Uni et aux États-Unis et ils ont imaginé le défi « Villes intelligentes ». Les villes établissent un budget chaque année et les conseillers n'aiment pas augmenter les impôts alors ils disent à leur personnel : « Établissez le budget de l'année prochaine avec une augmentation de 1 p. 100 ». Eh bien, comment peut-on constituer un fonds pour la transformation ou quelque chose du genre lorsque le budget n'est augmenté que de 1 p. 100?

Dès que le gouvernement fédéral annonce : « Voici un prix de 50 millions de dollars », il se produit deux choses. Tout le monde se réunit. Nous avons finalement reçu 200 demandes. Le gouvernement précédent n'était même pas capable d'épeler les mots « Villes intelligentes », et encore moins de faire quoi que ce soit. De sorte qu'avec i-Canada, même si j'ai créé un conseil composé de gouverneurs; il fallait être maire ou PDG pour être membre du conseil. Ils sont toujours là. Les maires d'Edmonton, de Surrey et d'Halifax, de toute la région, ont fait du lobbying pour obtenir tout cela. Je crois qu'en lançant une initiative de ce genre, il y a des choses qui se passeraient dans les villes.

Le gouvernement fédéral peut camoufler un peu les choses en disant : « Nous ne nous occupons pas de la question des larges bandes, mais nous vous donnerons de l'argent si vous devenez une ville intelligente. » C'est la première chose qu'ils vont faire de sorte que oui, c'est une façon de faire les choses.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Merci beaucoup pour vos présentations très éclairantes et à la fois intéressantes et préoccupantes. Au moment où le gouvernement fédéral investit des milliards de dollars dans les infrastructures conventionnelles, ponts, chaussées et routes, on a l'impression qu'il y en a peu en matière de technologies et d'infrastructures d'avenir. Il ne s'en fait qu'à l'occasion dans des régions où il y a un peu de pression, où on va installer une tour.

Où se situe le Canada par rapport aux autres pays? Est-il le dernier de classe? Le Canada est-il dans les premiers? Quel rang occupe le Canada par rapport à cette avancée technologique?

M. Jack : Je vais vous répondre que c'est 50/10, *downstream*, *upstream*. Il n'y a rien de mal à cela. C'est compétitif et c'est exactement ce dont ont besoin les communautés partout au pays. Par rapport aux pays de l'OCDE, le Canada n'a pas de politiques

objective. The objective of 50 megabits per second was created by the CRTC, which maintains 50/10 as an objective, a standard. So it is rather unusual for a regulatory body to establish policies and for ISED to follow those policies. Usually, the European countries have policies with well-established sections. For example, they are at 10/2 and they will move to 25/2 in a year with an investment of such and such. The policy includes everything. The fund is permanent. These are not programs like Connecting with Canadian Communities or Connect to Innovate that come and go in two years. This is a permanent policy with permanent funds so that the objectives can be achieved. The funds are established by their respective communications ministries

Senator Boisvenu: Canada is lagging behind other countries. Is that because of a lack of competition? Communications technology rests with three or four companies. We do not have a lot of small suppliers. Do we have little in the way of innovation because of a lack of competition or a lack of government investment?

Mr. Jack: Canada's telecommunications networks are as good as, if not better than, those in other countries from the perspective of reliability, and so on. Mr. Hutchison was talking about latency earlier, in terms of Bell, Rogers, Telus, and all the national companies, Eastlink and Vidéotron.

Senator Boisvenu: So the problem is with investment?

Mr. Jack: No, I would not say that. Especially in rural areas, even where the infrastructure is in place, it costs 40 per cent more, kilometre for kilometre, in Canada than in the United States.

Senator Boisvenu: Because of the lack of competition or because of the regulations?

Mr. Jack: No, because of the population density. The costs of setting up and operating a network are higher in Canada. Despite that, we have networks that rival the best in the world. The costs of the services to subscribers reflects those costs in part.

Senator Boisvenu: Density.

Mr. Jack: In the Canadian model, the government does not provide the networks or the services. We subsidize those who do. As for financing, we must open up the access to financing for all those who can provide the services.

Senator Boisvenu: Mr. Hutchison, you said that we are a long way behind in terms of 5G. You mentioned automated cars. We undertook a study on that subject last year and we saw that Canada was somewhat behind in developing those technologies.

qui structurent cet objectif. L'objectif des 50 mégabits par seconde a été créé par le CRTC, qui maintient le 50/10 comme un objectif, une norme. Donc, c'est plutôt inusité qu'une agence de réglementation établisse les politiques et ISDE suit ces politiques. Habituellement, les pays européens ont des politiques avec des tranches bien établies. Par exemple, ils sont à 10/2 et ils passeront à 25/2 une autre année avec tel investissement. C'est une politique qui encadre le tout. Il s'agit d'un fonds permanent. Ce ne sont pas les programmes Connexion avec les collectivités canadiennes et Brancher pour innover, qui sont établis et qui disparaissent dans deux ans. C'est une politique permanente avec des fonds permanents pour atteindre des objectifs. Ces fonds sont établis par leur ministère des communications respectif.

Le sénateur Boisvenu : Le Canada accuse un retard par rapport à d'autres pays. Est-ce lié à un manque de compétition? La technologie en matière de communication est contenue dans trois ou quatre compagnies. On n'a pas beaucoup de petits fournisseurs. Est-ce en raison d'un manque de compétition qu'il y a peu d'innovations ou qu'il y a un manque d'investissement de la part des gouvernements?

M. Jack : Des réseaux de télécommunication au Canada sont aussi bons, sinon meilleurs que dans d'autres pays du point de vue de la fiabilité, et cetera. On parlait de latence tantôt avec M. Hutchison en ce qui concerne Bell, Rogers, Telus, et tous les bureaux nationaux, Eastlink et Vidéotron.

Le sénateur Boisvenu : Donc, c'est un problème d'investissement?

M. Jack : Non, je ne dirais pas cela. Kilomètre pour kilomètre, surtout dans les zones rurales où l'infrastructure est en place, cela coûte 40 p. 100 de plus au Canada qu'aux États-Unis.

Le sénateur Boisvenu : À cause du manque de compétition ou de règlements?

M. Jack : Non, à cause de la densité de la population. Les coûts d'établissement et de fonctionnement du réseau sont plus élevés au Canada. Malgré cela, on a des réseaux qui sont égaux aux meilleurs dans le monde. Le coût des services aux abonnés reflète en partie ces coûts.

Le sénateur Boisvenu : La densité.

M. Jack : Dans le modèle canadien, le gouvernement ne fournit pas ces réseaux ni les services. On subventionne les joueurs. En ce qui a trait aux fonds, il faut ouvrir l'accès aux fonds pour l'ensemble des joueurs qui peuvent offrir ces services.

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Hutchison, vous avez dit qu'on avait beaucoup de retard au niveau du 5G. Vous avez parlé de la voiture autonome. L'an dernier, on a mené une étude à ce sujet et on a vu que le Canada accusait un certain retard dans le

According to the real experts, autonomous vehicles are ready and waiting for us. So we might have the autonomous vehicles, but we apparently do not have the technological support to use them with any regularity. Is that the case?

Mr. Hutchison: Thank you for the question, senator.

[*English*]

Let me go back to the first part of your question as well and then I'll come back.

I have a slightly different view than my friend. I started my life working at Bell. In fact, I even worked for Ontario Northland Communications up in the North.

The fact is that over the years, we have created, as has the United States, a communications environment of regulated monopolies and duopolies. That is a fact. We have been doing a lot of things to open it up and to keep pushing.

The fact is that if you read independent studies of us nationally — and I will come back to the population density issue because it is important — we will be sitting, in various measures, at number 20 in the world. We used to be down around number 30. We are not in the top tier when the OECD or Harvard or other organizations do national measures.

Now, there are a few measure issues: cost, penetration and performance, namely, the bandwidth.

I have done a lot of work in Kazakhstan. Kazakhstan has even less density than we have. Australia doesn't have much population density. Australia bit the bullet.

You are absolutely right that we spend a lot of money, and we have to, on roads, bridges and everything else. A lot of people — and certainly politicians as well, because they are citizens — if you say "infrastructure," broadband doesn't come to mind. People think of roads and bridges because we are used to that. We have so much per mile and all the rest of it, and we have great roads pretty well.

If you tell someone you need $60 billion for broadband, and if you told them you needed $60 billion for roads and bridges — I don't know what we spend, but that wouldn't be a problem — they don't think of it in the same terms.

As to density and all the rest, there is no question that it costs more here per person when you get into the rural areas. I'm not sure that is a reason, though, for leaving all these dead spots out

développement de ces technologies. Selon les grands spécialistes, la voiture autonome est à nos portes. Donc, on aurait des voitures autonomes, mais on ne disposerait pas du support technologique pour les utiliser sur une base régulière. Est-ce exact?

M. Hutchison : Merci de votre question, sénateur.

[*Traduction*]

Permettez-moi de revenir également à la première partie de votre question et je reviendrai ensuite sur cet aspect.

J'ai un point de vue différent de celui de mon ami. J'ai commencé à travailler pour Bell. En fait j'ai même travaillé pour Ontario Northland Communications dans le Nord.

Le fait est que nous avons créé progressivement, comme l'ont fait les États-Unis, un environnement de communications composé de duopoles et de monopoles réglementés. C'est un fait. Nous avons souvent essayé d'ouvrir ce marché et nous continuons à essayer.

Le fait est que si vous lisez les études indépendantes qui parlent de nous — et je reviendrai à la question de la densité démographique parce qu'elle est importante — nous nous situons selon diverses mesures, au 20e rang dans le monde. Nous étions auparavant au 30e rang environ. Nous ne sommes pas dans le premier tiers selon les mesures nationales qu'effectue l'OCDE, Harvard ou d'autres organisations.

Il est vrai que les mesures retenues posent quelques problèmes : coût, pénétration et performance, c'est-à-dire, largeur de bande.

J'ai beaucoup travaillé au Kazakhstan. Le Kazakhstan est encore moins peuplé que nous. La densité démographique est très faible en Australie, mais ce pays ne s'est pas avoué vaincu.

Vous avez tout à fait raison de dire que nous dépensons beaucoup d'argent pour les routes, les ponts et tout le reste. Pour la plupart des gens — et bien évidemment, pour les politiciens également, parce que ce sont des citoyens —, si l'on parle d' « infrastructure », on ne pense pas à la large bande. Les gens pensent aux routes et aux ponts parce que nous sommes habitués à penser de cette façon. Nous disposons d'un certain montant par kilomètre et tout le reste et nous avons d'assez bonnes routes.

Si vous dites à quelqu'un que vous avez besoin de 60 milliards de dollars pour les larges bandes, et que vous leur disiez que vous aviez besoin de 60 milliards de dollars pour les routes et les ponts — je ne sais pas ce que nous dépensons exactement, mais cela ne serait pas un problème — les gens ne pensent pas à ces deux choses dans les mêmes termes.

Quant à la densité et tout le reste, il est évident que les coûts par personne augmentent lorsqu'il s'agit des régions rurales. Je ne crois pas toutefois que cela justifie toutes ces zones mortes

in rural areas. I am not talking about the northwest or other places. I'm talking Caledon and Ottawa. You can get way out into the rural areas here and there are dead spots.

We have people in Toronto who don't have the Internet. Generally they are poorer people and parents cannot afford it. The kids either have to go next door to do their homework, because the school says they have to do it on their computer, or go to Tim Hortons. How demeaning is that for kids to even admit that they don't have the money.

I believe there are two issues. There is the social issue of getting in people's heads that this is really important from both the social and economic development points of view. And then we have to put a couple of extra digits on this thing.

We have to have a coming together. It is not to shoot at Bell and Rogers. They have made tremendous investments. They do a tremendous amount for society. Some would argue they are just using the tax they get from the user for mental health and all the rest. So be it. I am not getting into that. That is good stuff.

But we have to solve the issue. The markets are continuing to open up. We are facing a bully in the United States. He will keep playing games, and who knows where the rest will go in the future. So we've got to be even more competitive. It took 60 years before the high-tech industry got to the point where we are now creating more jobs in Toronto than Silicon Valley and San Francisco. It takes a long time.

This is where I argue for coming together with the right people to do a CANARIE-type of thing. This is not to shoot at the incumbents; everyone has to be at the table. They have to say, "We are all Canadians, and we have to solve this."

Senator Griffin: I had a couple of great questions, but they have already been asked and you have already answered them. My issues were primarily related to rural areas and cost, because I come from Prince Edward Island. We pay a lot for our Internet service there.

Mr. Hutchison: You sure do.

Senator Griffin: The reason has already been given, so I will pass.

Senator Galvez: I have a question for Mr. Hutchison and Mr. Jack. It will be outside the box, because this subject is complex and outside my expertise, but I want to understand.

que l'on trouve dans les secteurs ruraux. Je ne parle pas du nord-ouest ou d'ailleurs, je parle de Caledon et d'Ottawa. Vous pouvez aller dans ces régions rurales et vous trouverez des zones non couvertes.

Il y a des gens à Toronto qui n'ont pas Internet. Ce sont en général des personnes pauvres et des parents qui ne peuvent pas se le payer. Les enfants doivent aller chez le voisin faire leurs devoirs parce que l'école exige qu'ils le fassent sur un ordinateur ou ils se rendent chez Tim Horton. N'est-il pas humiliant que ces enfants soient obligés d'admettre qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire?

Je pense qu'il y a deux aspects. Le premier est l'aspect social, qui consiste à faire comprendre à la population que cet aspect est très important du point de vue du développement économique et social. Il faut ensuite ajouter un certain nombre de zéros.

Il faut que tout le monde collabore. Il ne s'agit pas de critiquer Bell et Rogers. Ces entreprises ont fait des investissements considérables. Elles font énormément de choses pour la société. Il y en a même qui diraient qu'elles utilisent les revenus qui proviennent des utilisateurs pour financer la santé mentale et le reste. C'est très bien. Je ne vais pas aller dans les détails. C'est une bonne chose.

Il faut néanmoins régler ce problème. Les marchés continuent de s'ouvrir. Il y a aux États-Unis une entreprise qui veut nous intimider. Elle va continuer de faire ce qu'elle peut, et qui sait comment les choses vont évoluer? Nous devons donc être encore plus compétitifs. Il a fallu 60 ans à l'industrie de la haute technologie pour en arriver à un point où Toronto crée davantage d'emplois que la Silicon Valley et que San Francisco. Cela prend beaucoup de temps.

C'est pourquoi je propose de réunir les gens qu'il faut pour lancer un projet du genre CANARIE. Ce n'est pas que je veuille critiquer les gens en place, tout le monde doit participer aux discussions. Ils doivent dire : « Nous sommes tous des Canadiens et il faut régler ce problème. »

La sénatrice Griffin : Je voulais poser d'excellentes questions, mais elles ont déjà été posées et vous y avez déjà répondu. Mes questions touchaient principalement les régions rurales et le coût des services, parce que je viens de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous payons très cher notre service Internet.

M. Hutchison : Effectivement.

La sénatrice Griffin : On a déjà dit pourquoi. Je vais donc m'arrêter là.

La sénatrice Galvez : J'ai une question qui s'adresse à M. Hutchison et à M. Jack. Elle n'est pas classique, parce que le sujet est complexe et qu'il ne touche pas un domaine que je connais. Je veux toutefois comprendre.

I am fond of smart cities. Because I am a geek, I like technology. It facilitates many things in life and equalizes some social differences. At the same time, Dublin is a smart city. We want Toronto and Montreal to become smart cities. You talked about Austin, Texas. These are cities close to water.

Recent studies have said that with climate change, there is a lot of flooding, and Internet infrastructure is vulnerable — cables and optic fibres. They expect that in the next 10 years thousands of miles of cables will be unusable because of flooding. That has already happened in New York and Houston.

Will we favour wi-fi satellites? Is someone thinking about the danger we will put on this new $60 billion infrastructure that we are planning to construct?

Mr. Hutchison: That is a great question. There are all kinds of names for tomorrow's cities, and it confuses the market, too. There are about 20 definitions for smart cities: intelligent community, sustainable, and resilient is a word that is coming up now too.

Holland has no problems with flooding. It is a country basically below sea level, and they have come around with flood control and management. It is unbelievable the things they have done, and cities on the coast will have to do that kind of thing. Long term, a lot of those problems can be solved properly. Short term, there will continue to be problems. People will have to understand that when you are putting — it doesn't matter about fibre, as there is a lot of fibre under the sea except it is waterproof. They have to waterproof it all, in a sense.

Waterfront Toronto was not allowed to create a new housing area right next to the Don Valley until they spent $100 million creating what are essentially berms. They're better-looking dykes, but they look like parks. They are now spending $1 billion on the Port Lands to do the same thing there, which is rerouting rivers and everything else. People have to recognize that.

Even wi-fi and radio things are on towers, and then they come down into little electrical boxes and connections to fibre. The whole thing can be solved, but they have to smarten up and really do it. I think they will start to put their mind to it now with all these problems.

Senator Galvez: Who is putting their mind into it, which authority?

J'aime bien les villes intelligentes. Je suis une maniaque d'informatique et j'aime bien la technologie. Cela facilite beaucoup de choses dans la vie et atténue les différences sociales. Néanmoins, Dublin est une ville intelligente. Nous voulons que Toronto et Montréal deviennent des villes intelligentes. Vous avez parlé d'Austin, au Texas. Ce sont des villes qui sont situées à proximité de l'eau.

Selon des études récentes, le changement climatique va entraîner de nombreuses inondations et l'infrastructure d'Internet est vulnérable — ce sont des câbles et des fibres optiques. On pense qu'au cours des 10 prochaines années, il y aura des milliers de kilomètres de câbles qui ne pourront être utilisés à cause des inondations. Cela s'est déjà produit à New York et à Houston.

Allons-nous préférer les satellites pour le WiFi? Quelqu'un a-t-il réfléchi au danger d'investir 60 milliards de dollars de plus dans l'infrastructure que nous prévoyons construire?

M. Hutchison : C'est une excellente question. On utilise toutes sortes de noms pour les villes de demain et cela trouble également le marché. Il y a une vingtaine de définitions de ce qu'est une ville intelligente; collectivité intelligente, durable et résiliente, ce sont des mots qui apparaissent maintenant.

En Hollande, il n'y a pas eu de problème avec les inondations. C'est un pays dont la plus grande partie est située en dessous du niveau de la mer et il a réussi à gérer et à contrôler les inondations. Ce pays a fait des choses incroyables et les villes situées sur la côte devront faire la même chose. À long terme, la plupart de ces problèmes peuvent être résolus de façon satisfaisante. À court terme, il y aura toujours des problèmes. Les gens devront comprendre que, lorsque vous placez — cela ne concerne pas la fibre optique, parce qu'il y a beaucoup de fibres dans la mer, mais c'est une matière imperméable. Il faudra tout rendre imperméable.

Waterfront Toronto n'a pas été autorisé à lancer un projet de logements près de Don Valley, au bord du lac, tant qu'il n'aura pas dépensé 100 millions de dollars à construire ce qui est essentiellement des digues. Ce sont des digues améliorées, qui ressemblent à des parcs. Ils sont en train de dépenser 1 milliard de dollars sur les terrains portuaires pour faire la même chose, à savoir déplacer les rivières et tout le reste. Il faut que les gens en soient conscients.

Même les ondes radio et le WiFi utilisent des tours et elles arrivent ensuite dans des petites boîtes électriques connectées à la fibre. Tous ces problèmes peuvent être réglés, mais il faut y réfléchir et agir. Je crois que maintenant les gens vont y penser avec tous ces problèmes.

La sénatrice Galvez : Qui va leur dire d'y réfléchir, quel ordre de gouvernement?

Mr. Hutchison: It will be all of them in a combination of federal, provincial and city funding to be able to figure it out — even the insurance companies. After the Bow River flooding in Calgary, the insurance companies started to say, "Wait a minute. We are not paying for your house. That's a city problem. They shouldn't have let you build there, because they know it is a flood zone." People were pointing fingers, but they will all get involved.

[*Translation*]

Senator Galvez: Mr. Jack, I do not understand. The relationship between the developers, the distributers and the broadcasters of content is very complex. You are proposing that a single piece of legislation should cover all those aspects, but we have heard from other witnesses who say that content is one thing and the means of transmission is another. Clearly the expertise and the technical and cultural needs are very different. If I understand correctly, the content depends on the region, on the culture. It is very local. What transmits the content is the technology and the engineering. Those are two completely different things. I am wondering if a single act can really cover it all. Would it not be better to have separate legislation?

Mr. Jack: As I spent part of my career on the commission, I have no firm opinion. From a commercial point of view, if Canadian audiovisual content is built into the business plans of vertically integrated companies such as Vidéotron, Rogers, Bell and Shaw, all the big companies with 98 per cent of the market, how can we tease out the part dealing with content from the entirety of their communications activities?

From a commercial point of view, it is almost impossible. That does not prevent us from having legislation on the commercial content in all its forms, such as theatre, video, or anything else. But to capture the vertically integrated companies, we have to recognize that content is an integral part of their activities. It is almost impossible to isolate it and regulate it differently.

[*English*]

The Chair: Mr. Hutchison, could you comment on that question as well?

Mr. Hutchison: That is interesting. When it comes to acts and that sort of thing, I am a bit of a neophyte. Being a private-sector guy, I tend to go along with some of the thoughts that say, "Let's put it up in the air and see how we do," because we are pretty innovative. My cultural friends would kill me, but as Mr. Jack would say, it is getting difficult to separate some of these things. Smarter people than me would know how you might be able to measure some of the content activities.

M. Hutchison : Il y aura une combinaison de tous les ordres de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, qui vont réfléchir à ces choses — même les sociétés d'assurance. Après l'inondation de la rivière Bow à Calgary, les compagnies d'assurance ont commencé à dire : « Un instant. Nous n'allons pas vous rembourser votre maison. C'est un problème municipal. Ils n'auraient jamais dû vous laisser construire dans cette zone, parce qu'ils savaient que c'est une zone inondable. » Les gens ont cherché des coupables, mais ils vont tous devoir collaborer.

[*Français*]

La sénatrice Galvez : Monsieur Jack, je ne comprends pas. La relation entre les développeurs, les distributeurs et les diffuseurs de contenu est très complexe. Vous avez proposé qu'une seule loi couvre tous ces aspects, mais on a entendu d'autres témoins qui disent que le contenu est une chose et le moyen de transmission en est une autre. Effectivement, l'expertise et les besoins techniques et culturels sont très différents. Si je comprends bien, le contenu dépend de la région, de la culture. C'est très local. Le véhicule de transmission du contenu, c'est de la technologie et de l'ingénierie. Ce sont deux choses complètement différentes. Je me demande si une loi peut vraiment couvrir tout cela. Vaudrait-il mieux avoir une séparation au niveau de la législation?

M. Jack : Comme j'ai passé une partie de ma carrière au conseil, je n'ai pas d'avis ferme. D'un point de vue commercial, si le contenu canadien audiovisuel est impliqué dans le plan d'affaires des compagnies verticalement intégrées telles Vidéotron, Rogers, Bell et Shaw, toutes ces grandes compagnies qui accaparent 98 p. 100 du marché, comment peut-on soutirer la partie du contenu de l'ensemble de leurs activités en communication?

Sur le plan commercial, c'est presque impossible. Cela n'empêche pas d'avoir une législation sur le contenu commercial qui inclurait toutes les formes, que ce soit le théâtre, le secteur audiovisuel ou autre, mais pour capter les compagnies intégrées de façon verticale, il faut reconnaître que le contenu est imbriqué dans leurs activités. C'est quasiment impossible de soutirer et de réglementer cela de façon différente.

[*Traduction*]

Le président : Monsieur Hutchison, pourriez-vous également faire un commentaire sur cette question?

M. Hutchison : C'est intéressant. Lorsqu'il s'agit d'agir, je dirais que je suis un néophyte. Je viens du secteur privé, j'ai tendance à faire partie des gens qui disent : « Posons le problème et voyons comment nous pouvons le régler », parce que nous sommes assez innovateurs. Mes amis du secteur culturel m'en voudront beaucoup, mais, comme le dirait M. Jack, il est parfois difficile de faire ce genre de distinction. Des gens plus intelligents que moi pourraient peut-être vous dire comment il est possible de mesurer certaines activités de contenu.

When I am down in the field trying to create a new community and, in that particular case, Bell and Rogers don't want to do what my RFP said someone has to do, it's a third party that wants to do it. They have their broadcast licences, but even so, they will be creating content. Most of it will be local, but they will be creating content. Some of it may be interesting to other communities, and it may go national. But they have to do it in order to create the smarter communities. That is a very difficult question.

Senator Galvez: Let's say we have a general communications act, but we have seen so many bills that have two or three parts. Could it be one but where the two separate things are there?

Mr. Hutchison: I think that is what Stuart is saying, put it into one but some parts relate to fibre and what it looks like and others to some of the cultural issues.

When I listen to the CB — notwithstanding that I am in the private sector — everyone should be the same. There is a national knitting together on some of the things they do that would be hard to get a lot of advertising for. You get those issues as well, of course.

The Chair: Thank you for your presentations. This has been an interesting discussion.

We will suspend for a minute so we will be able to say goodbye to our guests and thank them for coming personally. Then we will spend about five minutes in an in camera meeting to approve future witnesses and discuss how to organize ourselves.

(The committee continued in camera.)

Lorsque je suis sur le terrain et que j'essaie de créer une nouvelle collectivité et que, dans ce cas particulier, Bell et Rogers ne veulent pas faire ce que la DP leur demande, c'est un tiers qui souhaite le faire. Ces sociétés ont des licences de diffusion, mais même dans ce cas, elles vont créer du contenu. La plus grande partie sera locale, mais elles vont être obligées de créer du contenu. Il y a peut-être une partie de ce contenu qui intéressera d'autres collectivités et même peut-être le pays tout entier, mais elles vont être obligées de le faire pour créer des collectivités intelligentes. C'est une question très complexe.

La sénatrice Galvez : Supposons que nous ayons une loi générale sur les communications, mais nous avons vu tellement de projets de loi qui contiennent deux ou trois parties. Pourrions-nous en avoir une, mais alors où se situeraient les deux autres aspects.

M. Hutchison : Je crois que c'est ce que dit Stuart, il faut placer tout ceci dans une loi, mais certaines parties concernent la fibre optique ainsi que les structures et d'autres, les questions culturelles.

Lorsque j'écoute les DC — même si je fais partie du secteur privé — je dirais que tout le monde doit avoir les mêmes droits. Il y a des choses qui forment le tissu national avec lesquelles il serait difficile de vendre de la publicité. Il est évident que ces genres de problèmes se posent.

Le président : Merci pour vos exposés. Nous avons eu une discussion intéressante.

Nous allons suspendre la séance pendant un instant pour prendre congé de nos invités et les remercier d'être venus en personne. Nous allons ensuite siéger cinq minutes à huis clos pour approuver la liste des autres témoins et parler de l'organisation de nos travaux.

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2018

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m. to examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: The Standing Senate Committee on Transport and Communications is called to order.

Last June, the Senate authorized the committee to examine and report on how the three federal communications statutes, Telecommunications Act, the Broadcasting Act and the Radiocommunication Act can be modernized.

This evening we continue this special study. I would like to welcome our witnesses. From Innovation, Science and Economic Development Canada we have Ms. Pamela Miller, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch; and Aline Chevrier, Senior Director, Spectrum Licensing and Auction Operations. And from Canadian Heritage, we have Thomas Owen Ripley, Director General, Broadcasting and Digital Communications Branch; and Drew Olsen, Director, Marketplace and Legislative Policy.

Thank you for attending. Mr. Ripley, please.

[*Translation*]

Thomas Owen Ripley, Director General, Broadcasting and Digital Communications Branch, Canadian Heritage: Mr. Chair, you made the introductions. First, I would like to thank you for inviting us to appear before the committee this evening. We're pleased to talk about the review of communications legislation announced by the government.

[*English*]

As it is a joint review, we propose to jointly walk you through the issues and associated processes this evening. My colleague Pamela will begin by talking about the impetus for the review and the telecommunications issues at play.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier la façon de moderniser les trois loisfédérales sur lestélécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte la séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

En juin dernier, le Sénat a autorisé le comité à étudier la façon de moderniser les trois loisfédérales sur les télécommunications : la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication.

Ce soir, nous poursuivons cette étude spéciale. Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous recevons les représentantes d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Pamela Miller, directrice générale de la Direction générale des politiques sur Internet et les télécommunications, et Aline Chevrier, directrice principale, Licences du spectre et des opérations des enchères. Nous recevons également les représentants de Patrimoine canadien : Thomas Owen Ripley, directeur général de la Direction générale de la radiodiffusion et des communications numériques, et Drew Olsen, qui est directeur de la politique législative et du marché.

Nous vous remercions de votre présence. Monsieur Ripley, vous pouvez commencer.

[*Français*]

Thomas Owen Ripley, directeur général, Direction générale de la radiodiffusion et des communications numériques, Patrimoine canadien : Monsieur le président, vous avez fait les présentations. Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de nous avoir invités à comparaître devant le comité ce soir. Nous sommes ravis de parler de l'examen du cadre législatif sur les communications annoncé par le gouvernement.

[*Traduction*]

Comme il s'agit d'un examen législatif conjoint, nous vous présenterons les principaux enjeux et le processus associé à cet examen du cadre législatif de manière conjointe. Ma collègue, Pamela, parlera d'abord de ce qui a motivé cet examen et des questions de télécommunications en jeu.

Pamela Miller, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada: Thank you, Owen.

Honourable senators, telecommunications and broadcasting play a significant role in the economic and social lives of Canadians. However, new technologies and business models are introducing disruptive change and challenges, while also creating new opportunities.

To keep up and ensure that Canadians continue to benefit from an open and innovative Internet, the government committed in Budget 2017, to review and modernize the Broadcasting Act and the Telecommunications Act.

The government stated that the review will examine issues such as telecommunications and content creation in the digital age, net neutrality and cultural diversity and how to strengthen the future of Canadian media and Canadian content creation.

On June 5, 2018, the Minister of Innovation, Science and Economic Development Canada and the Minister of Canadian Heritage launched the review. It was announced that the Radiocommunication Act would also be reviewed as it is an integral part of the communications legislative framework and takes the policy objectives of the Telecommunications Act as its own.

The ministers announced that the review would be led by a self-governing panel of experts who reflect a diversity of expertise and a balance of sectors, language and gender. Ms. Janet Yale was announced as the panel chair along with six other members: Peter Grant, Hank Intven, Marina Pavlovic, Monique Simard, Monica Song and Pierre Trudel.

We are pleased at the deep expertise and range of viewpoints present. A terms of reference was also published that outlined priority issues for the government.

The panel was conceived to have a joint review given the linkages between the sectors. For example, in Canada there is a high degree of vertical integration and concentration. The sectors are also subject to similar global trends, benefit from policies that encourage competition, innovation, affordability and are regulated by the independent Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, the CRTC.

I will now provide a short background on telecommunications legislation. The Telecommunications Act is grounded in common carriage principles that the provider of a service must

Pamela Miller, directrice générale, Direction générale des politiques sur Internet et les télécommunications, Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Merci, Owen.

Honorables sénateurs, les télécommunications et la radiodiffusion jouent un rôle important dans la vie économique et sociale des Canadiens. Cependant, les nouvelles technologies et les nouveaux modèles d'affaires entraînent des bouleversements et des problèmes, mais offrent en même temps de nouvelles possibilités.

Pour suivre le rythme et faire en sorte que les Canadiens continuent de profiter d'un Internet ouvert et innovateur, le gouvernement s'est engagé dans le budget de 2017 à revoir et à moderniser la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur les télécommunications.

Le gouvernement a déclaré que cet examen portera sur des questions comme les télécommunications et la création de contenu à l'ère numérique, la neutralité et la diversité culturelle d'Internet, et la façon d'assurer un avenir plus fécond aux médias canadiens et à la création de contenu canadien.

Le 5 juin 2018, les ministres d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et de Patrimoine canadien ont lancé cet examen. On a annoncé que la Loi sur la radiocommunication ferait aussi l'objet d'un examen puisqu'elle fait partie intégrante du cadre législatif des communications et fait siens les objectifs de la Loi sur les télécommunications.

Les ministres ont annoncé que l'examen serait dirigé par un groupe d'experts autonome qui reflète une diversité de compétences et qui offre une représentation équilibrée des secteurs, des langues et des sexes. Mme Janet Yale est la présidente du groupe d'examen, qui compte six autres membres : Peter Grant, Hank Intven, Marina Pavlovic, Monique Simard, Monica Song et Pierre Trudel.

Nous nous réjouissons de la grande expertise et de l'éventail des points de vue des membres du groupe. Le gouvernement a également publié un cadre de référence qui présente les enjeux prioritaires.

Le groupe a été constitué pour effectuer un examen conjoint, étant donné les liens entre les secteurs. Par exemple, au Canada, il y a un degré élevé d'intégration verticale et de concentration. Les secteurs subissent les mêmes tendances mondiales; bénéficient de politiques encourageant la concurrence, l'innovation et l'accès à des services abordables; et sont réglementés par un organisme indépendant, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC.

Je vais maintenant donner quelques informations générales sur la législation relative aux télécommunications. La Loi sur les télécommunications repose sur les principes généraux des

offer it without discrimination and give its customers the same level of service it would give itself. The Radiocommunication Act provides a technology neutral framework for the management of radio frequency spectrum.

The policy objectives for both acts include to render high quality, reliable and affordable telecom services to Canadians across the country, support competition and investment, and respond to the economic and social needs of users.

Amendments have been made to update both acts since they were introduced, including following the last comprehensive review that was completed in 2006. The amendments include, starting with the Telecommunications Act, giving the CRTC the power to establish a fund to access basic telecommunications services in 1998. In 2005, enacting provisions to support the establishment of the do-not-call list. In 2012, removing foreign investment restrictions for companies smaller than 10 per cent of the overall telecommunications market. In 2014, giving the CRTC power to issue general administrative monetary penalties, authority to regulate resellers, and to share confidential information with the Competition Bureau. As for the Radiocommunication Act, in 1996 authorities regarding spectrum auctions were introduced, and in 2014 ISED was given spectrum-related administrative monetary penalty powers.

The government's terms of reference to the panel outlined seven main telecommunications areas that are essential for the review to consider. These are: universal access and deployment; competition, innovation and affordability; net neutrality; consumer protection, rights and accessibility; safety, security and privacy; effective spectrum regulation; and governance and effective administration.

Universal access and deployment is critical, because access to the internet is essential for all Canadians. Funding programs have supported access in areas where the business case for the market is difficult. Challenges around efficient and reasonable access to passive infrastructure, such as poles and ducts, can raise the cost of deploying telecom infrastructure. The government has asked if the right legislative tools are in place to support universal access and deployment, and whether the governance over passive infrastructure is right.

On competition, innovation and affordability, the government recognizes that competition is key to promoting innovation, choice and affordable services. Given a concentrated industry

transporteurs publics, selon lesquels le fournisseur d'un service doit offrir celui-ci sans discrimination et offrir au client le même niveau de service que s'il était lui-même le client. La Loi sur la radiocommunication fournit un cadre neutre sur le plan technologique pour la gestion du spectre des radiofréquences.

Ces deux lois visent entre autres à permettre l'accès aux Canadiens dans toutes les régions du pays à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité, favoriser la compétitivité et les investissements, et répondre aux besoins économiques et sociaux des utilisateurs.

Des modifications ont été apportées pour mettre à jour ces deux lois depuis qu'elles ont été adoptées, notamment après le dernier examen exhaustif qui s'est achevé en 2006. Si l'on commence par la Loi sur les télécommunications, les modifications ont consisté notamment à donner au CRTC le pouvoir d'établir un fonds pour favoriser l'accès aux services de télécommunication de base en 1998, édicter les dispositions permettant de créer la Liste des numéros de télécommunication exclus en 2005, supprimer en 2012 les restrictions à l'investissement étranger pour les entreprises qui représentent moins de 10 p. 100 du marché global, et, en 2014, donner au CRTC le pouvoir d'imposer des sanctions administratives pécuniaires, de réglementer les revendeurs et d'échanger des renseignements confidentiels avec le Bureau de la concurrence. En ce qui concerne la Loi sur la radiocommunication, les pouvoirs relatifs à la mise aux enchères du spectre ont été mis en place en 1996 et, en 2014, ISED s'est vu confier les pouvoirs en matière d'imposition de sanctions administratives pécuniaires liées au spectre.

Le cadre de référence établi par le gouvernement à l'intention du groupe d'examen énonce les sept principaux domaines en matière de télécommunications qu'il est essentiel d'examiner : accès universel et déploiement; concurrence, innovation et accès à des services abordables; neutralité d'Internet; protection des consommateurs, droits et accessibilité; sûreté, sécurité et protection de la vie privée; réglementation efficace du spectre; gouvernance et administration efficace.

L'accès universel et le déploiement sont des aspects très importants parce que l'accès à Internet est essentiel pour tous les Canadiens. Les programmes de financement ont favorisé l'accès dans les régions où la rentabilité est faible en raison du marché. Les difficultés liées à l'accès efficace et satisfaisant à l'infrastructure passive, comme les poteaux et les canalisations, peuvent faire augmenter le coût du déploiement de l'infrastructure des télécommunications. Le gouvernement demande si les bons outils législatifs sont en place pour faciliter l'accès universel et le déploiement, et si la gouvernance de l'infrastructure passive est adéquate.

En ce qui concerne la concurrence, l'innovation et l'accès à des services abordables, le gouvernement reconnaît que la concurrence est indispensable pour favoriser l'innovation, le

and integrated carriers, the government asked whether new tools could better promote competition.

On net neutrality, the government is committed to this principle given its importance to freedom of expression and innovation — key pillars of the internet. In fact, the House of Commons unanimously passed a motion that the review be guided by net neutrality and explore opportunities to further enshrine it in legislation. Net neutrality principles are already reflected in the act, and the flexibility inherent in a principles-based act has enabled the CRTC to act quickly and implement a framework tailored to different circumstances. Net neutrality is a guiding principle for the review and the panel will examine ways to further strengthen it.

Consumer protection rights and accessibility are in the act as the policy objective to respond to the economic and social requirements of users and the CRTC has authority to regulate conditions of service. The government has asked whether more is required.

Safety, security and privacy are broader than telecommunications. However, the internet's reach in our lives has raised these as important issues. Security and safety are not explicitly referenced in the act as policy objectives, while privacy is. The panel was asked to examine the extent to which changes are needed on these issues within the context of telecommunication legislation.

Effective spectrum regulation is needed given the changes with 5G networks and the number of devices, including smart devices, that will be connecting to them. The panel was asked whether we have the right tools to ensure that Canadians benefit from innovation safely, securely and efficiently.

Lastly, governance and effective administration, given responsibilities are assigned to different organizations and decision makers. The panel was asked whether the allocation is correct and whether the balance between Governor-in-Council review and independent regulation is appropriate in the modern context.

We look forward to the panel's recommendations on these issues. So I will now hand it back to Owen to speak to the Broadcasting Act.

[*Translation*]

Mr. Ripley: Thank you, Pamela.

choix et des services abordables. Compte tenu de la concentration du secteur et de la nature intégrée des entreprises, le gouvernement demande si de nouveaux outils permettraient de mieux stimuler la concurrence.

En ce qui a trait à la neutralité d'Internet, le gouvernement tient à ce principe étant donné son importance pour la liberté d'expression et l'innovation — des piliers clés d'Internet. D'ailleurs, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement d'inclure la neutralité d'Internet comme un principe directeur pour l'examen et d'explorer les possibilités de mieux inscrire ce principe dans la loi. La loi tient déjà compte des principes de la neutralité d'Internet, et la flexibilité inhérente à une loi reposant sur des principes a permis au CRTC d'agir rapidement et de mettre en place un cadre adapté à différentes circonstances. La neutralité d'Internet est un principe directeur pour cet examen, et le groupe d'examen réfléchira aux moyens de la renforcer.

La protection des consommateurs, les droits et l'accessibilité figurent dans la loi dans la mesure où l'objectif stratégique est de répondre aux besoins économiques et sociaux des usagers, et où le CRTC a le pouvoir d'imposer des conditions de service. À cet égard, le gouvernement veut savoir s'il faut en faire plus.

La sûreté, la sécurité et la protection de la vie privée dépassent le cadre des télécommunications. Toutefois, en raison de la portée d'Internet dans nos vies, ces questions sont devenues des enjeux importants. À l'heure actuelle, la sûreté et la sécurité ne sont pas explicitement mentionnées dans les objectifs stratégiques de la loi, par opposition à la protection de la vie privée. Le groupe d'examen a été chargé d'établir dans quelle mesure des changements doivent être apportés à ces enjeux dans le contexte de la législation sur les télécommunications.

Une réglementation efficace du spectre est nécessaire, compte tenu des changements qui découleront des réseaux 5G et du nombre d'appareils, y compris d'appareils intelligents, qui y seront connectés. Le groupe d'examen s'est vu confier la tâche de déterminer si nous possédons les outils appropriés pour veiller à ce que les Canadiens tirent parti de l'innovation de façon sécuritaire et efficace.

Finalement, en matière de gouvernance et d'administration efficace, les responsabilités sont attribuées à différentes organisations et à différents décideurs. Le groupe d'examen a été appelé à déterminer si la répartition est adéquate et si l'équilibre entre l'examen par le gouverneur en conseil et la réglementation indépendante est approprié dans le contexte moderne.

Nous attendons avec intérêt les recommandations du groupe d'examen au sujet de ces enjeux. Je redonne maintenant la parole à Owen, qui vous parlera de la Loi sur la radiodiffusion.

[*Français*]

M. Ripley : Merci, Pamela.

The Broadcasting Act was enacted in 1991 and predates the rise of the Internet. Historically, Canada's broadcasting system was a closed system that relied on licences issued by the regulator, the CRTC, to Canadian-owned companies. Foreigners aren't allowed to hold broadcasting licences in Canada.

[*English*]

In return for the privilege of holding a licence and for protected access to the Canadian market, licencees have to broadcast or distribute a minimum amount of Canadian content and devote a percentage of their revenues to supporting the creation of Canadian programming. As an example, this is how the Canada Media Fund is funded.

However, Canada's broadcasting system is not closed anymore. While our system has served us well, it is being disrupted by the nature of the open internet and the free flow of content and information. Canadians now have access to a seemingly infinite amount of choice of content that they want to consume from both domestic and foreign sources. Creativity is being harnessed in ways that Parliament could not have predicted back in the 1980s and 1990s.

This is why the government asked the CRTC, pursuant to section 15 of the Broadcasting Act, to report on: future distribution models that are likely to exist in the future; how and through whom Canadians will access their programming in the future; and the extent to which these models will ensure a vibrant domestic market that is capable of supporting continued creation, production and distribution of Canadian programming, in both official languages, including original entertainment and information programming.

[*Translation*]

This report was released by the CRTC on May 31, 2018, and was designed to feed into and inform the legislative review.

Now, let me briefly walk you through some of the key broadcasting issues of the legislative review.

[*English*]

As I mentioned, the act was enacted before the rise of the internet in 1991. Now in 2018, 61 per cent of Canadians watch internet television in a given month. In 2016, real-time entertainment content represented 71 per cent of internet download traffic on fixed networks in North America during peak use hours.

La Loi sur la radiodiffusion a été promulguée en 1991 et est antérieure à l'essor d'Internet. Par le passé, le système de radiodiffusion du Canada était un système fermé qui s'appuyait sur les licences délivrées par l'organisme de réglementation, le CRTC, aux entreprises appartenant à des intérêts canadiens. Il est interdit aux ressortissants étrangers de posséder des licences de radiodiffusion au Canada.

[*Traduction*]

En échange du privilège de détenir une licence et d'un accès protégé au marché canadien, les titulaires de licence doivent diffuser ou distribuer une quantité minimale de contenu canadien et consacrer un pourcentage de leurs revenus à la création d'émissions canadiennes. À titre d'exemple, c'est la façon dont le Fonds des médias du Canada est financé.

Toutefois, le système canadien de radiodiffusion ne fonctionne plus en circuit fermé. Notre système nous a bien servis, mais il est désormais perturbé par la nature même de l'Internet ouvert et la libre circulation du contenu et de l'information. Les Canadiens ont désormais accès à un nombre apparemment infini de choix de contenu qu'ils souhaitent consommer, aussi bien de sources nationales qu'étrangères. La créativité est mise en valeur de façons que le Parlement n'aurait pu prévoir dans les années 1980 et 1990.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé au CRTC, conformément à l'article 15 de la Loi sur la radiodiffusion, de faire rapport sur les éléments suivants : les modèles de distribution de programmation susceptibles d'exister à l'avenir; la façon dont les Canadiens accéderont à cette programmation et l'intermédiaire par lequel ils pourront y accéder; la mesure dans laquelle ces modèles pourront garantir un marché intérieur dynamique capable de soutenir en continu la création, la production et la distribution d'une programmation canadienne, dans les deux langues officielles, y compris une programmation originale dans les domaines du divertissement et de l'information.

[*Français*]

Le 31 mai 2018, CRTC a publié ce rapport qui visait à alimenter et à éclairer l'examen législatif.

Permettez-moi maintenant de vous parler brièvement de certaines des principales questions de radiodiffusion de l'examen législatif.

[*Traduction*]

Comme je le disais, la loi a été adoptée avant l'essor d'Internet, en 1991. Aujourd'hui, en 2018, 61 p. 100 des Canadiens regardent la télévision par Internet au cours d'un mois donné. En 2016, les divertissements en temps réel représentaient 71 p. 100 du trafic de téléchargement Internet sur les réseaux fixes en Amérique du Nord pendant les heures de pointe.

With this new reality in mind, the panel was asked to provide recommendations on how the various legislative and regulatory tools and mechanisms that support Canadian content and the creative industries can be adapted to the digital world.

Broadcasting also has implications for our democracy. Canadian news media are in the process of a disruptive and dramatic change and are facing reduced revenues. In 2016, 42 per cent of Canadian advertising revenues came from the internet and this number continues to grow. Moreover, given the rise of social media platforms, the phenomenon of online disinformation is also growing and has the potential to undermine our democratic institutions and processes. As such, the panel has been asked to examine whether current legislative provisions are sufficient to ensure the provision of trusted, accurate and quality news and information, and what can be done to ensure the continuing viability of local news.

[*Translation*]

When it comes to CBC/Radio-Canada, the government believes that the national public broadcaster should be a leading partner among the cultural and news organizations, and should play a leading role in showcasing Canadian cultural content in French and English and in reflecting Indigenous peoples and our country's diversity both in Canada and internationally. The panel was asked to look, among other things, at how its mandate could be updated in light of the more open, global, and competitive communications environment.

[*English*]

Moreover, a legislative framework for the communications sector should take cultural diversity into account. It is important to ensure that Canadians of all backgrounds and experiences can create and access content that speaks to them. As such, the panel will provide recommendations on how the act can ensure that the online environment will also respect and have room for linguistic duality, Indigenous cultural expression and gender equality.

[*Translation*]

There are several other important issues and topics, all of which are addressed in the terms of reference provided by the government to the review panel. We would be pleased to answer your questions regarding any of these issues.

This provides an overview of the approach and policy issues identified for consideration in the review.

Compte tenu de cette nouvelle réalité, le groupe d'examen a été invité à formuler des recommandations sur la façon dont les divers mécanismes et outils législatifs et réglementaires qui appuient le contenu canadien et les industries créatives peuvent être adaptés au monde numérique.

La radiodiffusion a également des répercussions sur notre démocratie. Les médias d'information canadiens subissent actuellement de profonds changements perturbateurs, en plus d'enregistrer une baisse de revenus. En 2016, 42 p. 100 des recettes publicitaires canadiennes provenaient d'Internet, et ce nombre est en pleine croissance. De plus, étant donné l'augmentation du nombre de plateformes de médias sociaux, le phénomène de la désinformation en ligne est également en croissance et pourrait compromettre nos institutions et processus démocratiques. Par conséquent, on a demandé au groupe d'examen de déterminer si les dispositions législatives actuelles sont suffisantes pour assurer l'offre d'information et de nouvelles fiables, précises et de qualité, ainsi que ce qui peut être fait pour assurer la viabilité permanente des nouvelles locales.

[*Français*]

En ce qui concerne Radio-Canada/CBC, le gouvernement croit que le radiodiffuseur public national devrait être le principal partenaire parmi les organismes d'information et les organismes culturels, et devrait jouer un rôle de premier plan dans la mise en valeur du contenu culturel canadien en français et en anglais, ainsi que dans la prise en compte des peuples autochtones et de la diversité de notre pays, tant au Canada qu'à l'étranger. On a demandé au groupe d'examen d'examiner, entre autres, comment son mandat pouvait être modernisé au regard d'un environnement des communications plus ouvert, international et concurrentiel.

[*Traduction*]

Par ailleurs, le cadre législatif du secteur des communications devrait tenir compte de la diversité culturelle. Il est important de veiller à ce que les Canadiens de toutes les origines et expériences puissent créer du contenu qui les intéresse et y avoir accès. Ainsi, le groupe d'examen formulera des recommandations sur la façon dont la loi peut veiller à ce que l'environnement en ligne respecte et inclue la dualité linguistique, l'expression culturelle autochtone et l'égalité entre les sexes.

[*Français*]

Il existe plusieurs autres enjeux et sujets d'importance, qui sont tous traités dans le cadre de référence qu'a fourni le gouvernement au groupe d'examen. Nous serons heureux de répondre à vos questions sur n'importe lequel de ces enjeux.

Voilà qui conclut notre survol de l'approche et des enjeux de politique ciblés qui doivent être pris en compte dans le cadre de l'examen.

[*English*]

The panel's work is well on its way. It met regularly over the course of the summer and consultations were launched last Tuesday, on September 25. At that time, the panel published a discussion document and call for comments called *Responding to the New Environment: A Call for Comments*. Submissions are due by November 30.

The panel's consultation process will also include participating in a number of industry and academic conferences and meeting with a cross-section of experts, creators, stakeholders and other interested parties, including from Indigenous and official language minority communities. Several video explainers will be created and posted online, as will all submissions after the deadline.

[*Translation*]

The panel plans to issue a report on the comments provided during the consultations in the spring. It will also determine whether further consultation is needed before submitting its final report and recommendations by January 31, 2020.

Thank you, and we look forward to answering your questions.

[*English*]

The Chair: I just have a few to start with. The panel that you talk about, there are seven members? Where are they all from?

Ms. Miller: The seven members on the panel are a combination of the chair and six panellists. I can go through their bios if that would be helpful for you.

The Chair: I don't want you to read the whole bio, but you might say where they're from and what they do.

Ms. Miller: Janet Yale is well-known in the telecom and broadcasting sector and has worked for the President and CEO of the Canadian Cable Television Association and later was the Executive Vice-President at Telus. She was a director general at the CRTC and a general counsel at the Consumer's Association of Canada. She ticks all the boxes: telecom, broadcasting, regulator and consumers. She has come from the non-profit sector, having worked with the Arthritis Alliance.

The Chair: That's too long.

[*Traduction*]

Le travail du groupe d'examen est bien amorcé. Ses membres se sont réunis régulièrement durant l'été, et des consultations ont été lancées le 25 septembre, soit mardi dernier. À cette occasion, le groupe d'examen a lancé un appel aux observations en publiant un document de discussion, intitulé *Adaptation à un nouvel environnement : un appel aux observations*. Les mémoires doivent être présentés d'ici le 30 novembre.

Dans le cadre de son processus de consultation, le groupe d'examen participera également à diverses conférences organisées par l'industrie et le milieu universitaire ainsi qu'à une réunion avec divers experts, créateurs, intervenants et d'autres parties intéressées, notamment des membres des communautés autochtones et des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Plusieurs vidéos explicatives seront créées et affichées en ligne, de même que les observations après la date limite.

[*Français*]

Le groupe d'examen entend publier un rapport sur les commentaires qu'il a recueillis dans le cadre des consultations organisées au printemps. Il déterminera également si des consultations plus approfondies s'imposent avant le dépôt de son rapport final et de ses recommandations d'ici le 31 janvier 2020.

Nous vous remercions, et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Je n'ai que quelques questions à vous poser pour commencer. Le groupe d'examen dont vous parlez compte sept membres, n'est-ce pas? D'où viennent-ils tous?

Mme Miller : Le groupe d'examen est composé de sept membres, à savoir la présidente et six experts. Je peux passer en revue leurs notices biographiques si cela peut vous aider.

Le président : Je ne veux pas que vous lisiez toute leur biographie, mais vous pourriez nous dire d'où ils viennent et ce qu'ils font.

Mme Miller : Janet Yale est bien connue dans le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion, car elle a travaillé pour le chef de la direction à l'Association canadienne de télévision par câble avant d'être vice-présidente à la direction chez Telus. Elle a également agi à titre de directrice générale au CRTC et d'avocate générale à l'Association des consommateurs du Canada. Elle remplit donc tous les critères : télécommunications, radiocommunication, réglementation et défense des consommateurs. Elle vient du secteur sans but lucratif, grâce à son travail auprès de l'Alliance de l'arthrite.

Le président : C'est trop long.

Ms. Miller: Peter Grant is a very well-known broadcasting expert, a pioneer in communications law at McCarthy Tétrault LLP, the gold standard lawyer in telecom, and very was involved with the inception of the Telecommunications Act.

The Chair: Where is he from?

Ms. Miller: He is a professor at University of Victoria. He was previously with law firms.

Marina Pavlovic is associate professor in the Faculty of Law at the University of Ottawa.

Monique Simard was President and CEO of Société de développement des entreprises culturelles, or SODEC, and previously Director General of the National Film Board. In 2018, she was appointed as Chair of the Board of the Québecor Fund, so she comes from the media sector.

Monica Song is a lawyer and partner with Dentons. Pierre Trudel is a full-time professor of public law at the Public Law Research Centre at Université de Montréal and comes from the media and cultural sector.

It is a balanced panel with different viewpoints represented.

The Chair: No Maritimers and no Prairie people. Just someone from the University of Victoria, who used to live here, and everybody else is from Toronto and Montreal. Is that the way it is, or am I overstating that a little?

Ms. Miller: In terms of the actual panel members, I don't know their actual history of their entire careers, but I suspect some of them may have been living in other parts of Canada in different places. I think an important part of the consultation is that it's completely open and they have a call for submissions right now. They will meet with key stakeholders and will be doing a lot of outreach. It will be very inclusive in terms of opportunities for participation.

The Chair: What brought on the special study? Was it a lobby from industry, or was it a government initiative? Why is the government doing this?

Ms. Miller: That was announced in Budget 2017, so it came in the statement. It was announced that this would be undertaken. As we said in our opening remarks, there is a recognition that technology is changing and this is of key importance to Canadians. It's always good to update legislation and make sure that we have the right legislative frameworks in place. That was the impetus.

Mme Miller : Peter Grant est un expert très connu en matière de radiodiffusion, un pionnier dans le domaine du droit des communications auprès de McCarthy Tétrault s.r.l., l'avocat de référence en matière de télécommunications, et il a participé très activement à la création de la Loi sur les télécommunications.

Le président : D'où vient-il?

Mme Miller : Il est professeur à l'Université de Victoria. Il travaillait auparavant au sein de divers cabinets d'avocats.

Marina Pavlovic est professeure agrégée à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Monique Simard a été présidente et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles, ou SODEC, et auparavant, directrice générale de l'Office national du film. En 2018, elle a été nommée présidente du conseil d'administration du Fonds Québecor; elle vient donc du secteur des médias.

Monica Song est avocate et associée au cabinet Dentons. Pierre Trudel est professeur titulaire de droit public au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, et il vient du secteur des médias et de la culture.

Il s'agit donc d'un groupe équilibré, dont les membres représentent différents points de vue.

Le président : Il n'y a donc personne des Maritimes ni des Prairies. Il y a seulement quelqu'un de l'Université de Victoria, qui a déjà vécu ici, et tous les autres viennent de Toronto et de Montréal. Est-ce bien le cas, ou est-ce que j'exagère un peu?

Mme Miller : En ce qui concerne les membres du groupe d'examen, je ne connais pas tout leur parcours professionnel, mais je suppose que certains d'entre eux ont peut-être vécu dans d'autres régions du Canada. À mon avis, un des aspects importants de la consultation tient à sa nature complètement ouverte et à l'appel aux observations qui est en cours. Les membres du groupe d'examen rencontreront des intervenants clés et feront beaucoup d'activités de sensibilisation. Les occasions de participation favoriseront une démarche très inclusive.

Le président : Qu'est-ce qui est à l'origine de l'étude spéciale? Est-ce un lobby de l'industrie ou plutôt une initiative du gouvernement? Pourquoi le gouvernement fait-il cela?

Mme Miller : Il a été annoncé dans le budget de 2017, c'est-à-dire dans la déclaration, qu'un tel examen serait effectué. Comme nous l'avons dit dans notre exposé, nous reconnaissons que la technologie est en pleine évolution, et cette question revêt une grande importance pour les Canadiens. Il est toujours utile de mettre à jour les lois et de veiller à ce que nous ayons les bons cadres législatifs en place. Voilà donc l'élément déclencheur.

The Chair: Our committee did a couple days of testimony on some of the problems of the news media in the country and the advertising dollars available. Some unique perspectives and recommendations were brought forward. You mentioned, Mr. Ripley, something called disinformation. What is disinformation?

Mr. Ripley: I had the privilege of appearing before you when this committee looked at section 19, and I read your report over the summer.

I define disinformation as intentional misinformation. So it is an actor seeking to mislead by putting out something that's false or misleading, but with a purpose.

The Chair: You mean like politicians do? I'm just saying.

Mr. Ripley: I will leave that to you, Mr. Chair.

The Chair: I'm just saying. Doesn't that kind of bother you? Who will decide this?

Mr. Ripley: I agree that the policy issues around online disinformation engage many important policy principles. It's an issue that I think many jurisdictions are struggling with. That said, increasingly there is a recognition of the potential impact of the issue of online disinformation on democratic institutions and processes. That first came to light, prominently, with the U.S. election. Subsequently, the same issue came out during the French, Italian and Mexican elections.

So, how do you ensure that Canadians are equipped to determine what they think is true and what they think is false? How do you determine that they have good digital and media literacy skills? How do you ensure there is good quality information in the system for them to draw upon? How do you ensure you have journalists who are covering our important civic institutions and are committed to holding public officers to account? I think that's important for both elected and unelected officials. And then, how do you have institutions that are equipped to deal with the issue of online disinformation?

This has always, to a certain extent, been part of the Broadcasting Act framework. You may be aware, for example, there are advertising provisions that begin during an election period. The Broadcasting Act principles themselves are founded on a principle of ensuring accuracy in the information ecosystem and ensuring there is a responsibility for information that circulates in that closed system. Those are things that licensees who get a broadcasting licence must be mindful of.

Le président : Notre comité a organisé deux ou trois jours de séance pour entendre des témoignages sur certains des problèmes rencontrés par les médias d'information canadiens et sur les revenus publicitaires disponibles. Nous avons eu droit à des perspectives et à des recommandations uniques. Monsieur Ripley, vous avez évoqué la notion de désinformation. Comment la définiriez-vous?

M. Ripley : J'ai eu le privilège de comparaître devant vous dans le cadre de l'étude du comité sur l'article 19, et j'ai lu votre rapport pendant l'été.

Je définis la désinformation comme la diffusion intentionnelle de renseignements erronés. L'auteur d'un tel acte cherche donc à induire les gens en erreur en diffusant une information qui est fausse ou trompeuse, et ce, dans un but précis.

Le président : Vous voulez dire comme les politiciens? Je dis ça comme ça.

M. Ripley : Je vous laisserai le soin d'en juger, monsieur le président.

Le président : Ce n'est qu'une réflexion. Est-ce que cela ne vous dérange pas un peu? Qui prendra cette décision?

M. Ripley : Je conviens que les enjeux stratégiques liés à la désinformation en ligne mettent en cause de nombreux principes importants en matière de politique. Je crois que de nombreux autres pays sont aux prises avec ce problème. Cela dit, on reconnaît de plus en plus les répercussions possibles de la désinformation en ligne sur les institutions et les processus démocratiques. Cet enjeu a été mis en évidence pour la première fois surtout durant les élections américaines. Il est ensuite réapparu durant les élections en France, en Italie et au Mexique.

Comment alors s'assurer que les Canadiens sont bien outillés pour distinguer le vrai du faux? Comment déterminer qu'ils possèdent de bonnes compétences numériques et médiatiques? Comment garantir la diffusion de renseignements valables et fiables dans le système afin que les citoyens puissent en tirer parti? Comment faire en sorte que les journalistes s'intéressent à nos institutions civiques importantes et qu'ils s'engagent à demander des comptes aux fonctionnaires publics? Je crois que c'est important pour les représentants élus et non élus. Enfin, comment veiller à ce que nos institutions disposent des outils nécessaires pour faire face au problème de la désinformation en ligne?

Voilà autant de questions qui, à certains égards, ont toujours fait partie du cadre de la Loi sur la radiodiffusion. Vous savez sans doute, par exemple, que certaines dispositions relatives à la publicité entrent en application durant une période électorale. Les principes de la Loi sur la radiodiffusion reposent eux-mêmes sur le principe selon lequel il faut assurer l'exactitude de l'écosystème d'information et veiller à ce qu'il existe une responsabilité à l'égard des renseignements qui circulent dans ce

What we've observed is those principles don't apply as neatly to an open Internet, where it's a more distributed model wherein you and I can push out information, and you don't have a broadcaster who is responsible for that from a business model perspective.

The Chair: I think it exists everywhere, but that is just sort of my view.

Senator Gagné: I have two types of questions for Heritage Canada and for Innovation, Science and Economic Development.

[*Translation*]

I have before me the Canadian broadcasting policy. It sets out a number of principles. I'll focus on two principles set out in paragraph 3(1)(d) of the act, which states as follows:

> **(d)** the Canadian broadcasting system should:
>
> **(i)** serve to safeguard, enrich and strengthen the cultural, political, social and economic fabric of Canada,
>
> **(ii)** encourage the development of Canadian expression by providing a wide range of programming that reflects Canadian attitudes, opinions, ideas, values and artistic creativity, by displaying Canadian talent in entertainment programming and by offering information and analysis concerning Canada and other countries from a Canadian point of view,

I also read the Canadian telecommunications policy. I'm trying to identify the issue regarding our ability to always be in a position to achieve the set objectives.

My question is the following. Has an evaluation of the policy's success been conducted, and are these objectives still achievable in the Internet age?

Mr. Ripley: I would say that we've identified section 3 of the act and the policy as the most important. They represent the reason for the creation of the system, and as I mentioned in my speech, a closed system.

As you know, the CRTC remains responsible for implementing these principles. The CRTC's role with respect to the system is to look at section 3 and ask, "Okay, we have the ability to issue licences and we have other regulatory responsibilities, but how do we implement these principles?" The

système fermé. Il s'agit de facteurs que les titulaires de licence de radiodiffusion ne doivent pas perdre de vue.

Nous avons observé que ces principes ne s'appliquent pas aussi parfaitement à un Internet ouvert, qui constitue un modèle réparti dans lequel vous et moi pouvons transmettre de l'information, d'autant plus que ce modèle d'affaires est dépourvu d'un radiodiffuseur responsable.

Le président : Je crois que cela existe partout, mais c'est seulement mon avis.

La sénatrice Gagné : J'ai deux types de questions pour les représentants de Patrimoine canadien et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

[*Français*]

J'ai devant moi la politique canadienne de radiodiffusion. Elle énonce plusieurs principes. Je vais m'attarder sur deux principes énoncés à l'alinéa 3(1)d) de la loi, qui indique ce qui suit :

> **d)** le système canadien de radiodiffusion devrait :
>
> **(i)** servir à sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada,
>
> **(ii)** favoriser l'épanouissement de l'expression canadienne en proposant une très large programmation qui traduise des attitudes, des opinions, des idées, des valeurs et une créativité artistique canadiennes, qui mette en valeur des divertissements faisant appel à des artistes canadiens et qui fournisse de l'information et de l'analyse concernant le Canada et l'étranger considérés d'un point de vue canadien,

J'ai également lu la politique canadienne de télécommunication, et j'essaie de cerner la problématique liée à notre capacité d'être toujours en mesure de répondre à ces objectifs qui ont été fixés.

Ma question est la suivante : a-t-on procédé, au sein du ministère, à une évaluation de la réussite de cette politique, et est-on toujours en mesure d'atteindre ces objectifs à l'ère d'Internet?

M. Ripley : Je dirais que l'article 3 de la loi et la politique sont des éléments que nous avons définis comme étant les plus importants. Ils représentent la raison d'être de la création du système, et comme je l'ai mentionné dans mon allocution, d'un système fermé.

Comme vous le savez, la mise en œuvre de ces principes demeure la responsabilité du CRTC. Donc, le rôle du CRTC à l'égard du système est de regarder l'article 3 et de se poser la question suivante : « D'accord, on a la capacité de délivrer des licences et on a d'autres responsabilités dans le domaine de la

commission uses a number of tools. These include the conditions for licencing broadcasters and cable companies, and the creation of certain funds inside and outside the CRTC system, such as the Canada Media Fund.

That's how I see the implementation of section 3. I would say that, all things considered, the national public broadcaster also helps fulfill the mandate and the principles set out in section 3.

Senator Gagné: You mentioned the CRTC. Obviously, I understand that the CRTC was given the mandate to implement the regulations. Is there a conflict when it comes to the CRTC's dual mandate to ensure diverse Canadian productions and control prices?

Mr. Ripley: I would say that the CRTC's role is to look at the principles. Yes, there's a balance in the way that we must combine these things and find a policy that meets a number of objectives.

We shouldn't necessarily think of the creation of Canadian content to the exclusion of a reasonable price for Canadian consumers. I don't necessarily think that we have one mandate to the exclusion of the other.

Senator Gagné: Isn't the pressure stronger on one side than the other? Are we finding a balance?

Mr. Ripley: Obviously, in Canada and around the world, we're discussing ways to find the proper balance in the system. That's why these issues were examined. Are we finding the right balance? Do we have the right players within the system who are able to support Canadian content, or do we need to look at the whole picture and make changes? I would say that these important issues must be considered.

Senator Gagné: My next question is for the representatives of Innovation, Science and Economic Development Canada.

In terms of legislation, your main responsibility is related to the Telecommunications Act. You want to ensure that we'll be able to achieve the objectives set out in the Canadian policy. We're talking about Canadian ownership, the free and competitive market, access in rural and remote areas, consumer protection, and so on.

To what extent do you take the Canadian broadcasting policy into account?

Ms. Miller: The question is quite simple, because they're the same.

réglementation, mais comment met-on ces principes en vigueur? » Le conseil utilise plusieurs outils, par exemple les conditions pour la délivrance des licences aux radiodiffuseurs et câblodistributeurs, la création de certains fonds à l'intérieur et à l'extérieur du système du CRTC, par exemple le Fonds des médias du Canada.

C'est donc la façon dont j'envisage la mise en œuvre de l'article 3. Je dirais aussi que, lorsqu'on regarde le tout, il y a également le radiodiffuseur public national qui aide à remplir ce mandat et les principes qui sont énoncés à l'article 3.

La sénatrice Gagné : Vous avez parlé du CRTC. Évidemment, je comprends qu'il a eu le mandat de mettre en application les règlements. Croyez-vous qu'il y ait un conflit entre le double mandat du CRTC : assurer une production canadienne diversifiée d'un côté et contrôler les prix de l'autre?

M. Ripley : Je dirais que le rôle du CRTC est de regarder les principes et, oui, il y a un équilibre dans la façon dont il faut jumeler ces choses et trouver une politique qui répond à plusieurs objectifs.

Il ne faut pas nécessairement penser à la création de contenu canadien à l'exclusion d'offrir un prix raisonnable aux consommateurs canadiens. Je ne crois pas qu'il y ait nécessairement un mandat à l'exclusion de l'autre.

La sénatrice Gagné : La pression n'est pas plus forte d'un côté que de l'autre? Réussit-on à trouver un équilibre, selon vous?

M. Ripley : Évidemment, il y a un débat au Canada et dans le reste du monde pour trouver l'équilibre qui devrait exister dans le système. C'est la raison pour laquelle ces questions ont été examinées : a-t-on le bon équilibre? A-t-on les bons joueurs au sein du système qui sont en mesure de soutenir le contenu canadien ou faut-il regarder l'ensemble et faire des changements? Je dirais que ce sont des questions importantes à examiner.

La sénatrice Gagné : Ma question suivante s'adresse aux représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

En matière de législation, votre responsabilité principale est liée à la Loi sur les télécommunications et vous voulez assurer que nous serons en mesure d'atteindre les objectifs énoncés dans la politique canadienne. On parle de la propriété canadienne, du libre marché concurrentiel, de l'accès dans les régions rurales et éloignées, de la protection des consommateurs, et cetera.

Jusqu'à quel point tenez-vous compte de la politique canadienne sur la radiodiffusion?

Mme Miller : C'est une question assez simple, parce que ce sont les mêmes.

[*English*]

The objectives in the Telecommunications Act are duplicated in the Radiocommunication Act. They work together the same. They are seamless.

[*Translation*]

Senator Gagné: There's no friction?

[*English*]

Ms. Miller: No, they are the same objectives. Section 7 is duplicated. It would sit with reference to the way it's described in the Radiocommunications Act. It's with reference to the objectives in the Telecommunications Act. That's why we included radiocom in the review.

[*Translation*]

They're the same objectives.

Senator Gagné: I'm talking about broadcasting.

Ms. Miller: Yes, broadcasting.

[*English*]

I would say the two acts have different purposes. One is about carriage. The Telecommunications Act is about carriage. It's about the network itself. As I described in my remarks, it's about common carriage. It establishes principles of nondiscrimination. That's our foundation for net neutrality. With subsection 27(2) and section 34 in the act, you cannot discriminate based on the type of content or based on who owns the content. We have a strong foundation for net neutrality in the act. We also have a strong foundation for consumers because we have respect for the interests of users, and we have a reference to competition and investment. We really have a strong framework in place for the network part. It works hand in glove with broadcasting because broadcasting is about content. The two acts have different purposes but work together because we are on the network side and the Broadcasting Act is on the content side.

Sorry for the confusion, but the Radiocommunication Act, which governs the spectrum part, works very much with the Telecommunications Act. That's why it's been scoped into review.

[*Translation*]

Mr. Ripley: I would add that, in the review, we asked ourselves whether we had the right principles for each act concerning broadcasting. As you know, it's a long list. Can

[*Traduction*]

Les objectifs de la Loi sur les télécommunications sont repris dans la Loi sur la radiocommunication. Les deux fonctionnent ensemble et se complètent de façon harmonieuse.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Et il n'y a pas de frictions?

[*Traduction*]

Mme Miller : Non, il s'agit des mêmes objectifs. L'article 7 est reproduit. Il correspond au libellé de la Loi sur la radiocommunication. C'est lié aux objectifs de la Loi sur les télécommunications. Voilà pourquoi nous avons tenu compte de la radiocommunication dans le cadre de l'examen.

[*Français*]

Ce sont les mêmes objectifs.

La sénatrice Gagné : Je parle plutôt de la radiodiffusion.

Mme Miller : Oui, de la radiodiffusion.

[*Traduction*]

Je dirais que les deux lois servent à des fins différentes. L'une d'elles, à savoir la Loi sur les télécommunications, a trait à la distribution. Elle porte sur le réseau en tant que tel et, comme je l'ai expliqué dans mes observations, sur la notion de transport commun. Elle établit des principes de non-discrimination, qui forment la pierre angulaire de la neutralité d'Internet. En vertu du paragraphe 27(2) et de l'article 34 de la loi, il est interdit d'établir une discrimination en fonction du type de contenu ou de son propriétaire. La loi fournit des bases solides pour la neutralité d'Internet. Elle crée également une assise solide pour les consommateurs parce que nous respectons les intérêts des utilisateurs et nous tenons compte de la concurrence et des investissements. Nous disposons vraiment d'un cadre solide pour le volet réseau. Cela fonctionne de pair avec la radiodiffusion parce que la radiodiffusion est liée au contenu. Les deux lois servent donc à différentes fins, mais elles fonctionnent ensemble : nous nous occupons du volet réseau, alors que la Loi sur la radiodiffusion porte sur le volet contenu.

Je suis désolée pour la confusion, mais la Loi sur la radiocommunication, qui régit le spectre, fonctionne de concert avec la Loi sur les télécommunications. C'est pourquoi elle a été incluse dans la portée de l'examen.

[*Français*]

M. Ripley : J'ajouterais que, dans l'examen, nous nous sommes posé la question à savoir s'il s'agit des bons principes pour chaque loi concernant la radiodiffusion. Comme vous le

anything be removed from or added to the list? Is this the right balance? It's the same thing for telecommunications.

Senator Gagné: Thank you.

[*English*]

Senator Mercer: I really don't know where to begin. This is a big subject, so I may be all over the map. I have some questions that have some connection to where we are going.

I want to get on the record, though, that the review of the panel's bios is significant. There are no Atlantic Canadians on there that I can identify. There are no consumers. I don't mean large-scale consumers; I mean Joe or Mary consumers who would have an opinion. This is a difficult subject for all of us because the world is changing so fast. We want Canadians to succeed and we want Canadians to be treated fairly. I have a difficult time seeing how Canadian media, culture and communications will survive in a world that is moving so fast with the Internet, and things like Netflix. These entities are interfering with what we have developed over the years, namely, good broadcasting networks. I also know that if you watch either public or private television, that the competition is killing them.

I have been very critical of the local CTV network in Halifax, where I live. The opening line of the evening news every night is "live and local." Well, it's live but it's not local because the first three or four stories — with all due respect to my friends in New Brunswick — are about what's happening in downtown Moncton or Saint John.

I understand the problems the media are having. They have had to consolidate their services and serve a bigger market with a smaller number of people. How are we going to attack that issue without interfering directly in the marketplace? And I don't think we should interfere, but we need to make the marketplace fair.

Are we using dollars that we collect through various means, for example, the spectrum? How many billions of dollars have the Government of Canada collected on spectrum? Senator Tkachuk sat around this table for months talking about spectrum. There is still spectrum to be sold. Is that money realized from selling spectrum going to be rededicated to protecting or helping the industry survive as a Canadian entity?

savez, c'est une longue liste. Y a-t-il des choses que nous pouvons rayer ou ajouter à la liste? Est-ce le bon équilibre? C'est la même chose du côté des télécommunications.

La sénatrice Gagné : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Mercer : Je ne sais vraiment pas par où commencer. Le sujet étant vaste, je risque d'aller dans tous les sens. J'ai quelques questions qui se rapportent un peu à ce que nous cherchons à accomplir.

Je tiens toutefois à signaler, aux fins du compte rendu, que le parcours des membres du groupe d'examen est important. On n'y trouve aucun Canadien de l'Atlantique auquel je peux m'identifier. Il n'y a pas non plus de représentant des consommateurs. Je ne parle pas de consommateurs à grande échelle, mais de monsieur et madame Tout-le-monde qui auraient une opinion. C'est un sujet difficile pour nous tous parce que le monde change très rapidement. Nous voulons que les Canadiens réussissent et qu'ils soient traités équitablement. J'ai du mal à voir comment les industries canadiennes des médias, de la culture et des communications survivront dans un monde qui évolue à un rythme effréné en raison d'Internet et de choses comme Netflix. Ces entités entravent ce que nous avons créé au fil des ans, à savoir des réseaux de radiodiffusion de bonne qualité. Je sais également que la concurrence est en train de tuer la télévision tant publique que privée.

À cet égard, j'ai beaucoup critiqué le réseau local de CTV à Halifax, où j'habite. Aux nouvelles du soir, on nous dit chaque fois, en guise de phrase d'introduction, que c'est local et en direct. Eh bien, c'est en direct, mais ce n'est pas local parce que les trois ou quatre premiers reportages — malgré tout le respect que je dois à mes amis du Nouveau-Brunswick — parlent de ce qui se passe au centre-ville de Moncton ou de Saint John.

Je comprends les problèmes qu'ont les médias. Ils ont dû consolider leurs services et répondre aux besoins d'un marché plus vaste avec moins de personnel. Comment allons-nous nous attaquer à ce problème sans intervenir directement sur le marché? Du reste, je ne crois pas que nous devrions intervenir, mais il nous faut tout de même faire en sorte que le marché soit équitable.

Utilisons-nous l'argent que nous percevons de diverses façons, comme c'est le cas, par exemple, avec le spectre? Combien de milliards de dollars le gouvernement du Canada a-t-il engrangés grâce à cela? Le sénateur Tkachuk a passé des mois à nous parler du spectre. Une partie du spectre n'a pas encore été vendue. L'argent généré par la vente de spectre va-t-il être utilisé pour protéger l'industrie ou pour l'aider à survivre en tant qu'entité canadienne?

Some people like to build walls. You can't build walls for technology or electronics. They will go over or around any wall. That's my first question.

Senator Gagné: That was a question?

The Chair: How do you want to handle it? He wants you to comment on his comments.

Mr. Ripley: I'm happy to comment. With respect to the panellists, I would reiterate what my colleague Pam said. There was an effort to identify a diverse range of folks. A number of consultations have preceded this. For example, on the broadcasting side, there was an effort under way a couple years ago called "Canadian culture in a digital world".

In terms of the panellists, effort was made to identify individuals with an expertise, both on the broadcasting side as well as the telecom side. This is a complex area, so the thinking is you do need folks with a degree of expertise who can come back with solid recommendations to government in terms of how to actually implement legislative recommendations.

News is indeed a topic that is concerning. There has been much coverage recently, in newspapers and in broadcast reporting, on the topic of news. I encourage you, if you haven't already had the opportunity, to look at work that the CRTC has done in the context of the section 15 report that I mentioned in my opening remarks called *Harnessing Change*. Whether you agree with the CRTC's recommendations or not, there are some interesting statistics in there and it's a trove of data. I would point the committee to that as you carry out this work.

There are a number of things that are under way on the news side. For example, the CRTC has made efforts to provide broadcasters with additional flexibility in this space by, within the ownership groups, moving some money from the community programming side to the news side. So the CRTC has given broadcast licensees some flexibility in that space to try to give them the ability to put more money into local news.

It has created a local news fund for independent broadcasters to draw upon to support their news functions. But it is acknowledged that conventional broadcasters, like the CTV station that you identified, are facing significant challenges in this respect.

Certaines personnes aiment construire des murs, mais avec la technologie ou l'électronique, on ne peut pas dresser de murs. Elle va passer par-dessus ou les contourner. C'est ma première question.

La sénatrice Gagné : C'était une question?

Le président : Comment voulez-vous procéder? Il veut que vous commentiez ses observations.

M. Ripley : Je serai heureux de le faire. Avec tout le respect que j'ai pour nos experts, je vais répéter ce qu'a dit ma collègue Pam. Un effort a été fait pour cerner divers intervenants. Cela a été précédé d'un certain nombre de consultations. Par exemple, en matière de radiodiffusion, une initiative a été lancée il y a deux ans, baptisée « La culture canadienne dans un monde numérique ».

Pour ce qui est des experts, des démarches ont été faites pour trouver des gens qui s'y connaissaient tant en radiodiffusion que dans le domaine des télécommunications. Ce sont des domaines très complexes, alors le raisonnement est d'aller chercher des personnes qui ont un certain savoir-faire en la matière et qui pourront proposer des recommandations de bonne tenue au gouvernement quant à la façon concrète de mettre en œuvre les recommandations législatives.

La question des nouvelles est effectivement un sujet préoccupant. La presse et la radiotélévision ont beaucoup parlé des nouvelles dernièrement. Je vous invite, si vous ne l'avez pas encore fait, à jeter un coup d'œil au travail réalisé par le CRTC dans le rapport qu'il a dû produire dans le contexte de l'article 15. J'ai parlé de ce rapport dans mon exposé. Il s'intitule *Emboîter le pas au changement*. Que vous soyez d'accord ou non avec les recommandations du CRTC, le rapport contient d'intéressantes statistiques et c'est une véritable mine de renseignements. Je recommande au comité d'en tenir compte pour ses travaux.

Sur le plan des nouvelles, il y a un certain nombre de choses en chantier. Par exemple, le CRTC s'est efforcé d'offrir plus de latitude aux radiodiffuseurs en réaffectant au secteur des nouvelles une partie des ressources financières prévues pour la programmation communautaire — à l'intérieur des groupes de propriété, s'entend. Le CRTC a donc accordé aux titulaires de licence de radiodiffusion une certaine flexibilité à l'intérieur de cet espace afin de leur permettre de consacrer plus d'argent aux nouvelles locales.

Le CRTC a créé un fonds pour les nouvelles locales où les radiodiffuseurs indépendants peuvent aller puiser pour soutenir leurs fonctions en matière d'information. Toutefois, le CRTC est bien au fait des défis sérieux auxquels les radiodiffuseurs conventionnels sont confrontés à cet égard, comme c'est le cas pour la chaîne CTV dont vous avez parlé.

In the section 15 report that I mentioned, the CRTC frames that kind of business model as in decline given the rise of streaming services. So those business models do face challenges. The government is aware of those. The last budget contained a commitment to invest $50 million in journalism in underserved communities. Our department is currently working on the implementation of that. We discussed that briefly when we were here last time.

There is a commitment to look at rules around charitable status, which the Department of Finance is looking at. Our minister's most recent mandate letter made a commitment to continue to work with media organizations. There is broad recognition that having a sustainable source of local news in particular is going to be a challenge. We must think about how we continue to ensure that we have news to turn to.

Ms. Miller: I could speak to the spectrum auction revenues. Those revenues go into the consolidated revenue fund, and then they are subject to the normal budgetary process of government. So they would be determined in the normal budget cycle.

Senator Mercer: Maybe spectrum should be rededicated to the sector they take the money out of. You did raise the issue that I also had down in my notes about this new idea of media becoming charities. I have worked in the charitable sector my entire career. I have developed case statements for $120 million campaigns and $100,000 campaigns. I'm not sure how I would build the case for someone to give money to the local CTV station in my community. It's much more difficult to do.

I compliment the government for trying to come up with something that will help, because communities across the country are losing their identity. Even communities where there is a big market — Toronto, for example — electronic and print media are losing their markets.

How is charitable status for a media outlet going to work?

Mr. Ripley: That question is still to be determined. It's our colleagues at Finance are leading the work on that because they are responsible for charitable status in Canada. I agree with your point that that issue will not be a solution to the issues facing the media sector. There is an acknowledgment that some changes in that could help with specific types of journalism. For example, where you might see a foundation wanting to support journalism on Indigenous-related issues or something like that. But I don't think it will be a panacea that will suddenly buoy all newspapers and broadcasters across the country.

Dans le rapport que je viens de mentionner, le CRTC laisse entendre que ce modèle d'affaires est en déclin en raison de la montée des services de diffusion en continu. Alors, ces modèles d'affaires sont effectivement en difficulté, et le gouvernement en est conscient. Le dernier budget contenait un engagement d'investir 50 millions de dollars pour soutenir le journalisme dans les communautés mal desservies. Notre ministère travaille présentement à la mise en œuvre de cet engagement. Nous en avons parlé brièvement lors de notre dernier passage au comité.

L'engagement a été pris d'examiner les règles entourant le statut d'organisme de bienfaisance, ce à quoi le ministère des Finances travaille. La plus récente lettre de mandat de notre ministre contient un engagement à poursuivre le travail avec les organismes médiatiques. Il est généralement et notamment reconnu que le maintien des sources de nouvelles locales va être un défi. Nous devons réfléchir à ce que nous pourrions faire pour nous assurer de continuer à avoir accès à des services de nouvelles.

Mme Miller : Je pourrais parler des recettes générées par la vente aux enchères de spectre. Ces recettes sont créditées au Trésor, puis elles sont assujetties aux processus budgétaires ordinaires de l'État. Elles sont donc considérées comme faisant partie du cycle budgétaire normal.

Le sénateur Mercer : Le spectre devrait peut-être être réaffecté au secteur d'où il retire de l'argent. Vous avez parlé de cette question que j'avais aussi dans mes notes, cette nouvelle idée de transformer les médias en organismes de bienfaisance. J'ai fait toute ma carrière dans le secteur caritatif. J'ai élaboré des argumentaires pour des campagnes de 120 millions de dollars et pour d'autres de 100 000 $. Je ne sais pas très bien comment je pourrais en élaborer un pour inciter quelqu'un à donner de l'argent à la station locale de CTV de ma localité. C'est beaucoup plus difficile à faire.

Je félicite le gouvernement d'essayer de trouver quelque chose qui pourra aider, car les collectivités de notre pays sont en train de perdre leur identité. Même dans les endroits où il y a un gros marché — comme à Toronto, par exemple — les médias électroniques et imprimés sont en train de perdre leur marché.

Comment ce statut d'organisme de bienfaisance va-t-il fonctionner pour les médias?

M. Ripley : Cela reste encore à déterminer. Ce sont nos collègues du ministère des Finances qui mènent la charge à cet égard, car au Canada, ce statut relève d'eux. Je suis d'accord avec vous : cette façon de faire ne sera pas une solution aux problèmes qui plombent le secteur des médias. Il est d'autre part reconnu que certaines modifications en la matière pourraient aider certains types de journalisme. Par exemple, il se peut que telle ou telle fondation veuille appuyer le journalisme axé sur les problèmes autochtones ou quelque chose du genre. Je ne crois toutefois pas que ce sera une panacée qui, tout à coup, sera en

Senator Mercer: I have more questions but I will pass. I just remind you that Department of Finance doesn't manage the charitable sector, CRA does.

Mr. Ripley: Thank you.

The Chair: I'm always confused by this question of worrying about the news and where people are going to get the news from. People will watch the news. You can fund CTV in Saskatoon, or CBC in Regina, till the cows come home, but if no one is watching it, you are not disseminating news. It doesn't matter how much money the government gives. The government could give money to the *National Post,The Globe and Mail* or any of the TV stations, but that will never solve the problem. If nobody is reading or listening to them, that's the reason the revenue is declining. That problem will only be solved by the marketplace.

Not that long ago radio was supposed to be dead. Radio is very much alive. You want local news in Saskatoon, you go CKOM radio, news all day long and you go to their website. It's got all the local stories. Why are they beating the *StarPhoenix*? I have no idea but they are. People aren't reading the *StarPhoenix*. Maybe because they are writing about something that people don't want to read. Governments can't make those decisions.

I see all the stuff you're putting out there, but this looks like — I hate to use these words — a conservative, old-school panel. There are no new thinkers on it. These guys are not going to do anything to change what's happening in broadcasting today. Only the marketplace will do that.

Mr. Ripley: On the question of a new model, senator, I think you put your thumb on it to an extent. In the old model, the business model revolved around bringing people to a product or a space. You read the *National Post*, *The Globe and Mail* and *Le Journal de Montréal*. The internet has changed that because it is a distributed model. We use aggregators now to access our content. We look at Facebook, Twitter and Google searches. Not everyone is typing in *National Post* and *The Globe and Mail* or *Le Journal de Montréal* and starting from that perspective. They are opening up their feed and they may see a CBC article that they like, or a *National Post* article.

So, yes, this has fundamentally changed the business model for those organizations that used to depend on bringing readers to them so they could collect the advertising and classified ad

Le sénateur Mercer : J'ai d'autres questions, mais je vais passer mon tour. Je veux seulement vous rappeler que le secteur caritatif relève de l'Agence du revenu du Canada, et non du ministère des Finances.

M. Ripley : Merci.

Le président : Je suis toujours surpris d'entendre ce que j'entends lorsqu'il s'agit de se préoccuper du sort des nouvelles et de leur provenance. Les gens vont regarder les nouvelles. Vous pourrez subventionner à l'infini CTV à Saskatoon ou Radio-Canada/CBC à Regina, mais si personne ne regarde, les nouvelles ne seront pas disséminées, et ce, peu importe combien d'argent le gouvernement y consacrera. Le gouvernement pourrait donner de l'argent au *National Post,* au *Globe and Mail* ou à n'importe quelle chaîne de télévision, mais cela ne règlera jamais le problème. Si les revenus sont en déclin, c'est parce que personne ne lit ou ne regarde les nouvelles. Il n'y a que le marché qui peut résoudre ce problème.

Il n'y a pas si longtemps, la radio était censée être morte. Pourtant, elle se porte très bien. À Saskatoon, si vous voulez avoir des nouvelles locales, vous syntonisez CKOM. Il y a des nouvelles toute la journée et vous pouvez aussi aller sur leur site web. Toutes les nouvelles locales y sont. Pourquoi arrivent-ils à supplanter le *StarPhoenix*? Je n'en sais rien, mais ils y arrivent. Les gens ne lisent pas le *StarPhoenix*. C'est peut-être parce qu'il écrit des choses que les gens ne veulent pas lire. Les gouvernements ne peuvent pas prendre de telles décisions.

Je vois tout ce que vous proposez, mais cela ressemble à — je n'aime pas utiliser ces mots — une réclame conservatrice de l'ancien temps. Il n'y a pas de nouveaux penseurs qui travaillent à cela. Il n'y a rien que ces gens-là peuvent faire pour changer ce qui est en train de se passer aujourd'hui dans le secteur de la radiodiffusion. Seul le marché pourra y arriver.

M. Ripley : Pour ce qui est d'un nouveau modèle, je crois que vous avez mis le doigt dessus, dans une certaine mesure. Traditionnellement, le modèle d'affaires consistait à attirer les gens vers un produit ou un endroit. Vous n'avez qu'à lire le *National Post*, le *Globe and Mail* et le *Journal de Montréal*. L'Internet a changé la donne, car il s'agit d'un modèle réparti. Désormais, nous utilisons des agrégateurs pour accéder à nos nouvelles. Nous utilisons Facebook, Twitter et les fonctions de recherche de Google. Ce n'est pas tout le monde qui va taper *National Post*, ou *Globe and Mail* ou *Journal de Montréal* et procéder à partir de là. Les gens ouvrent leur fil de nouvelles et choisissent de lire ce qui leur plaît, qu'il s'agisse d'un article du site de Radio-Canada ou du *National Post*.

Alors, oui, ceci a fondamentalement modifié le modèle d'affaires de ces organisations qui avaient l'habitude de survivre en attirant des lecteurs afin de pouvoir générer des recettes de la

mesure de secourir tous les journaux et les radiodiffuseurs du pays.

dollars that were associated with that. That system is breaking down and it is challenging. You are seeing different media organizations respond to that challenge differently. Obviously there is the paywall model that some are trying. There are those that are trying to build closer relationships with local communities, for example, to have a funded-by-the-community type model. There are those who are seeking to find an advertising model that works, or some combination of all of those things. I agree with you that there is no mature model or apparent model that is going to replace what we have come from.

In terms of your comments about the panel, I won't comment on that other than to say the government's been clear in its terms of reference of the types of issues we expect them to grapple with.

The Chair: I've got no problem with that. I'm just saying that's my opinion.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: In the House of Commons, when this committee was established, the measure was heavily criticized by all the opposition parties. The issue is that the sector is constantly holding consultations. We hold consultations over a long period, but the technology is developing so quickly that, by the time the report is produced, it's already outdated.

The other issue in Quebec and other places is that consumers are prisoners of monopolies. Previously, Bell was the only telephone service provider. Then Vidéotron arrived. These two companies incorporated Internet, telephone and cellphone service. Quebec has two companies, Bell and Vidéotron, and clients switch from one to the other. When one company makes a good offer, the clients drop the other company, and vice versa. There's no competition. It's like the price of gas in Sherbrooke. Everyone talks to one another about the prices. The sector is very rigid as a result of the lack of competition. You're going to conduct this study. Congratulations! But where will we be in two or three years? The consumers will still be prisoners of two companies that have incorporated all the information. If we choose Vidéotron, we're also required to have the telephone and Internet service.

Will you be opening up the market in the future?

We discussed the same principle last week concerning television packages. I'm forced to pay for channels that I won't watch. What can I say? I'm not interested in Radio-Canada, but I'm a prisoner.

In Canada, we set rules that favour sellers and not buyers. I don't know whether this is part of your mandate, but one day the consumers must become the rulers. We must eliminate situations

publicité et des petites annonces. Ce système est en train de tomber en morceaux et c'est tout un défi. Les différentes organisations médiatiques répondent de diverses façons à ce phénomène. À l'évidence, certaines d'entre elles ont opté pour l'idée d'un portail payant. D'autres tentent de tisser des liens de proximité avec les collectivités locales afin d'instaurer un modèle financé par la collectivité, par exemple. D'autres essaient de trouver un modèle axé sur la publicité qui pourrait fonctionner, ou une combinaison quelconque de toutes ces possibilités. Je suis d'accord avec vous : il n'y a pas de modèle éprouvé ou de modèle évident qui sera en mesure de ramener l'industrie à ce qu'elle était.

Pour ce qui est de vos observations sur le groupe d'examen, je me contenterai de dire que, dans son cadre de référence, le gouvernement a été très clair quant aux types d'enjeux auxquels il souhaite voir ce groupe s'attaquer.

Le président : Cela ne me pose pas de problème. Je voulais simplement vous dire ce que j'en pense.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : À la Chambre des communes, lorsque ce comité a été mis en place, la mesure a été très critiquée par tous les partis de l'opposition. Le problème, c'est que ce milieu est constamment en consultations. Nous consultons sur une longue période de temps, mais la technologie se développe tellement vite que, quand le rapport est produit, il est déjà dépassé.

L'autre problème, au Québec entre autres, c'est que les consommateurs sont prisonniers de monopoles. Auparavant, en ce qui concerne la téléphonie, Bell était le seul fournisseur de services. Par la suite, Vidéotron est arrivée. Ces deux compagnies ont intégré Internet, la télévision et le cellulaire. Il y a deux compagnies au Québec, Bell et Vidéotron, et les clients vont de l'une à l'autre. Lorsque l'une des deux fait une offre intéressante, on laisse tomber l'autre, et vice versa. Il n'y a pas de concurrence. C'est comme le prix de l'essence à Sherbrooke : tout le monde se consulte sur les prix. Ce milieu est très sclérosé à cause du manque de concurrence. Vous allez faire cette étude, bravo! Mais où en serons-nous dans deux ou trois ans? Les consommateurs seront toujours prisonniers de deux compagnies qui ont intégré toute l'information. Si on choisit Vidéotron, on est obligé d'avoir aussi la téléphonie et Internet.

Allez-vous éventuellement décloisonner ce marché?

Nous avons discuté du même principe la semaine dernière au sujet des forfaits télévisuels; je suis obligé de payer pour des chaînes que je ne vais pas écouter. Que voulez-vous, Radio-Canada ne m'intéresse pas, mais je suis prisonnier.

Au Canada, on a établi des règles du jeu qui favorisent les vendeurs et non pas les acheteurs. Je ne sais pas si cela fait partie de votre mandat, mais il faudra bien qu'un jour les

that force us to make choices that we don't want to make, because the companies have a monopoly. We've lost our freedom as consumers.

Perhaps I should have asked the minister this question, but will you be taking this route, or will you simply be amending the regulations?

Mr. Ripley: I can start to answer, but others may want to elaborate.

Senator Boisvenu: I'm talking to you about this matter without judging you, you know. I think you're very nice.

Mr. Ripley: I'll say two things. First, you're right. When we look at the Canadian market, yes, we do have major players. We know that choices are sometimes limited. However, in relation to the global market, even our largest companies are fairly small compared to the major players in the world. We must find a way to resolve the concerns that you raised. We must find solutions for Canadian consumers and citizens. We must create a framework, a market where our companies can compete with the major players in the world. That's the reality today. Our broadcasters must compete with the Netflixes and Amazons of the world. It's hard for them.

Senator Boisvenu: If people watch programs online now, the reason is that they can choose to go where they want. Television doesn't provide that choice. We're prisoners of our cable system. This is no longer working for us. People are leaving the conventional system and going online, because they can pick and pay. This pick-and-pay system could bring clients back to our providers. If nothing is done, in five or 10 years, conventional television as we know it will no longer be viable.

Mr. Ripley: We already have products on the market that are more consumer-oriented and that give consumers this type of choice. We have over-the-top services. Many Canadians subscribe to this type of service. We're seeing virtual BDUs emerge in the United States. These companies give you the option of choosing the channel to which you want to subscribe. That's one of our reasons for conducting this review. We must find a flexible framework that can handle all the new technology. Otherwise, our conventional broadcasting system, which must meet cultural needs in Canada, will be completely based on old technology, and so on.

Senator Boisvenu: I have one last question. Consumers support some channels, even though it isn't their responsibility. For example, when I purchase a package, and only five stations

consommateurs deviennent rois et maîtres. Nous devons nous débarrasser de cette espèce de situation où nous sommes emprisonnés dans des choix que nous ne voulons pas faire, parce que les entreprises ont le monopole. Nous avons perdu notre liberté comme consommateurs.

J'aurais peut-être dû poser cette question au ministre, mais allez-vous prendre cette avenue éventuellement, ou allez-vous vous contenter de modifier la réglementation?

M. Ripley : Je peux commencer à répondre, et peut-être que d'autres voudront renchérir.

Le sénateur Boisvenu : Je vous parle de cela sans vous juger, vous savez. Je vous trouve très gentil.

M. Ripley : Je dirai deux choses. La première, c'est que vous avez raison. Quand on regarde le marché canadien, oui, il y a de grands joueurs. Nous savons que, parfois, les choix sont limités. Cependant, relativement au marché international, même nos plus grandes entreprises sont plutôt petites comparativement aux grands joueurs de ce monde. Il va falloir trouver une piste de solutions pour atténuer les inquiétudes que vous avez soulevées. Il faut trouver des solutions qui servent les consommateurs et les citoyens canadiens. Il faut créer un cadre, un marché où nos entreprises peuvent concurrencer les grands joueurs du monde. C'est la réalité d'aujourd'hui. Nos radiodiffuseurs doivent concurrencer avec les Netflix et les Amazon de ce monde. C'est difficile pour eux.

Le sénateur Boisvenu : Si les gens vont sur Internet pour regarder des émissions maintenant, c'est parce qu'ils ont le choix d'aller où ils veulent, un choix qui n'est pas offert avec la télévision. Nous sommes prisonniers de notre système de câblodistribution. Cela ne fait plus notre affaire. Les gens abandonnent le conventionnel pour aller sur Internet, parce qu'ils peuvent choisir à la carte. Ce système de proposition à la carte pourrait ramener la clientèle vers nos fournisseurs. Si rien n'est fait, d'ici 5 à 10 ans, la télévision conventionnelle telle qu'on la connaît ne sera plus viable.

M. Ripley : Nous avons déjà des produits sur le marché qui sont plus axés sur les consommateurs et qui leur donnent ce type de choix. On a des services par contournement. Un grand nombre de Canadiens sont abonnés à ce type de service. On voit l'émergence aux États-Unis des « *virtual BDUs* ». Il s'agit de compagnies où vous avez la possibilité de choisir la chaîne à laquelle vous aimeriez vous abonner. C'est l'une des raisons pour lesquelles on fait cet examen. Il faut trouver un cadre flexible qui peut répondre à toutes ces nouvelles technologies. Sinon, notre système de radiodiffusion conventionnel, qui doit répondre à nos besoins culturels, ici au Canada, sera complètement axé sur les vieilles technologies, et cetera.

Le sénateur Boisvenu : J'ai une dernière question. Les consommateurs font vivre certaines chaînes, alors que cette responsabilité ne leur revient pas. À titre d'exemple, quand je

out of 20 interest me, I support the 15 other stations that I didn't choose. It's almost undemocratic. It's a total lack of freedom.

Mr. Ripley: I imagine that you're aware of this, but the CRTC has already done some work in this area.

I don't know whether anyone would like to comment on Let's Talk TV.

Drew Olsen, Director, Marketplace and Legislative Policy, Canadian Heritage: As part of Let's Talk TV, a process that ran from 2013 to 2015, the decision was made to implement a system where you can choose the television channels that you want. Some channels are mandatory and you're forced to have them, but you can choose other channels. The major cable companies are required to offer the channels on an individual basis, but they provide packages that you can choose as a consumer.

[*English*]

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. In the last year, the government and Netflix have come to an agreement that would see the company invest a minimum of $500 million in original Canadian productions over the next five years. Some stakeholders are concerned that this deal allows Netflix to get around existing Canadian broadcasting rules. Can you provide the committee with some details about this agreement with Netflix?

Mr. Ripley: I'm limited about what I can talk publicly given the strong protections in the Investment Canada Act, but I will certainly do my best.

First, a few clarifications. I wouldn't frame this as a deal. Netflix made certain engagements under the Investment Canada Act, which is a process that applies in the cultural sector as well as other sectors, as part of establishing a business in Canada.

The $500 million commitment is for original productions in Canada, so it is not purely Cancon. It can include that. I don't know if you caught it last week, but Netflix published a blog where they did a summary of their first year in Canada including the projects they supported and the partners they invested in. They pointed to some of the types of productions that would qualify as Cancon, but it is important to clarify that the $500 million commitment is original productions in Canada, so it could include both.

prends un forfait et que, sur 20 stations, il y en a seulement 5 qui m'intéressent, cela veut dire que je fais vivre les 15 autres que je n'ai pas choisies. C'est presque antidémocratique. Il s'agit d'un manque total de liberté.

M. Ripley : J'imagine que vous êtes au courant, mais le CRTC a déjà fait un peu de travail dans ce domaine.

Je ne sais pas si on voudrait faire des commentaires sur Parlons télé.

Drew Olsen, directeur, Politique législative et du marché, Patrimoine canadien : Dans le contexte de Parlons télé, processus déclenché en 2013 et conclu en 2015, on a décidé de mettre en vigueur un système où vous pouvez choisir les canaux de télévision que vous voulez. Il y a un certain nombre de canaux qui sont obligatoires et que vous devez recevoir, mais il y a d'autres chaînes que le consommateur peut choisir ou non. Les grands câblodistributeurs sont obligés de les offrir d'une façon individuelle, mais ils offrent des forfaits que vous pouvez choisir comme consommateur.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Merci de vos exposés. Au cours de la dernière année, le gouvernement et Netflix ont conclu une entente aux termes de laquelle l'entreprise s'est engagée à investir un minimum de 500 millions de dollars dans des productions originales canadiennes au cours des cinq prochaines années. Certaines parties concernées craignent que ce marché permette à Netflix de contourner les règles canadiennes en matière de radiodiffusion. Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de cette entente?

M. Ripley : Étant donné les protections robustes contenues dans la Loi sur Investissement Canada, ce que je peux dire publiquement est limité, mais je vais assurément faire de mon mieux pour vous répondre.

Commençons par quelques précisions. Je ne dirais pas qu'il s'agit d'un marché. Afin de s'établir commercialement au Canada, Netflix a pris certains engagements en vertu de la Loi sur Investissement Canada, un processus qui s'applique au secteur culturel ainsi qu'à d'autres.

Les engagements à hauteur de 500 millions de dollars visent des productions originales réalisées au Canada. Il ne s'agit donc pas uniquement de contenu canadien, mais ça ne l'exclut pas non plus. Je ne sais pas si vous avez vu cette nouvelle la semaine dernière, mais Netflix a publié un blogue où elle faisait le bilan de sa première année au Canada. Le bilan comprenait entre autres les projets que l'entreprise a soutenus et les partenaires dans lesquels elle a investi. On y soulignait certains types de productions pouvant passer pour du contenu canadien, mais ce qu'il importe de clarifier, c'est que cet engagement de 500 millions de dollars vise des productions originales réalisées au Canada. Par conséquent, cela peut inclure les deux.

With respect to your last point, Netflix and the question is it circumventing rules that would otherwise be applied to broadcasters. As you may know, in 1999, the CRTC published what is called the digital media exemption order. If you fall within the parameters of that order, you are excepted from most regulatory obligations that apply to others. Entities that are operating in Canada pursuant to that order, for example, do not have to spend a percentage of their revenues on Canadian content and those types of obligations.

Senator McIntyre: Along that same tone, is Netflix held to the same standards as traditional broadcasters, or is a separate set of rules applied to them?

Mr. Ripley: A separate set of rules applies to any entity that falls under the digital media exception order. If you are a licensed broadcaster in Canada, you would have certain conditions of licence that are placed on you. We've had all the large ownership groups recently go through their licence renewals, so you will see a commitment in those to spend a certain amount on Canadian programming. For example, 30 per cent of their revenues have to be spent on Canadian programming. Of that, there is a subset that has to be spent on certain types of content referred to as programs of national interest, or PNI. You may have heard creative groups talk about that. That would be things like long-form drama, documentary and kids' programming. The French market has a slightly different definition which could include music videos and those types of things. There is obligation often to support and have a certain number of hours of local news programming. Those are the types of obligations that would apply to your traditional broadcaster. If you are an entity that operates under the digital media exemption order, you do not have those same types of obligations because you are not required to seek a licence from the CRTC.

Senator McIntyre: My next question concerns the governance and effective administration as per the panel's terms of reference number 7. As I understand it, the Governor-in-Council — that is, the GIC powers — sets the conditions of the relationship between the government and the CRTC. We also know the current GIC powers are limited to a few sections within the Telecommunications Act.

Do you think that the GIC powers should be expanded in order to address the issues in telecommunication and radio communications we are facing today?

J'aimerais maintenant aborder la dernière partie de votre intervention, où vous parliez du fait que Netflix pourrait contourner les règles qui s'appliquent normalement aux radiodiffuseurs. Comme vous le savez peut-être, en 1999, le CRTC a publié ce qui s'appelle une ordonnance d'exemption relative aux médias numériques. Or, si vous êtes conforme aux paramètres de cette ordonnance, vous êtes exempté de la plupart des obligations réglementaires qui s'appliquent aux autres. Par exemple, les entités qui évoluent au Canada et qui sont conformes à cette ordonnance ne sont pas tenues de dépenser un pourcentage de leurs recettes sur du contenu canadien ou de s'acquitter d'autres obligations de la sorte.

Le sénateur McIntyre : Dans le même ordre d'idées, Netflix est-elle tenue de respecter les mêmes normes que les radiodiffuseurs traditionnels? Dans la négative, y a-t-il une série de règles distincte qui s'applique à elle?

M. Ripley : Une série de règles distincte s'applique à toute entité visée par l'ordonnance d'exemption relative aux médias numériques. Si vous êtes un radiodiffuseur autorisé au Canada, vous devez vous conformer aux conditions particulières de la licence qui vous a été accordée. Récemment, tous les grands groupes de propriété ont procédé au renouvellement de leur licence. Ces groupes se sont donc engagés à consacrer un certain montant à la programmation canadienne. Par exemple, 30 p. 100 de leurs recettes doit être consacré à cette programmation. Ensuite, une certaine proportion de cette enveloppe devra être dépensée sur certains types de contenu, c'est-à-dire les émissions d'intérêt national. Vous avez peut-être entendu des groupes de création parler de cela. Ce sont des choses comme les dramatiques de longue durée, les documentaires et les émissions pour enfants. La définition pour le marché francophone diffère un peu puisqu'elle inclut les vidéos de musique et d'autres choses de ce genre. Souvent, il y a une obligation d'avoir un certain nombre d'heures d'émissions de nouvelles locales. Ce sont les types d'obligations qui s'appliqueraient au radiodiffuseur traditionnel. Les entités visées par l'ordonnance d'exemption relative aux médias numériques n'ont pas les mêmes types d'obligations, car elles ne sont pas tenues d'obtenir une licence du CRTC.

Le sénateur McIntyre : Ma prochaine question porte sur la gouvernance et l'administration efficace dont il est question au point n^{o} 7 du cadre de référence du groupe d'examen. D'après ce que je comprends, c'est le gouverneur en conseil — c'est-à-dire, les pouvoirs du gouverneur en conseil — qui fixe les conditions de la relation entre le gouvernement et le CRTC. Nous savons par ailleurs que les pouvoirs actuels du gouverneur en conseil se limitent à quelques articles de la Loi sur les télécommunications.

Croyez-vous que les pouvoirs du gouverneur en conseil devraient être élargis afin de répondre aux problèmes de télécommunication et de radiocommunication que nous avons aujourd'hui?

Ms. Miller: The sections in the Telecommunications Act, I think as outlined in the terms of reference, refer to the fact they are within the Telecommunications Act. They don't pertain to the Broadcasting Act but to the Telecommunications Act, which allows the Governor-in-Council the power to vary a CRTC decision or to have a CRTC decision reconsidered. That applies to all CRTC decisions pertaining to telecommunications. It is comprehensive relating to telecom decisions made by the CRTC. The Governor-in-Council can also make a binding policy direction to the CRTC regarding telecommunications, but I will let my colleague speak regarding broadcasting.

Senator McIntyre: The only thing I'm driving at is whether the GIC powers should be expanded.

Ms. Miller: Regarding the Telecommunications Act, it does have the ability now to address CRTC decisions in the act as it stands today.

Senator McIntyre: Okay. That's fine. Perhaps a final question. You mentioned in your brief that there are several other important issues and topics. Could you briefly elaborate on those?

Mr. Ripley: Given the time constraints we had, certainly on the broadcasting side we didn't want to go through line by line on the terms of reference. I think some of the other things that I would have alluded to, for example, are the sort of more nuts and bolts around governance and effective administration on the broadcasting side.

Regarding the question you just asked my colleague, on the broadcasting side you have a section 7, which is a binding direction to the CRTC. You have a section 15, which is asking the CRTC to study and report on a certain topic, and then obviously you have the petition power. There are questions that can be discussed about whether that's the appropriate balance. For example, you cannot currently ask the government to review a policy decision on the broadcasting side of the house. For example, should the government have that power? Do we currently have the right balance there?

I'm not sure, Drew, if there are other things you would like to point out.

Mr. Olsen: The other power is the section 28 power to review licensing decisions in the broadcasting context. The Governor-in-Council powers under the Broadcasting Act are deliberately quite limited to separate out the media from the government. The CRTC regulates the media sector independently. The government has quite limited powers to intervene in CRTC matters on the broadcasting side. As Owen pointed out, there's a specific policy direction on a broad matter of general application

Mme Miller : Je pense que les articles de la Loi sur les télécommunications rapportés dans le cadre de référence sont là pour souligner qu'ils font partie de la Loi sur les télécommunications, et non de la Loi sur la radiodiffusion, ce qui permet au gouverneur en conseil de modifier ou de réévaluer une décision du CRTC. Cela s'applique de manière exhaustive à toutes les décisions du CRTC en matière de télécommunication. Le gouverneur en conseil peut également imposer une direction stratégique contraignante au CRTC en matière de télécommunications, mais je vais laisser ma collègue vous parler de la radiodiffusion.

Le sénateur McIntyre : La seule chose que j'essaie de savoir c'est si les pouvoirs du gouverneur en conseil devraient être élargis.

Mme Miller : En ce qui concerne la Loi sur les télécommunications dans sa forme actuelle, le gouverneur en conseil a effectivement la capacité d'intervenir sur les décisions du CRTC.

Le sénateur McIntyre : D'accord. Voilà qui est bien. J'aurais peut-être une dernière question. Dans votre mémoire, vous indiquez qu'il y a plusieurs autres problèmes et sujets importants. Pouvez-vous nous en parler brièvement?

M. Ripley : Étant donné les contraintes de temps que nous avons eues, nous ne voulions pas passer ligne par ligne le cadre de référence pour le volet de la radiodiffusion. Je crois que les choses auxquelles j'aurais fait allusion sont davantage des détails relatifs à la gouvernance et à l'administration efficace pour ce volet.

En ce qui concerne la question que vous venez de poser à ma collègue, je vous dirais que, du côté de la radiodiffusion, il y a l'article 7, qui est une direction contraignante à l'intention du CRTC. Il y a l'article 15, qui demande au CRTC d'étudier un sujet donné et d'en faire rapport, puis, bien entendu, le pouvoir de présenter des demandes. Certaines questions pourraient être débattues afin d'établir s'il s'agit du bon équilibre. Par exemple, à l'heure actuelle, vous ne pouvez pas demander au gouvernement d'examiner une décision stratégique en matière de radiodiffusion. Le gouvernement devrait-il avoir ce pouvoir? Avons-nous présentement le bon équilibre à cet égard?

Je ne sais pas, Drew, s'il y a autre chose que vous aimeriez souligner.

M. Olsen : L'autre pouvoir est celui prévu à l'article 28, qui consiste à examiner les décisions en matière de licence dans le contexte de la radiodiffusion. Les pouvoirs du gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur la radiodiffusion sont délibérément très limités pour séparer les médias du gouvernement. Le CRTC réglemente le secteur des médias d'une manière indépendante. Le gouvernement a des pouvoirs très limités pour intervenir dans les dossiers du CRTC dans le secteur de la radiodiffusion.

and they're asked to do a report, or the Governor-in-Council can refer a licensing decision back to the CRTC but cannot vary one.

Senator Dasko: I'm here as a substitute for Senator Bovey, who couldn't attend today. I am from Toronto. I don't know your panel members, but I do know Janet Yale. I have met her many times, and she is a superb person and expert in the field. I have great confidence in her participation in your panel.

I have a very basic question for you, and excuse me for being so elemental about this. As we've heard today and in many other places, conventional television and newspapers are experiencing declining viewers and readers. Is it the position of the Government of Canada that these industries must be saved? I know it's a very basic question, but I'd like you to tackle it.

Mr. Ripley: I would approach the question from the perspective of saying that entities like newspapers and conventional media broadcasters have served a very important function, and that function remains important. It is critical that Canadians have news and information about their communities, what their decision makers are doing and are able to access that information. That way, at the end of the day, they can make informed decisions, as I noted in my opening remarks, and participate in democracy at various levels of government.

It's also stepping outside the news and information space. It's important that Canadians see themselves, their experiences and their linguistic differences reflected in the content we consume. Historically, certain types of entities have played those roles. I will not rule out the possibility that those entities might look different and that there may be a different mix of those entities in the future.

As we talked about, the conventional newspaper business model is under significant challenges at the moment, given how the ad market now functions. Historically, news was cross-subsidized by advertising dollars. The Googles and Facebooks of the world have broken that cross-subsidization to a certain extent, and it's difficult to see an immediate fix to that.

Do I rule out that creativity and innovation will bring forward a new business model that will find a viable way forward? No. As I said, there are glimpses of what might work, but again, I don't see the emergence of a viable business model that will be the solution, or silver bullet, for all these problems.

Senator Dasko: So they could disappear?

Comme Owen l'a souligné, il y a une directive stratégique sur une vaste question d'application générale et un rapport doit être préparé, ou le gouverneur en conseil peut renvoyer une décision en matière de licence au CRTC mais ne peut pas changer une décision.

La sénatrice Dasko : Je remplace la sénatrice Bovey, qui ne pouvait pas assister à la réunion aujourd'hui. Je suis de Toronto. Je ne connais pas vos membres, mais je connais Janet Yale. Je l'ai rencontrée à maintes reprises, et c'est une personne merveilleuse et une experte dans le domaine. J'ai très confiance qu'elle apportera une contribution à votre étude.

J'ai une question très simple pour vous, et je m'excuse qu'elle soit aussi élémentaire. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui et à bien d'autres endroits, la télévision et les journaux conventionnels enregistrent une baisse de leurs auditeurs et lecteurs. Le gouvernement du Canada estime-t-il que ces industries doivent être sauvées? Je sais que c'est une question très simple, mais j'aimerais que vous y répondiez.

M. Ripley : J'aborderais la question en disant que les entités comme les journaux et les radiodiffuseurs conventionnels ont assumé une fonction très importante, et cette fonction demeure importante. Il est essentiel que les Canadiens aient des nouvelles et des renseignements à propos de leurs collectivités, sachent ce que les décideurs font et puissent avoir accès à cette information. Ce faisant, ils peuvent prendre des décisions éclairées, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, et participer à la démocratie dans les divers ordres de gouvernement.

Il faut aussi aller au-delà de l'univers des nouvelles et de l'information. Il est important que l'identité, les expériences et les différences linguistiques des Canadiens se retrouvent dans le contenu que nous consommons. Par le passé, certains types d'entités ont joué ces rôles. Je n'écarterai pas la possibilité que ces entités sont différentes et qu'il y a aura sans doute une combinaison d'entités différentes à l'avenir.

Comme nous en avons parlé, le modèle d'affaires des journaux conventionnels est aux prises avec d'importants défis à l'heure actuelle, en raison de la façon dont le marché de la publicité fonctionne. Par le passé, les nouvelles étaient interfinancées par les fonds de publicité. Les Googles et les Facebooks de ce monde ont perturbé cet interfinancement dans une certaine mesure, et il est difficile de trouver une solution immédiate à ce problème.

Est-ce que j'écarte l'idée que la créativité et l'innovation mettront de l'avant un nouveau modèle d'affaires qui permettra de trouver une solution à l'avenir? Non. Comme je l'ai dit, nous avons une idée de ce qui pourrait fonctionner, mais là encore, je ne vois pas l'émergence d'un modèle d'affaires viable qui sera la solution ou la panacée à tous ces problèmes.

La sénatrice Dasko : Ces fonctions pourraient donc disparaître?

Mr. Ripley: I would respond to your question by saying that, yes, the functions those entities have carried on are important. Part of this exercise is ensuring we have a legislative and regulatory framework that is flexible enough to support those kinds of functions, whether it's a conventional broadcaster, newspaper or another entity carrying them out. That's the challenge we've given the review panel to work through.

The Chair: CBC operates a website that is really a newspaper. They are in direct competition with *The Globe and Mail* and the Saskatoon *StarPhoenix*. We're worried about Google and Facebook taking away advertising dollars from newspapers. But, isn't the CBC also taking away advertising dollars from newspapers?

Mr. Ripley: It is true that the CBC currently finances itself, partly, through advertising dollars. There are three income streams for the CBC: the parliamentary appropriation, the revenue they make from licensing their specialty services and then advertising revenues.

The Chair: You didn't answer my question. Is that not an unfair competition? They run a newspaper. They're in competition with all those other people. We're all worried about Google and Facebook taking money away. What about the CBC? Don't they run a newspaper? Isn't that a problem for the *National Post*, *The Globe and Mail* or the *Vancouver Sun*?

Mr. Ripley: There are a few points I will make. One is — and I don't have the exact figures in front of me; CBC would be best placed to answer this question — that the revenue they make from advertising on their digital services is relatively small compared to the $5 billion currently generated by advertising revenues in Canada.

Second, you have to ask yourself this question: If you took the CBC completely out of the ad business, would all that money necessarily flow to private sector competitors? There would obviously be a redistribution of that advertising money. I'm not sure what the answer to that is, but I think we could safely assume at least some of it would go to other Internet-based companies. So it's not clear to me whether it would all necessarily go to *The Globe and Mail*, *National Post*, et cetera.

The Chair: We don't know that with Google or Facebook either. We don't know any of that, actually.

If there is no one else, thank you very much. We have appreciated the conversation today for sure.

(The committee adjourned.)

M. Ripley : Je répondrais à votre question en disant que, oui, les fonctions que ces entités assument sont importantes. Cet exercice consiste en partie à veiller à ce que nous ayons un cadre législatif et réglementaire suffisamment flexible pour appuyer ces types de fonctions, que ce soit celles d'un radiodiffuseur conventionnel, d'un journal ou d'une autre entité. C'est le défi que nous avons donné au comité d'examen.

Le président : CBC exploite un site web qui est un journal. Il fait directement concurrence au *Globe and Mail* et au *StarPhoenix* de Saskatoon. Nous nous inquiétons que Google et Facebook font perdre des recettes publicitaires aux journaux. Mais CBC n'enlève-t-elle pas aussi des recettes publicitaires aux journaux?

M. Ripley : Il est vrai que CBC se finance elle-même, en partie, par l'entremise des recettes publicitaires. Il y a trois sources de revenus pour CBC : les crédits parlementaires, les revenus qu'elle gagne en délivrant des permis pour ses services spécialisés et les recettes publicitaires.

Le président : Vous n'avez pas répondu à ma question. N'est-ce pas une concurrence déloyale? Elle dirige un journal. Elle est en concurrence avec toutes ces autres personnes. Nous sommes tous inquiets que Google et Facebook privent les journaux de fonds. Qu'en est-il de CBC? Ne dirige-t-elle pas un journal? N'est-ce pas un problème pour le *National Post*, le *Globe and Mail* ou le *Vancouver Sun*?

M. Ripley : Je vais soulever quelques points. L'un est — je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, et CBC serait mieux placée pour répondre à cette question — que les revenus qu'elle tire de la publicité pour les services numériques sont relativement faibles comparativement aux 5 milliards de dollars actuellement générés par les revenus de publicité au Canada.

Deuxièmement, vous devez vous poser la question suivante : si l'on retire complètement CBC du secteur de la publicité, est-ce que tout cet argent irait forcément aux concurrents du secteur privé? Il y aurait certainement une redistribution de ces revenus de publicités. Je ne sais pas trop quelle est la réponse, mais je pense que nous pouvons présumer sans nous tromper qu'une partie de ces fonds irait à d'autres entreprises sur Internet. Il n'est pas clair pour moi que tous ces fonds iraient au *Globe and Mail*, au *National Post*, et cetera.

Le président : Nous ne le savons pas pour Google ou Facebook non plus. Nous n'avons aucune de ces réponses.

Si personne d'autre ne veut intervenir, merci beaucoup. Nous vous sommes reconnaissants de la conversation que nous avons eue aujourd'hui.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 2, 2018

As an individual:

William G. Hutchison, Distinguished Fellow, Innovation Policy Lab, Munk School of Global Affairs, University of Toronto.

Nordicity:

Stuart Jack, Partner.

Wednesday, October 3, 2018

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Aline Chevrier, Senior Director, Spectrum Licensing and Auction Operations;

Pamela Miller, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch.

Canadian Heritage:

Thomas Owen Ripley, Director General, Broadcasting and Digital Communications Branch;

Drew Olsen, Director, Marketplace and Legislative Policy.

TÉMOINS

Le mardi 2 octobre 2018

À titre personnel :

William G. Hutchison, agrégé de recherche, Laboratoire des politiques d'innovation, École Munk des affaires mondiales, Université de Toronto.

Nordicity :

Stuart Jack, associé.

Le mercredi 3 octobre 2018

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Aline Chevrier, directrice principale, Licences du spectre et des opérations des enchères;

Pamela Miller, directrice générale, Direction générale des politiques sur Internet et les télécommunications.

Patrimoine canadien :

Thomas Owen Ripley, directeur général, Direction générale de la radiodiffusion et des communications numériques;

Drew Olsen, directeur, Politique législative et du marché.